

ACH
no

de Jean - Louis

Perrault

7^e année

Lennoxville

no. 1004

Le Royaume

du Saguenay

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-ANTOINE
LENNOXVILLE

SCOLAIRE



OUVRAGES DU MEME AUTEUR

MANUELS SCOLAIRES

Histoire Générale de l'Eglise.
Histoire Sainte (concordance avec l'Histoire ancienne).
Histoire Sainte en trente-six leçons.
La Rédaction par l'image.

REVUES PEDAGOGIQUES ET LITTERAIRES

L'Ecole Canadienne (cinq années parues).
L'Ecole Primaire (douze années parues).
La Ruche Ecolière (quatre années parues).
La Ruche Littéraire (douze années parues).

OUVRAGES LITTERAIRES

Aux Bords du Richelieu (nouvelles) épuisé.
Sous les Plis du Drapeau Blanc (roman).
Le Marinier de Saint-Malo (roman).
La Fin d'un traître (conte de 1837) épuisé.
L'Erable Enchanté (récits et légendes) épuisé.
Les Northmans en Amérique.
L'Homme Blanc de Gaspé (roman).
Le Grand Chef de Stadaconé (roman).
Sur le Grand Fleuve du Canada (roman).
Sur les Hauteurs de Charlesbourg-Royal (roman).
Le Vice-Roy du Canada (roman).
Les Naufragés du Saint-Laurent.
La grande découverte de l'Ouest canadien.
Sur le double Ruban d'acier (roman).
La Caverne des Rocheuses (roman.).
Les Chercheurs d'or des Rocheuses (roman).
Les Grands Noms de l'Histoire Canadienne.
Le Château du Rat Musqué (roman).
La Fée des Erables (récits et légendes).
Les Contes du Richelieu (contes et légendes).
Le Trésor de l'Île-aux-Noix (roman).
Aux Jardins du Richelieu (contes et récits).
Les Contes du Saint-Laurent (récits et légendes).
Les grandes légendes de l'Histoire.
Aux quatre coins des routes canadiennes (récits).
Au temps des Indiens Rouges (récits et légendes).
Les Contes de la forêt canadienne.
Ce que raconte le Vent du Soir.
Le Corsaire de la Baie d'Hudson.
Le Mississipi, Père des eaux.
A travers le Canada.
Le Petit Théâtre Scolaire.
Ceux qui régissent le monde.
Georges VI, roi du Canada.
A Travers le Monde.

Sur les Chemins de la Mer.
Le Calvaire du Repentir (alb. ill.).
La Sorcière du Rocher Percé
La Fée des Erables (album illustré).
Anéatah et Déranah (alb. illustré).
L'Histoire du Drapeau canadien
Les Enfants perdus (contes).
Le génie du Rocher Percé (contes).
Le Bonhomme Misère (conte).
Les aventures de Frère Renard

(Tous droits réservés, Canada, 1942.)

Eugène Achard

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-ANTOINE
LENNOXVILLE

ÉCOLE

*Le Royaume
du Saguenay*

Comme un bouquet est fait de fleurs,
la grande patrie est faite de toutes les
petites patries qui la composent.



Trent University Library
PETERBOROUGH, ONT.

Librairie Générale Canadienne

5608, Avenue Stirling,
MONTREAL.

à Monsieur B. O. Filteau,
SECRÉTAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

*Hommage d'une respectueuse
et déjà vieille amitié.*

Eugène Achard

*Il a été tiré de ce volume, cinq exemplaires sur
papier "Offset", numérotés de I à V et paraphés par
l'auteur; tous hors commerce et 8,000 exemplaires sur
papier "Superplate" constituant l'édition originale.*

Avant-propos.

Doit-on dire : Royaume de Saguenay ou Royaume du Saguenay ?

Nous avons posé la question à l'érudit président de la Société Historique du Saguenay, M. l'abbé Victor Tremblay.

Voici sa réponse :

"C'est bien Royaume DU Saguenay qu'il faut dire.

L'expression vient de Jacques Cartier qui l'emploie uniquement et plus de trente fois dans ses relations de voyage. L'usage traditionnel l'a consacrée ; et elle est restée dans le vocabulaire des populations saguenéennes. — La forme "Royaume DE Saguenay" est toute récente et accidentellement employée.

L'expression "Royaume DU Saguenay" est d'ailleurs plus conforme aux lois de la syntaxe française, le mot Saguenay étant la désignation d'une chose géographique servant à déterminer un royaume dont on ne connaissait rien par ailleurs ; comme on dirait le Royaume des Diamants, l'Empire du Soleil, le Royaume de l'Or, du Yukon, du Colorado, du Mexique, etc."

Profitions de cette mise au point linguistique pour faire une mise au point territoriale et préciser ce que nous entendons par le Royaume du Saguenay.

Pour nous — et pour les fins de ce volume — le Royaume du Saguenay est tout l'immense territoire arrosé par le Saguenay et ses tributaires. C'est, en quelque sorte, ce que d'autres ont appelé le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais à l'exclusion de la partie autrement connue sous le nom de côte-Nord et qui commence passé Tadoussac.

Qu'on ne s'étonne pas de nous voir englober sous le nom de Saguenay, tout le territoire généralement connu sous le nom de Lac-St-Jean; il lui appartient.

En effet, le Saguenay ne va-t-il pas chercher ses eaux dans le beau lac qui a donné son nom à toute cette riche région agricole aujourd'hui fortement industrialisée, et par lui ne se rend-il pas jusqu'aux sources lointaines des rivières qui l'alimentent ? Tout cet immense territoire dont les ressources économiques sont les mêmes, forme une entité géographique et historique : c'est bien lui l'antique Royaume du Saguenay.

La "Côte-Nord", à part sa partie voisine du Saguenay, se rattache plus facilement au Labrador. Quand on se sera bien entendu sur les limites du Labrador, on verra qu'il commence là où finit le Royaume du Saguenay.

On nous objectera que le comté électoral du Saguenay englobe pourtant cette région. Mais chacun sait que nos régions électorales n'ont pas encore trouvé leurs limites définitives, qu'elles peuvent changer et qu'en réalité elles changent assez souvent; le nouveau comté de Roberval créé tout récemment en est la preuve.

Le Royaume du Saguenay est donc nettement délimité par la nature et par l'histoire, de même que par l'ensemble de ses activités économiques; voilà pourquoi tous ceux qui y ont droit doivent être fiers de leur qualité de Saguenéens, quel que soit le titre régional qu'ils peuvent y ajouter comme prénom.

Nous ne saurions clore cet avant-propos sans reconnaître tout ce que nous devons au président de la Société Historique du Saguenay, M. l'abbé Victor Tremblay qui a bien voulu revoir notre manuscrit et nous fournir de précieuses indications.

Ce fils éminent de la terre saguenéenne aime son pays d'un amour presque farouche; il en connaît l'histoire jusque dans ses moindres détails et la plus petite erreur le fait frémir.

S'il n'en eût tenu qu'à l'impeccable historien, ce volume eût été sans défauts... historiques. Nous avouons cependant que, plusieurs fois, nous avons dû, non pas sacrifier la vérité historique, mais l'interpréter et l'adapter à l'esprit des jeunes lecteurs pour lesquels nous écrivions. On ne saurait écrire un ouvrage de vulgarisation comme on rédige pour le savant. Trop minutieusement précis, notre récit eût été lourd, indigeste et rebutant; nous avons préféré cette allure romancée qui, sans s'écarter de la vérité, s'efforce de lui donner une allure plus vive et par là plus attrayante.

C'est dire que nous avons laissé bien des détails sur notre chemin, que nous avons groupé les faits dans un ordre qui permet à un esprit non averti de les mieux comprendre.

En un mot, nous avons fait oeuvre populaire, certain que nos lecteurs, une fois intéressés, ne manqueront pas d'aller eux-mêmes, chercher un supplément de documentation dans l'admirable "Histoire" publiée par la Société Historique du Saguenay.

Parmi les ouvrages que nous avons consultés et qui ont singulièrement allégé notre tâche, nous devons citer en premier lieu l'ouvrage désormais classique publié par la Société Historique du Saguenay.

Nous avons puisé aussi de précieux renseignements dans les ouvrages d'Arthur Buies et de Damase Potvin ainsi que dans le volume que le géographe Raoul Blanchard a consacré à cette région.

A l'occasion du centenaire de la colonisation du Saguenay, Emile Benoist a publié dans "Le Devoir" une série d'articles documentaires que nous avons consulté avec intérêt et profit.

On remarquera l'abondante illustration du volume; nous en sommes grandement redevable à la Société Historique du Saguenay et au Syndicat d'Initiative du Saguenay et Lac-Saint-Jean qui nous ont gracieusement fourni plusieurs clichés et un bon nombre de gravures et de

photographies. La "Canada Steamship Lines" et l'"Aluminum Co. of Canada" nous ont également fait gracieusement parvenir des photographies d'un grand intérêt.

Enfin nous nous sommes permis de choisir, dans le volume du géographe Raoul Blanchard quelques tableaux très expressifs sur le peuplement du Saguenay.

En notre nom et au nom de nos lecteurs, nous offrons à tous nos sincères remerciements.

EUGÈNE ACHARD.

CHAPITRE PREMIER

Le Royaume Mystérieux

— I —

Jacques Cartier.

Le 1er septembre 1535, Jaques Cartier atteignit l'embouchure du Saguenay. **“C'est une rivière fort profonde et courante, note-t-il dans son journal. L'entrée en est creusée entre de hautes montagnes de rocs et de pierres où il croît cependant quantités d'arbres grands et beaux. Et en vîmes un assez gros et grand pour faire un mât de navire et qui se tenait sur un gros roc, sans aucune saveur de terre.**

Les deux Indiens qui lui servaient de guides apprirent alors au découvreur, que c'était là l'entrée du royaume du Saguenay ¹. **“Le pays que tu vois, ajoutèrent-ils,**

(1) Quelques jours auparavant, Jacques Cartier avait reçu la première annonce de ce pays. Il note, en effet, dans sa relation : *“Le treizième jour du mois d'août, nous partîmes de la dite baie Saint-Laurent (dont le nom devait s'étendre à tout le fleuve) et par les deux Sauvages, nous fut dit que à deux journées amont dudit cap (pointe ouest d'Anticosti) et île, commençait le royaume du Saguenay.”*

se divise en trois royaumes: Le royaume du Saguenay, le royaume du Canada qui a pour capitale Stadaconé et le royaume d'Hochelaga. La mer sur laquelle flottent tes navires est l'entrée du royaume du Saguenay."

Jacques Cartier admirant cette entrée gigantesque d'un pays mystérieux, voulut la connaître davantage. Faisant dévier ses navires, il entra dans le Saguenay et le remonta sur l'étendue de quelques lieues.

Un parti de Sauvages y chassaient le loup-marin. En apercevant ces grosses maisons flottantes qui s'avançaient vers eux, ils prirent peur et se mirent à fuir de toute la force de leurs rames.

Domagaya les héla, leur disant de ne rien craindre. En entendant parler leur langue et reconnaissant l'un des leurs parmi les étrangers, ils furent rassurés. Bientôt même, ils s'approchèrent sans crainte, cherchant à commercer². Jacques Cartier les reçut à son bord, les

(2) Jacques Cartier s'est peut-être mépris sur la véritable raison qui fit fuir les Sauvages. Les "maisons flottantes" du découvreur n'étaient sûrement pas les premières qui se présentaient à leurs regards. Bien avant Jacques Cartier, les Basques fréquentaient le Saint-Laurent où ils venaient chaque année poursuivre la baleine. Ils avaient même leurs quartiers généraux à quelques lieues de là, sur cette île aux Basques qui a gardé leur nom et où l'on montre encore les ruines des fourneaux où ils faisaient fondre la chair des baleines pour en extraire l'huile. Ils employaient volontiers la main d'oeuvre indienne et, sans doute, ne traitaient-ils pas toujours leurs employés indigènes avec la douceur et la justice convenables. Si l'on en croit une tradition, ils auraient même pratiqué "la chasse aux Indiens" pour se procurer la main d'oeuvre, quand celle-ci ne se présentait pas en nombre suffisant. L'on comprend que les pêcheurs du Saguenay, voyant venir à eux ces vaisseaux redoutables, aient d'abord songé à fuir. La facilité avec laquelle ils reviennent de leur peur à la voix de leur congénère et leur empressement à commercer avec les étrangers montrent évidemment qu'ils n'en étaient pas à leur première rencontre avec les Blancs. Ils savaient ce qu'on pouvait leur offrir et quels échanges leur plaisaient par-dessus tout. De retour en France, les Basques étaient naturellement muets sur les lieux dont ils tiraient de si précieux trésors et le pays des Baccalos demeurait toujours mystérieux pour le grand public.

traita amicalement et, en retour des fourrures qu'ils lui offrirent, remit à chacun d'eux une hache et un couteau, ce dont ils furent ravis.

Mais à ce moment, la marée baissait et, non seulement les navires n'avançaient plus, malgré les voiles, mais ils étaient entraînés par le courant. Constatant cette difficulté, et voulant d'ailleurs retourner au grand fleuve, Jacques Cartier se laissa dériver vers l'embouchure. Mal lui en prit, ses navires, saisis par la force impérieuse du courant, furent emportés comme une flèche et faillirent aller se briser sur les battures de l'île aux Vaches³.

Quelques semaines après, Jacques Cartier s'étant rendu à Hochelaga, gravissait les pentes du mont Royal et, du sommet, voyait s'étendre à ses pieds un magnifique panorama. Le fleuve qui l'avait conduit continuait à dérouler, vers le soleil couchant, son sillage lumineux, il atteignait, au dire des Indiens, une mer immense sur laquelle on pouvait naviguer durant des mois.

Ses guides lui montrèrent une autre rivière dont le flot, presque aussi considérable, venait du nord-ouest.

—C'est là le chemin du Saguenay, ajoutèrent-ils.

(3) C'est que les eaux du Saguenay arrivent avec tant de force qu'elles s'enfoncent comme un coin dans le Saint-Laurent et coupent le courant sur une profondeur de plusieurs milles. Les paquebots de la *Canada Steamship Lines* qui, de nos jours, font le service du Saguenay, utilisent ce phénomène. Lorsqu'ils redescendent la rivière, ils se laissent porter par le flot, traversant toute la largeur du fleuve, et vont accoster sur la rive sud, à Cacouna, port de la Rivière-du-Loup. D'après son récit, on voit que Jacques Cartier était entré dans le Saguenay à la marée montante et qu'il y était demeuré jusqu'à la marée descendante, soit environ six ou sept heures. Toutefois, il ne repartit que le lendemain, mais il ne paraît pas avoir exploré la rivière; son but était autre, il voulait aller vers l'ouest, dans l'espérance de trouver le chemin tant désiré vers la Chine.

Pour la troisième fois, le découvreur entendait résonner à ses oreilles, le nom de ce royaume mystérieux ; pour la deuxième fois on lui en montrait le chemin et voilà que ce deuxième chemin paraissait être opposé au premier.

Cette contrée mystérieuse serait-elle donc aussi étendue qu'elle semblait riche en trésors de toute sorte ? Sans que le capitaine le leur eût demandé, les Sauvages prirent la chaîne d'argent du sifflet qui pendait sur sa poitrine, ainsi que le manche de son poignard qui était en cuivre doré, et lui firent comprendre, par signes, qu'en cette lointaine région, des métaux semblables se trouvaient en abondance.

Jacques Cartier aurait voulu plus de détails sur ces richesses minérales et sur le chemin qui y conduisait, mais que tirer de gens dont il ne connaissait pas la langue et avec lesquels il en était réduit au langage muet des gestes.

Aussi, de retour à Stadaconé, il résolut de tirer l'affaire au clair par le truchement de ses interprètes.

—En effet, lui répondit Donnacona, deux chemins conduisent au royaume du Saguenay, l'un par la rivière que l'on t'a montrée en venant ici et l'autre par celle que tu as vue à Hochelaga. Par cette dernière route, il faut canoter durant toute une lune pour arriver au but. C'est cependant la voie la plus directe et la plus facile ; par l'autre voie, il faut faire des portages longs et difficiles.

—Est-il vrai, demanda Jacques Cartier, que l'on trouve au Saguenay de l'or et des pierres précieuses ?

—Oui, au Saguenay, on trouve en quantité de l'or et des pierres précieuses ; en certains lieux, il suffit de



Du haut du mont Royal, les Indiens montrent à Jacques Cartier une rivière qui conduit au royaume du Saguenay.

se baisser pour les ramasser. Dans ce pays vivent des gens habillés en étoffe de laine, comme toi, ils sont blancs comme toi et ils ont des villes dans lesquelles ils demeurent.

Donnacona était un hâbleur; plus tard, en France, s'apercevant que ses auditeurs ajoutaient foi à ses paroles et prenaient goût aux choses merveilleuses, il se laissa aller aux fantaisies de son imagination. Aux faits réels qu'il avait appris en Amérique, il ajouta, en les amplifiant, les fables qu'il avait entendues de la bouche des matelots, aux longues heures de veille; il se lança dans des récits extravagants qui nous amusent aujourd'hui, mais qui trouvaient croyance à cette époque toute pétrie de merveilleux. La découverte d'un nouveau monde, de peuples nouveaux aux moeurs étranges, de produits jusqu'alors inconnus, disposaient les esprits aux croyances les plus extravagantes.

Donnacona, se voyant écouté comme un personnage, son imagination ne connut plus de bornes. Il certifiait qu'au Saguenay, se trouvait une infinité de rubis et autres pierres précieuses, que la contrée était habitée par des pygmées, des unijambes et des êtres qui pouvaient vivre sans boire ni manger, se contentant de l'arôme des plantes.

Ces fantasmagories étaient écoutées avec admiration, non seulement par le peuple, mais même par des gens sensés, des écrivains et des savants. C'est auprès de Donnacona que Rabelais puisa les éléments de son fameux ouvrage héroï-comique: **Gargantua**.

Mais si, laissant de côté les extravagances du Donnacona français, nous nous en tenons au récit qu'il fit à Jacques Cartier alors qu'il était encore à Stadaconé,

nous devons reconnaître que ses renseignements sont remarquablement justes.

Notons tout d'abord que le royaume du Saguenay, tel que le comprenaient les Indiens, était beaucoup plus étendu que la région aujourd'hui connue sous ce nom.

Il englobait non seulement les comtés actuels de Saguenay, Chicoutimi, Roberval et Lac Saint-Jean, mais encore toute cette immense région à laquelle nous avons donné le nom d'Abitibi.

Ainsi compris, ce pays mérite admirablement le nom de Saguenay que les Indiens lui avaient donné⁴. En effet, le mot Saguenay, dans la langue montagnaise signifie : **Eau qui sort**.

Le Saguenay est bien le pays de l'eau qui sort. La hauteur des terres, n'est-elle pas le noeud central d'où surgissent, non seulement les tributaires du lac Saint-Jean, source de la rivière Saguenay, mais encore tous les affluents directs ou indirects du Saint-Laurent sur la rive nord et le Saint-Laurent lui-même. C'est dans l'antique royaume du Saguenay que prennent naissance, outre le Saint-Laurent, l'Outaouais, la Lièvre, la Gati-neau, le Saint-Maurice, la Péribonka, la Métabetchouan, la Mistassini et la Chamouchouan, pour ne parler ni du fleuve Hamilton qui va porter ses eaux à l'Atlantique

(1) C'est par erreur que Jacques Cartier appliqua le nom de Saguenay à la rivière qu'on lui indiquait comme étant "le chemin qui conduit au royaume du Saguenay". Il dit lui-même, dans sa relation, qu'il l'a nommée ainsi, *parce qu'elle va jusque au dit Saguenay, qu'elle est la rivière et chemin du royaume et terre du Saguenay*... Les Indiens appelaient ce cours d'eau *Pitchitaoutchez* : *le fleuve de la mort*, nom également bien choisi; le Saguenay, avec ses rives abruptes, gigantesques et sombres, ne semble-t-il pas le fleuve qui conduit aux lieux ténébreux de la mort. Les Grecs en eussent fait le fleuve des Enfers et le chemin qui mène au royaume des morts.

nord, ni des affluents de la baie d'Hudson, sur le côté nord-est: Harricana, Nottaway, Rupert, deversoir du lac Mistassini et la Rivière de l'Est ⁵.

L'antique royaume du Saguenay est donc bien la grande source des eaux. Ce fait avait particulièrement frappé les Indiens, grands usagers des rivières, ces chemins qui marchent et les seuls ouverts à leurs longues randonnées.

Quant aux richesses minérales dont il est si souvent question, quoique mal connues des Indiens, elles étaient véritables; les mines actuelles de l'Abitibi et de la région du lac Chibougameau en sont la preuve. L'on a découvert que quelques-unes de ces mines d'or, tout aussi bien que les mines de cuivre du lac Supérieur, avaient reçu un commencement d'exploitation à une époque que nous ne pouvons encore préciser et par un peuple dont nous ne connaissons pas l'histoire. Les mines d'argent du Témiscamingue étaient, elles aussi, connues des Sauvages qui les indiquèrent au chevalier

(5) Le Saint-Maurice prend sa source à la hauteur des terres et touche aussi tant au bassin du lac Saint-Jean qu'à celui de la baie James et de la rivière Outaouais. Un vieux Métis de la région nous a affirmé avoir vue une source dont les eaux se partagent en deux ruisseaux, l'un coulant vers le Saint-Maurice et l'autre vers la baie James. Ce phénomène n'est cependant pas fréquent, car à cet endroit du Plateau, les lacs et le marais sont nombreux et plutôt stagnants, ne se déversant que paresseusement dans l'une ou l'autre direction. En juillet 1930, mois de pluies exceptionnellement abondantes, les ingénieurs de la Commission des Eaux Courantes craignaient que les eaux retenues par le Barrage Gouin ne couvrirent l'étroite bande de terre qui sépare, à certains endroits, le bassin du Saint-Maurice et celui du lac Saint-Jean, pour se creuser un passage et se perdre dans une mauvaise direction. Une enquête révéla bientôt la justesse de ces craintes: la différence du niveau entre la surface de l'eau et le sommet de la ligne de partage n'était que de trois ou quatre pieds. Cette relation étroite entre les deux bassins était connue depuis longtemps des Sauvages. On rencontre, en effet, à Weymontachingue, des Métis de la réserve de Pointe-Bleue, lac Saint-Jean, émigrés par eau vers les terrains plus giboyeux du Haut-Saint-Maurice.

de Troyes et à d'Iberville, lors de leur voyage à la baie d'Hudson.

En passant à l'île aux Coudres, au printemps de 1536, des Indiens offrirent à Donnacona, alors prisonnier de Jacques Cartier et en route pour la France, un grand couteau de cuivre rouge qui venait du Saguenay.

Reste la question des hommes habillés de drap. Les allusions des Indiens à ce sujet peuvent fort bien se rapporter à l'époque où les Northmans occupaient l'Amérique. Ils étaient disparus depuis deux siècles à peine quand les Sauvages rapportaient cela à Jacques Cartier et même, si l'inscription runique découverte à Kensington (Minnesota) dit vrai, ces Northmans, venus du Groënland, par la baie d'Hudson, étaient encore au lac Supérieur en 1362, soit moins de cent soixante-quinze ans avant l'arrivée de Jacques Cartier.

Quant à la rivière que nous avons appelée Saguenay, c'est un fiord, c'est-à-dire un bras de mer, plutôt qu'une rivière. D'une largeur moyenne d'un mille, d'une longueur de soixante-quinze milles, encaissée entre deux rangées de montagnes rocheuses, sombres et à pic, dont certaines dépassent 1,500 pieds, il présente l'aspect d'une entaille gigantesque, creusée par quelque cataclysme, aux âges préhistoriques. La profondeur de cette entaille dépasse huit cents pieds, c'est-à-dire que le Saint-Laurent pourrait être complètement à sec, tandis que le Saguenay conserverait encore un lit assez profond pour porter les plus gros navires.

L'eau du Saguenay est salée comme celle de la mer jusqu'à la baie des Haha ou Grande-Baie, quant à la marée, elle se fait sentir, tout le long du Saguenay, jusqu'à six milles en amont de Chicoutimi. Les Sauva-

ges qui avaient remarqué ce fait, s'en servaient pour remonter le cours avec plus de facilité.

Le royaume du Saguenay a aussi ses lacs, véritables petites mers intérieures dont le plus connu, sinon le plus vaste, est le lac Saint-Jean, ainsi nommé du Père Jean Dequen, son découvreur.

Auparavant, il portait le nom de lac Piékouagami, c'est-à-dire lac peu profond; c'est, en effet, une cuvette sablonneuse sans profondeur où la navigation est à peu près impossible⁶. Cette nappe ovale de quatre cents milles carrés, ayant un diamètre moyen de vingt-trois milles, occupe le centre d'une plaine fertile. De nos jours, de riches paroisses agricoles ont remplacé l'antique forêt qui ombrageait ses rives; la plaine du lac Saint-Jean a mérité le surnom de "grenier de la province de Québec".

Le lac Saint-Jean reçoit des cours d'eaux puissants. Toute l'eau qu'il reçoit, il la déverse dans le Saguenay par deux ouvertures: la grande et la petite Décharges. Entre ces deux déversoirs, s'étend l'île d'Alma. Au milieu même de la grande Décharge, se dresse un îlot rocheux appelé l'île Maligne. C'est ce rocher qui a servi de base à une épaisse digue qui ferme aujourd'hui la chute. La force hydro-électrique ainsi obtenue anime les manufactures de la région.

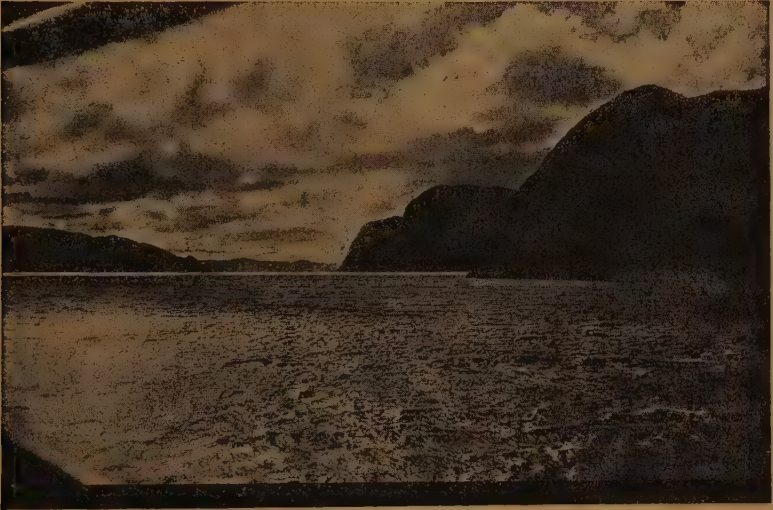
Tumultueux et bondissant, le Saguenay, échappé du lac, continue sa course jusqu'à Chicoutimi où, après un dernier saut⁷ il revêt cet aspect tranquille, majes-

(6) Cette navigation est même devenue tout à fait impossible depuis que les diverses écluses ont provoqué l'ensablement des rivières à leur embouchure. Si la profondeur du lac est faible sur les bords, elle atteint cependant deux cents pieds, au centre; on a même trouvé beaucoup plus profond à certains endroits.

(7) Ce dernier saut est la chute à Caron maintenant aménagée et développant une force hydro-électrique de plus d'un million de chevaux-vapeurs.

tueux et sombre, qui en fait un cours d'eau à part et à nul autre semblable.

Jacques Cartier, désireux de trouver au Canada, des mines d'or semblables à celles qui enrichissaient les Espagnols, en Amérique du Sud, aurait bien voulu se rendre au pays du Saguenay, mais les circonstances



Entre deux rangées de montagnes rocheuses coule
le Saguenay majestueux et sombre.

(Photo Chabot)

ne le lui permirent pas; affaibli par la terrible maladie qui venait de lui enlever vingt-cinq compagnons au cours de l'hiver, il avait hâte de retourner en France, afin d'y organiser une nouvelle expédition. Aussi, dès les premières semaines du printemps, il mit à la voile. Obligé de relâcher une semaine entière à l'Île-aux-Coudres, afin de laisser passer le gros de la débâcle, il y

rencontra une troupe d'Indiens qui prétendaient revenir du Saguenay et qui, en retour de quelques menus objets, lui offrirent un couteau en cuivre natif. C'était une nouvelle confirmation des dires de Donnacona.

C'est pourquoi, dès son retour, en 1541, Cartier résolut de prendre ses mesures pour explorer ce pays. Et comme on lui avait dit que la route la plus facile était celle d'Hochelaga, c'est dans cette direction qu'il organisa son voyage.

Sans doute, la saison était maintenant trop avancée, on approchait de la fin d'octobre, le fleuve pouvait prendre d'un moment à l'autre et emprisonner le navire. Aussi le découvreur prétendait-il jeter simplement les jalons d'un voyage qu'il accomplirait au printemps. Il préciserait la direction, laisserait des vivres et mettrait tout au point, afin que, le moment venu, il pût partir sûrement et sans délai.

Laissant donc ses compagnons achever l'installation du Cap-Rouge, il frêta une barque et partit avec une forte équipe de rameurs pour remonter le fleuve et **“prendre vue et connaissance de la nature des saults d'eau qu'il faut passer pour aller au Saguenay”**.

Telle était sa hâte qu'il passa devant la bourgade d'Hochelaga sans s'y arrêter et arriva au premier sault (Sault Saint-Louis).

Les difficultés qu'il eut à surmonter lui montrèrent clairement que ce rapide était inaccessible à toute embarcation. Les Sauvages, eux, prenant leurs légers esquifs d'écorce sur leurs épaules et portageant sur la rive, pouvaient bien remonter sans fin le cours de ces

rivières, mais elles étaient fermées à la barque des Blancs et encore plus à leurs gros navires à voiles.

En reprenant la route de Charlesbourg-Royal, Jacques Cartier portait le deuil d'un autre de ses rêves : il avait maintenant la certitude que le chemin tant cherché vers les Indes et les pays des épices n'existait pas.

Au printemps, le découvreur repartit pour la France sans avoir fait la moindre tentative pour atteindre le Saguenay par l'autre voie. C'est qu'il croyait avoir trouvé sur place les riches minéraux que le roi de France ne cessait de lui réclamer. Jacques Cartier emportait plusieurs tonneaux de cristaux de quartz et de pyrite de fer qu'il croyait être des diamants et du minerai d'or.

Roberval arrivait sur ces entrefaites. Lui aussi s'était laissé prendre au mirage. Ayant ouï les paroles de Donnacona, il les avait acceptées comme paroles d'Évangile et il venait, au Canada, refaire une fortune que ses goûts princiers et ses extravagances avaient si largement ébréchée, qu'il dut emprunter sur la succession de sa nièce, Marguerite, pour frêter ses navires et engager ses équipages.

A Terre-Neuve, il avait rencontré Jacques Cartier et le Malouin lui avait montré quelques échantillons des trésors qu'il emportait. On fit l'essai du minerai dans le creuset et on le crut de l'or véritable.

A cette vue, les yeux du vice-roi s'agrandirent et, fort de son autorité, il ordonna au capitaine de rebrousser chemin et de revenir avec lui à Charlesbourg-Royal.

Mais Jacques Cartier, impatient de connaître la valeur véritable des richesses qu'il emportait, s'esquiva, profitant de la nuit pour mettre à la voile et cingler vers la France.

— II —

Roberval.

Roberval ne fut contrarié qu'à moitié; seul, il agirait à sa guise, et, puisque, au dire de Jacques Cartier, les trésors étaient à portée de la main, il saurait en faire une ample provision.

Aussitôt débarqué à Charlesbourg-Royal qu'il rebaptisa France-Roy, il se mit en quête du pays des mines. Les Indiens furent méticuleusement interrogés.

—Si c'est ce métal que tu cherches, lui répondit un jour Agona, successeur de Donnacona, et il montrait en même temps le pommeau doré de son épée, tu le trouvera au pays du Saguenay.

—Les as-tu vues toi-même, ces mines d'or, demanda Roberval.

—Non, répondit le chef indien, je n'ai jamais voyagé dans ce pays, mais c'est une tradition parmi nous que le royaume du Saguenay renferme beaucoup de choses mystérieuses, du métal jaune comme celui-ci, et beaucoup d'autres choses que nous ne connaissons pas.

—Tu pourrais nous conduire? demanda anxieusement Roberval.

—Je te l'ai dit, je n'y suis jamais allé, mais je pourrai te fournir des guides qui te conduiront à la nation voisine; là, tu devras t'entendre toi-même avec eux, car ce peuple n'est pas ami avec le nôtre.

Les yeux de Roberval s'enflammèrent. Ah! enfin, partir! Trouver le métal si ardemment désiré qui lui

permettrait de payer ses dettes et de reprendre, en France, sa vie de grand seigneur.

Mais la saison était maintenant trop avancée; il fallait renvoyer l'expédition au printemps, lorsque lacs et rivières seraient redevenus naviguables.

L'hiver fut terrible, le scorbut enleva plus de quarante hommes. Néanmoins, dès que le printemps eut débarrassé le fleuve de sa carapace, le tenace vice-roi résolut de mettre son projet à exécution.

Le 5 juin, il quittait France-Roy, descendait le fleuve avec **"huit barques tant grandes que petites, et soixante-dix personnes"**, ne laissant à France-Roy que le nombre de colons nécessaires à l'entretien et à la garde des bâtiments.

Les auteurs ne s'accordent pas sur la direction prise par Roberval. Sans doute il allait au Saguenay, mais par quel chemin? Plusieurs assurent qu'il remonta le fleuve jusqu'à Hochelaga. Nous ne le croyons pas. Roberval avait rencontré Jacques Cartier à Terre-Neuve et celui-ci avait dû lui donner les raisons pour lesquelles il n'avait pas exploré le Saguenay. Sachant la route d'Hochelaga impraticable, il est tout naturel de penser que Roberval chercha à employer l'autre⁸.

(8) Il est vrai que la copie anglaise de la Relation de Roberval, la seule qui soit parvenue jusqu'à nous, dit que Roberval, partant de France-Roy, remonta le fleuve "sailed against the stream". Cette direction semble même corroborée par la carte de Descelliers, de 1550, laquelle porte, au confluent de l'Outaouais et du Saint-Laurent, l'indication, "*jusques icy a esté Mons. de Roberval*". Un fait demeure, si Jacques Cartier, lors de sa rencontre avec Roberval, à Terre-Neuve, a renseigné le vice-roi, et il a dû le faire, ne serait-ce que pour répondre aux questions qui lui étaient posées, il n'a pu laisser ignorer à Roberval que le passage vers le Saguenay, par cette direction, était impossible aux navires, tandis que la rivière Saguenay, s'ouvrait largement et ne semblait pas pénible à remonter.

Il est à remarquer aussi que Roberval ne semble pas avoir exploité les mines où son prédécesseur croyait avoir trouvé la richesse. Sans doute soumit-il le minéral et les pierres précieuses à une épreuve plus minutieuse qui révéla leur peu de valeur.

Et c'est pourquoi, laissant l'établissement de Cap-Rouge à la garde d'un subalterne, il se dirigeait vers le Saguenay.

Jusqu'où se rendit l'expédition? On ne le sait pas, mais ce qui est certain c'est qu'il dut rebrousser chemin sans avoir découvert ni les mines, ni le royaume. Une barque ayant chaviré, huit de ses hommes perdirent la vie.

La suite de son rapport est perdue; on sait seulement qu'il fut rapatrié avec ses gens, au cours de l'été.



CHAPITRE DEUXIEME

Le Royaume des fourrures

— I —

La traite des fourrures.

Après le départ de Roberval, le royaume du Saguenay retourne dans la nuit d'où il était à peine sorti. Le Canada lui-même demeure dans l'oubli; pour les Européens, c'est une contrée peu connue, habitée par des sauvages et où d'aventureux marins vont se livrer à la pêche à la morue, à la chasse au loup marin ou à la baleine et au commerce des fourrures.

Le Saint-Laurent avec son golfe largement ouvert est la porte d'entrée de ce pays, mais c'est au port de Tadoussac que se trouve le grand centre de ralliement. C'est là que trafiquants et Sauvages se rencontrent pour la traite des fourrures. Un vieillard montagnais racontait plus tard au Père Charles Lallemant, qu'il avait vu jusqu'à vingt navires à la fois dans le port de Tadoussac.

Le site de Tadoussac, au confluent du Saint-Laurent et du Saguenay, convenait admirablement à ce

rendez-vous commercial, à cette foire d'été, la première jamais créée en Amérique du Nord et où se rendaient en grand nombre Blancs et Sauvages, les uns attirés par les précieuses fourrures offertes, les autres par l'appât des colifichets donnés en échange.

Le royaume du Saguenay était vite devenu le pays par excellence de la fourrure. Cette immense région, à cause de ses montagnes somptueusement boisées, donnait asile à une grande variété d'animaux. Ses innombrables lacs et ses rivières permettaient aux légers canots d'écorce de pénétrer partout. De plus, les Montagnais étaient des chasseurs émérites. Longtemps ils n'avaient poursuivi le gibier que pour leur subsistance; mais maintenant que la pelleterie était devenue une sorte de monnaie au moyen de laquelle on pouvait se procurer toutes sortes de commodités, ils traquaient les fauves avec ardeur et entassaient, pour l'échange, des quantités de plus en plus grandes des soyeuses dépouilles.

Sans doute étaient-elles erronnées les légendes qui avaient fait du Saguenay, le royaume mystérieux des mines d'or, d'argent et de pierres précieuses; mais ce pays allait donner, sous une autre forme, des richesses encore plus considérables que n'auraient pu fournir ses mines, si on les avaient découvertes et exploitées à cette époque; la traite serait, pour de longues années, comparable aux mines d'or du Pérou.

Il ne faudrait pas s'imaginer cependant, que les Français créèrent le poste de Tadoussac. Ils ne furent pas les instigateurs de la foire annuelle qui s'y tenait; le poste existait bien avant eux. De tout temps, le Saguenay avait fourni les fourrures les plus abondantes et

les plus précieuses, tandis que les contrées situées au sud du Saint-Laurent produisaient surtout des denrées : maïs, citrouilles, fruits sauvages, etc. C'est à Tadoussac que se faisait l'échange. Les Français (Normands, Basques et Bretons) y apportèrent des couvertures de laine aux éclatantes couleurs, des ustensiles de



L'ours l'un des principaux représentants de la faune du royaume du Saguenay.

ménage, des couteaux, des haches, et des colifichets. La foire d'été de Tadoussac prit alors une importance nouvelle; les Sauvages y accoururent des régions les plus éloignées: des bords du lac Supérieur aussi bien que des rives du Mississippi.

Les rapports étaient assez faciles, grâce aux interprètes, Blancs ou Sauvages. On sera peut-être étonné

d'apprendre que, parmi les interprètes, les Blancs étaient les plus nombreux. Chaque année, des Français acceptaient d'hiverner avec les Indiens, apprenaient leur langue et ne tardaient pas à y devenir très habiles; à tel point qu'ils furent choisis comme orateurs à l'occasion des traités qui se signaient assez souvent d'une nation à l'autre. Quelques-uns même, voyageant de tribu en tribu, apprenaient les divers dialectes et pouvaient servir d'interprètes entre plusieurs nations. On en vit qui parlaient avec facilité jusqu'à trente dialectes différents.

Quant aux trafiquants européens, Tadoussac était pour eux le bout du monde. Tout à leurs échanges, ils ne s'occupaient ni des pays immenses qui les entouraient, ni des peuples qui les habitaient. Pour eux, le royaume du Saguenay était simplement le royaume des fourrures, parce que de là venaient les plus belles et les plus précieuses qu'ils pouvaient se procurer en échange de leur pacotille. Et comme ils se faisaient une idée du pays d'après la bordure de montagnes qui semblait en défendre l'entrée, ils trouvaient commode de désigner les habitants sous le nom de Montagnards ou Montagnais, comme plus tard on apella Saulteux les Indiens qui venaient du Sault-Sainte-Marie.

Ce commerce dura près d'un siècle, mais il connut son apogée au cours de la période qui va de 1560 à 1600. On n'a guère de détails sur les allées et venues des trafiquants de cette époque, car ils gardaient jalousement le secret des sources de leurs profits.

— II —

Les premiers vice-rois.

Cependant les fourrures les plus précieuses s'accumulaient chez les grands marchands de Paris et peu à peu, les rois de France, qui avaient perdu toute illusion sur les mines d'or du Saguenay, s'avisèrent qu'une autre source de revenus s'offrait à eux, s'ils réglementaient ce commerce clandestin. Leur attention y était périodiquement attirée par ceux qui, s'y croyant des droits, sollicitaient le monopole exclusif de la traite. C'est ainsi que nous verrons Jacques Noël réclamer et obtenir ce privilège à titre de petit-neveu et d'héritier naturel de Jacques Cartier, auquel l'Etat demeurait débiteur pour une créance de 30,000 livres.

En 1601, Pierre Chauvin obtint du roi Henri IV, le privilège de la traite des fourrures **“sur une étendue de cent lieues, le long du fleuve de Canada en allant vers Tadoussac”**. En retour, il s'engageait à établir, dans le pays, cinquante colons par année et à les soutenir jusqu'à ce qu'ils puissent être capables de se suffir à eux-mêmes.

Pierre Chauvin recevait en même temps le titre de vice-roi, jadis accordé à Roberval et au marquis de la Roche.

Le nouveau vice-roi partit aussitôt pour son vice-royaume avec une flottille de quatre navires¹. Il était

(1) L'Un des quatre était le *“Don de Dieu”* sur lequel Champlain, sept ans plus tard, devait monter pour venir fonder Québec.

accompagné de ses deux associés: le sieur de Monts et Dupont-Gravé.

Or, Chauvin n'avait qu'un but: s'enrichir au commerce des pelleteries. La colonisation ne l'intéressait pas. Aussi, malgré l'avis de Dupont-Gravé, un habitué des voyages du Saint-Laurent, choisit-il Tadoussac, non seulement comme lieu de commerce, ce qui était normal, mais aussi comme centre de la colonisation, ce qui était courir à un échec certain. Mais dans l'esprit de Chauvin, les soi-disant colons seraient surtout des intermédiaires de son commerce.

Il fit donc ériger un fort pour la traite, lequel devait servir en même temps de logement pour les colons. Ce fut la première maison permanente construite au royaume du Saguenay; elle était située tout au fond de la baie, sur la terrasse où s'élève aujourd'hui le grand hôtel de Tadoussac. C'était un édifice considérable, il mesurait vingt-cinq pieds de long, vingt de large et huit de haut. Pour parer à toute éventualité, il était entouré d'une forte clôture en pieux et d'un fossé creusé dans le sable. Il représentait très bien le type des forts de traite qui seront construits un peu partout dans la suite².

La saison de traite fut des plus fructueuses, des milliers de sauvages apportaient de précieuses fourrures. Chauvin n'en demandait pas davantage, aussi, à l'automne, laissant seize hommes, seize colons, pour garder le fort, il regagna la France.

(2) La compagnie de navigation "Canada Steamship Lines" en a fait exécuter une reproduction, aussi réelle que possible; elle s'élève à quelques pas du luxueux hôtel qui occupe maintenant le fond de la baie de Tadoussac-

Malheureusement, ces prétendus colons avaient été bien mal choisis. Dès qu'ils se virent sans maître, ce fut un beau désordre. Tout le monde voulait commander et personne ne consentait à travailler. En quelques semaines les provisions furent consommées.



Reconstitution du fort de traite érigé par Chauvin à Tadoussac en 1602. — Photo C. S. L.

L'hiver fut dur; avec la famine, la maladie se déclara, onze moururent du scorbut; les cinq survivants, à bout de ressources, se retirèrent parmi les Sauvages qui les accueillirent charitablement.

Chauvin les retrouva l'année suivante et, sur leurs instances, il consentit à les ramener en France. Mais le roi, mécontent du peu d'attention que le vice-roi avait accordé à la colonisation, songeait à lui retirer son mo-

népole, quand il mourut des suites d'une maladie contractée au cours de ce second voyage.

Son titre et ses privilèges passèrent à M. de Chastes, gouverneur de Dieppe.

Dieppe était alors le grand port d'embarquement pour le Canada³. M. de Chastes, homme sincère et droit, connaissait le Canada par les nombreux navires qui s'y rendaient chaque année et par le récit des marins.⁴ Il était décidé à mener à bien l'oeuvre de colonisation qui lui était confiée. Il songeait même à s'y rendre en personne afin d'y consacrer le reste de ses jours au service de Dieu et de son roi. Mais pour faire oeuvre durable et sûre, il convenait d'être bien renseigné sur les sites les plus favorables à l'établissement des colons.

Il envoya donc Champlain, son ami, et Dupont-Gravé, ancien associé de Chauvin, et très au fait de ses voyages au Canada. Champlain devait dresser une carte du Saint-Laurent, et s'enquérir des lieux favorable à la colonisation tandis que Dupont-Gravé s'occuperait de la traite. Tous deux devaient faire rapport au vice-roi dès l'automne.

Ils arrivèrent à Tadoussac le 23 mai 1603 et trois jours après était conclu le premier traité d'alliance entre Français et Indiens.

(3) Il avait succédé à Saint-Malo d'où était parti Jacques Cartier et qui continuait à être le centre de la morue.

(4) De plus il était mis au courant de tous les aspects des commerces par l'étude qu'il venait de faire, comme arbitre, entre Chauvin et ses dénonciateurs, les marchands de Rouen et de Saint-Malo.

C'est à la Pointe-aux-Alouettes, en face de Tadousac⁵ qu'eut lieu cette mémorable rencontre. Des bandes de Montagnais, d'Algonquins et d'Etchemins étaient cabanés là, célébrant la victoire qu'ils venaient de remporter sur un parti d'Iroquois, leurs ennemis communs.

Dupont-Gravé et Champlain allèrent leur rendre visite. **“Ayant mis pied à terre, raconte Champlain, nous arrivâmes à la cabane d'Anadabijou, grand sagamo des Montagnais, où le festin était servi. Le dit sagamo nous reçut très cordialement”.**

Les Français avaient amené avec eux deux Sauvages qui avaient passé plusieurs années en France et qui, depuis, servaient d'interprètes.

Sur l'invitation de Champlain, l'un d'eux commença une harangue à la mode indienne. Il raconta la bonne réception qui lui avait été faite en France, la bonté du roi Henri IV à qui il avait été présenté et les bons traitements qu'il avait reçus partout.

—Le roi de France, dit-il, veut du bien à ses fils du Saguenay et du Canada; il désire établir des hommes blancs ici afin de faire encore plus de commerce et de cultiver des plantes très bonnes à manger. Le roi de France veut que ses fils du Saguenay et du Canada vivent en paix et si les Iroquois viennent les attaquer encore, il enverra des guerriers armés de bâtons qui crachent le feu pour les punir.

L'orateur parla ensuite des choses étonnantes qu'il avait vues sur cette terre lointaine, les maisons, les palais, les villes, les campagnes cultivées où poussaient

(5) Le site de cette réunion historique appartient aujourd'hui au Séminaire de Chicoutimi qui en a fait un lieu de vacances et de repos pour ses professeurs.

toutes sortes de plantes bonnes à manger, les gros navires, les caribous (chevaux) qui traînaient les voitures il raconta la façon de vivre des hommes blancs qui était bien la plus confortable et la plus agréable.

L'assistance l'écouta avec un silence plein d'admiration.

Lorsqu'il eut terminé, le sagamo Anadabijou remplit son calumet de pétun odorant, l'alluma au foyer, en tira quelques bouffées qu'il rejeta tour à tour, aux quatre coins de l'horizon et l'offrit aux deux visiteurs pour qu'ils accomplissent le même rite.

Le calumet ayant circulé tout autour de l'assemblée, Anadabijou commença sa harangue.

—Anadabijou est un chef, proclama-t-il, il commande à une nation de guerriers qui s'étend au loin vers le nord⁶, mais il veut que la paix règne partout afin que chacun puisse se livrer tranquille à ses occupations; et c'est pourquoi il est venu au secours de ses amis les Algonquins et les Etchemins⁷ qui étaient sans cesse

(6) A remarquer qu'Anadabijou ne se dit pas le roi du Saguenay; il n'en possédait, en effet, qu'une partie. On doit même se demander si le royaume du Saguenay n'était pas simplement un pays légendaire, se rapportant à un âge où un peuple inconnu et peut-être civilisé en exploitait les mines et autres richesses; l'archéologie américaine, à mesure qu'elle livre ses secrets, recule à des siècles lointains, l'époque habitée de notre pays; l'histoire du Vinland colonisé par les Northmans, n'en serait qu'un épisode.

(7) Les Algonquins occupaient le littoral nord du Saint-Laurent, de Tadoussac à Hochelaga. Les Etchemins appelés aussi par les Français *Malécites* et *Pénobscots* par les Anglais, occupaient le littoral sud, depuis Lévis (en face de Québec) jusqu'à la rivière du Loup et le Nouveau-Brunswick. La rivière Etchemin qui se jette dans le Saint-Laurent, près du pont de Québec, a gardé leur souvenir. Quant aux Hurons dont nous entendrons parler plus tard, ils n'habitaient pas Québec, mais bien plus loin, à l'ouest, depuis Hochelaga jusqu'au littoral des Grands-Lacs. C'est à tort qu'on a cru que leur centre était à Québec; ils y vinrent rencontrer Champlain, il est vrai, mais simplement pour lui demander son appui dans leur lutte contre les Iroquois. Chassée de son

attaqués par les Iroquois. Nous les avons vaincus, leurs chevelures pendent à la ceinture de nos guerriers; mais s'ils reviennent encore, nous savons que les bâtons magiques des Visages Pâles les mettront rapidement en fuite. Vous, les Français, vous êtes nos frères, nous aimons à converser avec vous. Choisissez un lieu qui vous plaise et faites-en votre habitation, cultivez les plantes qui sont bonnes pour tous.

A ces mots, une approbation s'éleva de toutes les bouches :

—Ha! Ha! Ha!

Ce qui veut dire: Oui! Oui! Oui! ou, comme nous disons ordinairement: Bravo! bravo! bravo!— et les Anglais: Hear! Hear! Hear!

—Il n'y a pas de nation au monde, poursuivit l'orateur, à qui notre peuple veuille autant de bien qu'aux Français. Qu'ils viennent s'établir parmi nous, nous partagerons nos terres avec eux.

Après ce discours, les Sauvages se livrèrent à des jeux et à des danses qui émerveillèrent les Français. La fête se termina par un grand festin auquel prirent part Blancs et Peaux-Rouges.

Le lendemain, répondant à l'invitation de Champlain, ces mêmes tribus traversèrent à Tadoussac pour rendre leur visite aux Français. Ils furent bien reçus et des présents mirent le comble à leur joie. Ils se retirèrent après de nouvelles protestations d'amitié.

Ce premier traité, conclu entre Indiens et Français, fut fidèlement gardé: Montagnais, Algonquins et Etche-

pays et presque détruite, cette malheureuse nation vint, plus tard, chercher refuge auprès des Français à l'île d'Orléans puis à la Jeune Lorette où leurs descendants vivent encore.

mins devaient demeurer jusqu'au bout les amis sincères de la France. Aussi l'histoire du Saguenay ne renferme-t-elle aucune de ces scènes d'horreur, de ces massacres qui ensanglantent, en d'autres lieux, presque chaque page de l'histoire du Canada à l'époque indienne.

Champlain et Pont-Gravé avaient annoncé aux Sauvages alliés que le roi de France désirait envoyer des colons au Canada et ceux-ci avaient gracieusement consenti à les recevoir. Il restait maintenant à trouver un site favorable, un lieu qui offrirait des avantages au double point de vue de l'agriculture et du commerce.

Tandis que Pont-Gravé demeurait à Tadoussac pour s'occuper de la traite, Champlain remontait le Saguenay sur une distance de quinze lieues⁸. Il n'alla pas plus loin, épouvanté par la muraille gigantesque de rochers qui s'élevait sur les deux rives. Là n'était point le lieu souhaité pour établir des champs cultivés. Il faudra encore près de deux siècles pour que l'on découvre enfin la "bonne terre du Saguenay" et que l'on décerne, à la plaine du lac Saint-Jean, le titre significatif de "grenier de la province de Québec".

Champlain revint donc au Saint-Laurent et commença à remonter son cours, jusqu'à ce qu'il eût trouvé, à Québec, l'antique Stadaconé, le lieu qu'il souhaitait.

Avec un commerce organisé sur des bases solides et une alliance en bonne et due forme avec les Algonquins, propriétaires du sol, on pouvait escompter le succès de la colonisation.

(8) Jusqu'à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui Tableau, à quelque distance en amont du Cap Éternité.

La traite, cette année-là, fut extraordinairement fructueuse; il était venu des Sauvages des régions les plus éloignées, voire des rives de la baie d'Hudson. Tout permettait d'envisager l'avenir avec sérénité, lorsqu'en arrivant en France, les deux colonisateurs apprirent la mort de leur protecteur, M. de Chastes.



Le cap Trinity devant lequel passa Champlain lors de son exploration du Saguenay. Photo C.S.L.

Heureusement son titre de vice-roi du Canada passait à M. de Monts, son successeur comme gouverneur de Dieppe. M. de Monts, on s'en souvient, était déjà venu au Canada avec Chauvin et Pont-Gravé.

Depuis, il avait continué à s'intéresser à ce pays, mais il ne connaissait que le port de Tadoussac et jugeait le lieu tout à fait impropre à la colonisation. Cham-

plain eut beau lui représenter qu'en remontant le fleuve, on trouvait des terrains d'une remarquable fertilité, sa répugnance demeurait. Il résolut d'établir sa colonie sur les bords de l'Atlantique, en Acadie, où les relations avec la France seraient plus faciles puisqu'on pourrait y maintenir la navigation en hiver comme en été.

Tadoussac demeurait cependant le grand centre du commerce des fourrures; les vaisseaux y venaient de plus en plus nombreux chaque année. Ils arrivaient vers le commencement de juin et repartaient entre juillet et septembre.

"Ils apportent, écrit le Père Charles Lalemant qui vécut les derniers jours de gloire de Tadoussac, toutes les marchandises réclamées par les Indiens en échange de leurs pelleteries: couvertures aux voyantes couleurs, chapeaux, chemises, draps, haches, fers de flèches, alènes pour percer et coudre le cuir, couteaux, chaudières et autres ustensiles, pruneaux, raisins, farine, pois, biscuits; ajoutez à cela tous les colifichets dont aiment à se parer les Sauvagesses, ici comme partout, filles d'Eve.

Les Sauvages refusant toute espèce de monnaie dont ils n'avaient que faire, force était de leur offrir une grande variété de marchandises pour exciter leur ardeur à la chasse. Mais afin de faciliter les échanges, on ne tarda pas à établir une échelle des prix. La peau de castor, la plus recherchée de toutes les fourrures, devint l'unité monétaire. Dès lors les échanges se firent aisément: telle marchandise valait tant de pelus ou peaux de castor ou son équivalent d'autre peaux.

Et c'est ainsi que les navires, délestés de leur pacotille, se chargeaient de peaux d'orignal, d'ours, de loup-cervier, de renard, de loup, de martre, de blaireau, de rat-musqué et par-dessus tout, de peaux de castor. En une seule année, les navires emportèrent jusqu'à vingt-deux mille peaux de castor. L'ordinaire était de quinze à vingt mille peaux de castor et dix mille peaux d'originaux et autres.

Parmi la flotte régulière, appartenant au vice-roi, se glissaient les contrebandiers. Abrisés dans une anse discrète, donnant quelques colifichets de plus pour attirer les Sauvages, ils se hâtaient d'opérer une râfle fructueuse et disparaissaient au moment où les navires guetteurs, avertis par quelque Sauvage mécontent ou vindicatif, allaient leur donner la chasse. Parfois, cependant, ils tombaient dans les filets qui leur étaient tendus et alors, navire et cargaison étaient confisqués au profit du roi.



L'unité de monnaie du commerce des fourrures.

— III —

Champlain à Québec.

M. de Monts ne tarda pas à constater l'inconvénient qu'il y avait de deux centres différents, l'un pour le commerce, l'autre pour la colonisation. Aussi dès 1608, Champlain était autorisé à revenir sur le Saint-Laurent, et s'établissait définitivement à Québec⁹.

On nous représente souvent Champlain arrivant à Québec sur le Don de Dieu; en réalité, ce navire arrêta à Tadoussac, son pilote n'osant le risquer à travers le chenal encore mal connu du fleuve. Tout l'été, il y eut un va-et-vient continu de barques et de canots entre Tadoussac et Québec pour y transporter le matériel amené de France.

C'est au cours de ces allées et venues que Duval forma un complot pour tuer Champlain; il devait vendre, à un Basque, Darrache, tout le matériel de l'installation et ce dernier s'engageait, la saison de chasse à la baleine terminée, à l'emmener, lui et ses complices, en Floride, où ils auraient vécu du produit de leurs rapines.

Il y avait un monopole des fourrures, mais la chasse à la baleine et au loup-marin demeurait libre; les

(9) L'installation à Québec avait une autre cause. M. de Monts venait de perdre le monopole du commerce des fourrures. Sur la représentation de l'injustice qu'il subissait alors qu'il avait fait toutes les dépenses de la mise en oeuvre de cette entreprise, il obtint du roi, à titre de dédommagement, le monopole du commerce dans le Saint-Laurent, en amont de Matane, pour un an. Québec devenait donc un centre commode pour l'exploitation de ce monopole temporaire mais qui pouvait être renouvelé.

Basques s'y livraient avec ardeur, ne refusant pas, à l'occasion, d'y ajouter un peu de contrebande, d'où une rivalité toujours vive entre les deux partis. En l'occurrence, Darrache s'enrichissait de choses fort commodes pour son établissement de l'île aux Basques et il jouait un bon tour à ses concurrents.

Les évènements ne tournèrent pas aussi bien qu'il l'avait espéré, au dernier moment, l'un des complices, pris de remords, avoua tout; Duval fut saisi, jugé et pendu; ses complices, moins le dénonciateur, furent jetés à fond de cale et ramenés en France par Dupont-Gravé qui repartit avec les deux navires et le produit de la traite. Champlain, avec vingt-sept hommes, resta hiverner à Québec, à son "Abitation".

Tadoussac, aujourd'hui solitaire et silencieux, au fond de sa rade, demeura, jusqu'en 1632, le grand port maritime du Canada. Aucun navire, arrivant d'Europe, ne s'aventurait plus loin sur le fleuve. C'est au moyen de barques et de grandes chaloupes, quelquefois même en canot sauvage, qu'on se rendait à Québec.

C'est à Tadoussac qu'arrivaient et stationnaient colons et missionnaires. Le village, assez considérable, était cependant abandonné au cours de l'hiver; il n'y restait que quelques hommes pour garder les habitations.

Mais dès le printemps, le port se ranimait, le va et vient recommençait: commerce, transit, tout partait de Tadoussac. Pourtant, jamais encore la messe n'y avait été célébrée. Ce ne fut que le 11 juillet 1617, deux ans après l'arrivée des Récollets, que ce lieu fut enfin sanctifié par le divin sacrifice, dans une chapelle improvisée.

Elle avait été construite par le Père Paul Huet, ré-collet, avec l'aide des matelots du navire qui l'avait amené de France. C'était une simple cabane de branchages, une sorte de dais ouvert à tous les vents.

Pendant le saint sacrifice, deux matelots, ayant chacun un rameau à la main, se tenaient aux côtés du célébrant pour chasser les moustiques, qui sans cela, l'auraient harcelé et piqué jusqu'au sang. Le capitaine fit tirer tous les canons de son bord, en signe de réjouissance. De nombreux Montagnais et autres Sauvages, venus pour la traite, assistèrent à la cérémonie et furent remplis d'admiration pour la magnificence du culte chrétien.

C'est encore à Tadoussac que les frères Kirke établirent le centre de leur expédition contre le Canada.

Prenant parti pour leurs coréligionnaires qui venaient de se révolter, ces huguenots français¹⁰ se firent donner, par le roi d'Angleterre, une commission les incorporant à la marine anglaise et les autorisant à s'emparer des établissements français du Canada. Ils reçurent, en même temps, une flotte de neuf navires, montés par deux cents hommes et se dirigèrent vers le golfe Saint-Laurent, tandis que d'autres navires anglais tâchaient de ravitailler et de soutenir leurs coréligionnaires de La Rochelle assiégée par Richelieu.

David, qui était le chef de l'expédition, arriva le premier à Tadoussac, s'en empara, brûla tous les édifices et ravagea les environs. Sur ces entrefaites arriva

(10) Gervais Kirke, le père des trois frères, David, Louis et Thomas était né en Angleterre. Passé en France, il s'y était marié et y vivait depuis 40 ans avec sa famille; David, Louis et Thomas n'étaient donc aucunement Anglais, comme on l'a prétendu.

son frère avec cinq navires, il l'envoya ravager les établissements de pêche, de commerce ou de colonisation tout le long du Saint-Laurent.

Pour lui, à bord de son navire **La Vicaille**, il s'occupa de surveiller et de saisir au passage, les navires français venant approvisionner la colonie. Il les rencontra, le 8 juillet, Le combat fut dur et dura huit heures, Kirke, mieux armé, demeura victorieux; les navires qui n'avaient pas sombré passèrent en sa possession.

Sûr maintenant que le poste de Québec ne serait pas ravitaillé, il rédigea une lettre pour Samuel de Champlain, le sommant de se rendre et la lui fit porter par des pêcheurs basques, qu'il avait fait prisonniers. On connaît la réponse du premier gouverneur de Québec, bien digne de celle que devait faire Frontenac, en semblable circonstance, quatre-vingts ans après.

Pendant la saison avançait, toute navigation dans le haut du fleuve était maintenant impossible. Les Kirke rentrèrent en Angleterre avec quatorze navires, neuf cents hommes, matelots ou prisonniers et une grosse cargaison d'huile de baleine et de pelleteries.

Au Canada, Champlain n'ayant pu recevoir aucun secours, était réduit à une grande pénurie; on se nourrissait de racines. Dès la fonte des neiges, le gouverneur envoya deux coureurs à Tadoussac, avec des lettres pour les premiers navires qui arriveraient, réguliers ou contrebandiers, français ou basques, réclamant des provisions afin "de maintenir l'honneur de la France".

Malheureusement la première flotte à atteindre Tadoussac fut celle des Kirke qui venaient parachever l'oeuvre de destruction et de conquête.

On sait qu'à bout de vivres et de munitions, Champlain dut finalement accepter la capitulation que son vainqueur lui offrait; elle fut signée le 19 juillet 1629.

Ramené à Tadoussac avec la garnison, les missionnaires et quelques colons, Champlain y passa un mois et demi.

Enfin, le 14 septembre, on appareilla pour l'Angleterre. Les Kirke emmenaient 19 navires et emportaient, outre de nombreuses pelleteries et une cargaison d'huile, six mille livres de peaux de castor.

Mais la tenacité de Champlain n'avait pas été vaine; au moment de la capitulation, la paix était signée depuis deux mois: cette capitulation de Québec était donc nulle. Il l'apprit en arrivant à Londres. Il passa aussitôt en France et, grâce à la fermeté de Richelieu, les fourrures confisquées furent indemnisées et Québec fut rendu à la France.

Au début de juillet 1632, trois navires paraissaient à Tadoussac, amenant les premières équipes de soldats, de colons et de missionnaires qui allaient reprendre l'oeuvre interrompue par trois ans d'occupation anglaise.

L'année suivante, Champlain arrivait à son tour avec deux cents personnes. Et cette fois, se sentant assez sûr du fleuve, il cingla jusqu'à Québec.

Ce fut un geste gros de conséquence qui faisait de Québec, le port du Canada. Tadoussac, déjà ruiné par les Kirke, allait entrer dans un sommeil dont, après trois siècles, il ne s'est pas encore réveillé.

CHAPITRE TROISIEME

Le Domaine du roi

— I —

Découverte du lac Saint-Jean.

L'installation définitive de la France à Québec marque un nouveau pas dans l'évolution du Saguenay.

Le poste de Tadoussac cesse d'être le point central du commerce; il diminue peu à peu d'importance à mesure que progresse la nouvelle capitale du pays.

En 1674, le territoire du Saguenay est détaché du reste de la colonie pour former un domaine à part, dépendant directement du roi; il sera désormais appelé le **domaine du roi**. Ce domaine est affermé tantôt à une compagnie, tantôt au plus offrant qui aura alors le monopole exclusif de la traite des fourrures dans toute son étendue.

Mais le **domaine** est aussi vaguement délimité que l'ancien royaume. Ses frontières varient d'un rapport à l'autre. L'arpenteur Normandin, envoyé par le roi, en 1732, dit que le domaine s'étend, vers le nord, indéfini-

ment; à l'est, ses limites sont évidemment le fleuve et le golfe, mais à l'ouest, elles demeurent imprécises.

Tadoussac en était, en tout cas, le noeud vital et, à vrai dire, le seul point connu. C'est par là que passait toute la traite du Saguenay; c'est là que les Montagnais apportaient, chaque été, leurs fourrures et les échangeaient au comptoir du fermier royal.

Quant à la rivière, elle demeurait toujours la voie mystérieuse. Jusqu'en 1647, pas un Français, pas un Blanc, ne l'avait remontée au delà du point où Champlain s'était arrêté lui-même.

Comprenant qu'ils avaient un riche territoire de chasse, les Montagnais ne tenaient pas à le partager, ni surtout à s'en voir déposséder par les Blancs. Aussi exagéraient-ils à dessein les dangers de la navigation sur le **Fleuve de la Mort**.

C'est au Père Jean De Quen qu'était réservé le privilège de pénétrer, le premier, à l'intérieur du pays.

Chargé, par ses supérieurs, de la mission des Montagnais, il arriva à Tadoussac en juin 1642. On lui bâtit une grande cabane d'écorce où il célébra la messe.

Afin d'atteindre ses ouailles, il allait de cabane en cabane, évangélisant de son mieux, ces tribus ignorantes, mais bien disposées. Elles disparaissaient d'ailleurs aux premiers froids, comme les bandes d'oiseaux migrateurs, pour revenir, avec de nouvelles richesses, au retour de la belle saison. La chasse, on le comprend, se pratiquait pendant l'hiver, au moment où les animaux possédaient la meilleure fourrure et alors qu'il était facile de les suivre à la piste.

Madame de la Pelleterie, dont la munificence demeure attachée aux premières années de notre histoire,

s'intéressa de bonne heure à la chrétienté de Tadoussac. Grâce à sa générosité, une belle église en pierre, de soixante pieds de long, remplaça la pauvre chapelle d'écorce. Ce fut la première église en pierre bâtie au Canada ¹. La joie des Sauvages fut à son comble, lorsque arriva de France, une belle cloche qui fut installée aussitôt et qui, depuis, n'a pas cessé de sonner aux clochers des églises successives de Tadoussac ².

Pour compléter ce centre religieux, le Père De Quen proposa à ses chrétiens d'élever une grande croix. Ils acceptèrent avec enthousiasme et en firent une qui avait trente-cinq pieds de long.

Le grand Sagamo voulut la porter lui-même. Après un grand discours en faveur de la prière, il la chargea sur ses épaules et, seul, la traîna jusqu'au lieu où elle devait être plantée. Aussitôt qu'elle fut en place, les Indiens la saluèrent d'une arquebusade générale et de cris de joie.

C'est l'année suivante que le Père De Quen trouva enfin l'occasion qu'il désirait depuis longtemps, de pénétrer à l'intérieur du pays.

Au printemps, il apprit qu'une épidémie régnait sur les bords du lac Piékouagami et que plusieurs Sauvages qu'il avait convertis l'année précédente, désiraient ardemment recevoir sa visite, ne pouvant eux-mêmes se rendre au poste de traite.

Deux guides s'offraient à l'y conduire.

Il partit donc, le 11 juillet, après avoir donné les exercices de la mission à Tadoussac.

(1) Inaugurée en 1646, elle fut brûlée par les Iroquois en 1661.

(2) Cette cloche, véritable relique du temps passé, est aujourd'hui dans le clocher de la vieille église, conservée elle-même comme un monument historique.

La navigation du Saguenay n'offrait aucune des difficultés dont on lui avait parlé, mais il demeura émerveillé autant qu'épouvanté "**des rives escarpées de montagnes affreuses**".

Après un court arrêt à Chicoutimi, le voyage reprit par la rivière Chicoutimi qui, à travers une série de sept portages, les conduisit au lac Kénogami dont le missionnaire admira les rives toujours à pic, mais pittoresques³.

Enfin, au bout de cinq jours de navigation et dix portages, les voyageurs aperçurent les eaux bleues du lac Piékouagami, sur les rives duquel se trouvaient la tribu du Porc-Epic et les malades qui avaient fait demander le missionnaire.

"Ce lac est si grand, écrit le Père De Quen, dans sa relation de voyage, qu'à peine en voit-on les rives. Il semble être d'une figure ronde. Il est peu profond⁴ mais fort poissonneux: on y pêche des brochets; des perches, des saumons, des truites, des poissons dorés, des poissons blancs, des carpes et quantité d'autres espèces".

Le saumon dont parle ici le missionnaire-explorateur, n'est autre que la fameuse ouananiche, particulière à ce lac et si recherchée, tant des pêcheurs que des gourmets.

(3) Divers barrages nécessités par les usines hydro-électriques, ont élevé le niveau du lac Kénogami et lui ont fait perdre un partie de son charme pittoresque; surtout elles ont submergé le chemin de terre qui permettait d'en côtoyer la rive et d'en admirer la beauté. La route du lac Kénogami si fréquentée jadis n'est plus employée de nos jours.

(4) C'est d'ailleurs ce que signifie son nom indien puisque *Piékouagami* signifie: *lac plat*.

“Il est environné, continue la relation, par un pays plat que borne, à l’horizon, de hautes montagnes; il est alimenté des eaux d’une quinzaine de rivières qui fournissent aux tribus riveraines un chemin commode de communication pour venir au lac qui est leur lieu de rendez-vous”.



Les alentours du lac Saint-Jean (Saint Félicien sur la rivière Chamouchouan).

Le Père Jean De Quen, émerveillé de sa découverte, le nomma lac Saint-Jean en l’honneur de son saint patron.

Il voulut le mieux connaître et s'y engagea aussitôt avec ses guides. Une tempête subite, comme il s'en élève sur ce lac sans profondeur suffisante pour asseoir ses eaux, faillit engloutir l'embarcation. Heureusement ses deux guides étaient rompus à ce genre de navigation, connaissant les lieux depuis leur enfance. Le canot dansait sur la cime des vagues, sautant de l'une à l'autre pour arriver au point où était la nation du Porc-Epic.

“Ces braves gens nous ayant aperçus, raconte le narrateur, sortirent aussitôt de leurs cabanes pour saluer le premier Blanc qui eût jamais mis le pied sur leurs terres.

—Reste avec nous, disaient-ils au missionnaire, nous te ferons une maison de prière pour y célébrer la messe”.

Le Père De Quen eut même l'agréable surprise de trouver, à l'entrée du village, sur les bords du lac, une grande croix que les Sauvages chrétiens avaient élevée pour y aller faire leurs dévotions.

C'en était fait, le mystérieux pays du Saguenay était maintenant ouvert à la pénétration des Blancs; la découverte était commencée; elle ne tardera pas à être complète, parce que le commerce des fourrures refluit vers le nord.

Les Indiens qui avaient tout fait jusqu'ici pour empêcher les Blancs de remonter le Saguenay, désiraient maintenant les voir s'établir parmi eux, sur les bords du lac Piékouagami. En effet, ardemment chassées, les bêtes à fourrures s'éloignaient, gagnant les solitudes du nord; il fallait s'enfoncer plus profondément à leur suite et l'étape vers Tadoussac s'allongeait d'année en année.

— II —

La baie d'Hudson et le Saguenay.

D'ailleurs, le **Fleuve de la Mort** n'est pas le seul chemin vers le Saguenay, ainsi que les Sauvages du temps de Jacques Cartier le lui avaient appris. Et précisément, des événements nouveaux vont mettre en vedette cette nouvelle route : la rivière Outaouais.

En effet, au mois de juillet 1660, quelques semaines après l'exploit de Dollard au Long-Sault, arrivait à Ville-Marie, un convoi de pelleteries comme il ne s'en était jamais vu en Nouvelle-France. Des centaines de canots, lourdement chargés de peaux de castor, de loutre, de vison, de renard, de martre, venaient accoster à la Pointe-à-Callière ⁵.

Or précisément cette année-là, dans toute la colonie, à cause des attaques incessantes des Iroquois, la traite avait été particulièrement pauvre et les navires allaient repartir en France, sans emporter avec eux, une cargaison suffisante pour payer les denrées et les diverses marchandises qu'ils avaient distribuées tant à Québec et aux Trois-Rivières qu'à Ville-Marie.

Mais voilà que cet arrivage inespéré changeait toute la situation et allait faire de 1660, au contraire, l'année la plus fructueuse jamais enregistrée.

Parmi la cohue des Sauvages qui s'interpellent dans leur langue, ou baragouinent quelques mots de français, deux Blancs, deux Français, commandent : un

(5) A l'extrémité est du port actuel.

grand garçon, dans la vingtaine, Pierre-Esprit Radisson, ancien prisonnier des Iroquois, et son beau-frère, un homme d'âge mûr, Médard Chouart des Groseillers. On les connaît bien à Ville-Marie où ils ont passé deux ans plus tôt, disant qu'ils se rendaient en Chine. Comme jadis Jacques Cartier, comme Champlain, comme plus tard Cavelier de La Salle, ils ont été fascinés par les récits de **“la grande mer de l'Ouest qui conduit à Cathay”**.

Mais il se sont arrêtés en chemin et pour de bonnes raisons. Aux curieux qui s'informent, ils apprennent que tout le convoi leur appartient et que leurs canots renferment pour au moins 200,000 livres (environ \$40,000.00) de pelleteries.

Deux cent mille livres, avec le quart d'impôt réservé au roi, cela fait cinquante mille livres, plus que La Compagnie des Habitants n'en a jamais payé. La colonie, sauvée de la destruction par Dollard des Ormeaux, est maintenant sauvée de la faillite par les deux coureurs des bois.

Mais nos deux traitants ont hâte d'être à Trois-Rivières pour revoir leurs familles et à Québec pour se mettre en règle avec le gouverneur. La flottille reprend sa course, partout ils sont reçus en triomphateurs.

D'où venaient les deux fortunés explorateurs? Quel pays avait fourni, en si grand nombre, de si belles fourrures? On les interroge, ils s'ingénient à garder le secret, mais n'y parviennent pas complètement.

Ils ont tout simplement suivi ce “chemin plus facile” que les Indiens d'Hochelaga conseillaient à Jacques Cartier pour arriver au merveilleux royaume du Saguenay.

Ils croyaient trouver au bout: la Chine. Mais le pays s'étendait désespérément devant eux. Enfin ils ont rencontré des Cristinos, Indiens qui fréquentent la baie d'Hudson, et ceux-ci leur ont indiqué la route à suivre pour arriver "au grand lac salé" où quelquefois apparaissent des hommes blancs comme eux, couverts de vêtements de laine.

Ils ont suivi ce chemin et c'est ainsi qu'ils sont arrivés sur les bords de la baie d'Hudson. Ils annoncent leur intention d'acheter des fourrures et aussitôt il leur en arrive de toutes parts, par eaux, par terre. En quelques jours, ils amassent un si riche chargement que les canots sont sur le point de leur manquer.

Et voilà l'histoire des fourrures qu'ils apportent. Maintenant ils vont se mettre en règle avec le gouverneur, payer les droits, vendre leur chargement et, munis de marchandises de pacotille, ils reprendront la même voie, pour retourner à la baie d'Hudson où se trouvent les plus belles fourrures du monde.

L'émotion est à son comble. C'est comme la découverte d'un monde nouveau. Et voilà qu'au cours de l'hiver 1661, arrive à Québec un Nipissirien, indigène des bords du lac Nipissing, mais qui dit venir des bords de la mer d'Hudson que fréquente aussi sa tribu. Il a mission d'inviter les Français à conclure un traité de commerce avec les gens de son pays.

Le Sauvage nipissirien n'a pas suivi la même voie que Radisson, il est venu par le lac Saint-Jean et le Saguenay. Les deux voies permettent donc également d'atteindre les rives de la baie aux merveilleuses fourrures.

M. d'Argenson juge que l'occasion est bonne pour préparer une expédition de découverte et il choisit la voie du nord, moins exposée aux attaques des Iroquois. Il fait appel aux coureurs des bois les plus réputés, entre autres, au fameux interprète Guillaume Couture, à Couillard-Després, gendre de Louis Hébert.

L'expédition comprend aussi deux cents Sauvages, familiers avec les pays du nord, et deux intrépides missionnaires: les Pères Dablon et Druillettes.

Radisson est invité à se joindre à eux comme guide. Mais le jeune coureur des bois qui vient de réussir seul une expédition magnifique, par l'autre chemin, trouve la proposition insultante et refuse net.

Le 2 juin 1661, la flottille de quarante canots quitte Tadoussac pour remonter le Saguenay. Quatre jours après, les Iroquois sont dans la place; ils brûlent l'église, pillent les magasins et livrent tout le village aux flammes non sans avoir massacré et scalpé les habitants.

Pendant ce temps, les explorateurs qui n'ont pas eu connaissance de cette attaque, arrivent à Chicoutimi, et après un court repos, commencent la série des portages qui doit les mener, à travers la rivière Chicoutimi, le lac Kénogami, le lac Saint-Jean et la rivière Chamouchouan⁶ jusqu'au poste de Nékoubau,⁷ aux sources de la Chamouchouan, de l'Outaouais et du Saint-Maurice, c'est-à-dire à la hauteur des terres entre le lac Saint-Jean et la baie d'Hudson.

(6) Ou mieux Ashuapmouchouan, nom indien qui signifie: là où l'on guette l'original.

(7) Nékoubau, en langue montagnaise, signifie: lieu bas où les arbustes sont abondants, parce qu'autour du lac Nékoubau d'où sort la rivière Chamouchouan, les marais sont couverts de bouleaux rabougris.

Ce site stratégique, le véritable Saguenay ou source des eaux, d'où rayonnent les grandes routes fluviales, est depuis longtemps célèbre à cause de la foire qui s'y tient tous les ans et où affluent un grand nombre de Sauvages pour le commerce indigène⁸.

Les explorateurs sont maintenant rendus à la hauteur des terres; il ne leur reste plus qu'à descendre le cours des rivières pour atteindre les rives de la baie d'Hudson.

Mais à ce moment, arrivent des Montagnais apportant la nouvelle que Tadoussac a été ravagé. Ils annoncent, également, qu'un autre parti d'Iroquois est rendu au lac Chibougamau,⁹ résolu à leur barrer le chemin et à les exterminer. Les Français sont d'avis de continuer quand même. Le souvenir de l'exploit de Dollard est dans toutes les mémoires, mais les guides montagnais se débandent et refusent d'aller plus loin. Force est, aux quelques Français qui restent, de les suivre dans leur retraite.

Ainsi donc, par leur pusillanimité, les Montagnais firent avorter une entreprise bien organisée, bien commencée et qui aurait eu pour résultat de nous rendre maîtres, les premiers, de la baie d'Hudson, car à ce moment, les Anglais n'avaient aucune intention sur ces parages.

Il appartenait à deux Français transfuges de les leur révéler et de les y conduire.

(8) Cette foire indigène semble très ancienne et existait certainement au temps de Jacques Cartier; c'est parce qu'ils se rendaient à cette foire annuelle que les Indiens purent indiquer au découvreur les diverses routes pour atteindre le royaume du Saguenay.

(9) En langue montagnaise, *lac des passes*, parce que semé d'îles à travers lesquelles on circule par des passes souvent assez étroites.

En effet, tandis que l'expédition prenait la route du Saguenay, Radisson et Des Groseillers partaient de leur côté par l'Outaouais, sans avoir obtenu leur congé du gouverneur. Ils l'avaient bien sollicité, mais pour les punir de leur refus de guider l'expédition du Saguenay, le gouverneur, à son tour, avait refusé net.

Quand M. d'Avaugour apprit que les deux coureurs des bois étaient partis en dépit de sa défense, il fit une colère et promit d'avoir sa revanche.

Elle devait se faire attendre deux ans; mais elle s'aigrit tout ce temps-là, surtout après le fiasco du Saguenay.

Au printemps de 1663, les deux aventuriers reviennent. Ils ont atteint la mer à la baie James et en rapportent 600,000 peaux qui remplissent 360 canots, montés par plus de 700 Indiens. Une deuxième fois, c'est le salut de la colonie, car l'année a été excessivement mauvaise.

A Montréal, on leur fait fête; à Trois-Rivières, patrie des deux explorateurs, c'est une ovation triomphale.

Mais à Québec, d'Avaugour fait saisir les pelleteries, condamne les deux traitants, parce qu'ils sont partis sans congé, à une première amende de 4,000 livres (\$800,00) qui servira à construire un fort aux Trois-Rivières et à une deuxième de 6,000 livres (\$1,200.00) pour alimenter le trésor; cela sans préjudice de l'impôt régulier du quart, soit 46,000 livres (\$9,200.00) donc en tout 56,000 livres (\$11,200.00). Il ne reste plus aux deux coureurs que la colonie vient d'acclamer comme ses sauveurs, qu'une somme de 24,000 livres (\$4,800.00); somme de laquelle il faut naturellement

défalquer le coût de la pacotille qui a servi d'échange.

—Le bougre s'engrassa les côtes de notre argent, écrira plus tard Radisson, en parlant du gouverneur, dans le rapport de son voyage.

Et malgré tout, les deux explorateurs se soumettent. Maintenant qu'ils connaissent bien la route **vers les pays d'en haut**,¹⁰ ils savent bien qu'ils ne tarderont pas à compenser ces pertes: ils essaient de former une compagnie qui frêtera des navires pour se rendre directement par mer à la baie d'Hudson. Des notables s'y intéressent et le projet est sur le point de réussir, lorsque la compagnie des Indes occidentales qui vient de succéder à la compagnie des Cent-Associés, pour le monopole des fourrures, fait savoir que ses droits s'étendent jusqu'à la baie d'Hudson et qu'elle ne permettra à aucun traitant de s'y rendre sans son congé. La compagnie doit se dissoudre.

Des Groseillers se rend en France pour y plaider sa cause et celle de son beau-frère,¹¹ mais il est précédé du gouverneur d'Avaugour, dont la tenace rancune les dessert de son mieux auprès de Colbert, ministre de Louis XIV¹².

(10) C'est dans les rapports de Radisson que l'on trouve pour la première fois, cette expression qui devait devenir si populaire par la suite.

(11) Radisson, en parlant de Des Groseillers, dans ses mémoires, l'appelle ordinairement son frère. En réalité, ils étaient à peine beaux-frères. Des Groseillers avait épousé, en première nocces, Hélène Martin, fille d'Abraham Martin, le propriétaire des plaines d'Abraham, et en secondes nocces, Marguerite Hayet, demi-soeur de Radisson.

(12) On ne saurait trop blâmer la conduite mesquine du gouverneur d'Avaugour à l'égard des deux traitants. Sans doute, cela ne justifie pas leur trahison, mais qu'on se représente leur exaspération, au moment où, par deux fois, ils viennent de sauver la colonie de la faillite. Ils comparent tout naturellement la mesquinerie haineuse du gouverneur de Québec à la largeur d'esprit du gouverneur du fort Orange qui, par deux fois, a arraché Radisson aux mains des Iroquois qui l'avait fait prisonnier. Et l'on comprend alors que



C.W. JEFFERYS

Chouart Des Groseillers et Radisson arrivent à la baie d'Hudson.

Furieux de son échec, Des Groseillers revient à Québec où l'attend son beau-frère et tous deux se rendent secrètement à Boston, offrant au gouverneur d'organiser une expédition à son profit, s'il veut leur fournir les moyens de retourner à la baie d'Hudson.

Celui-ci, tout préoccupé d'empêcher de se mettre à mal avec les Français, conseille aux deux transfuges, de se rendre en Angleterre et d'exposer leur projet au roi pour lequel il leur donne une lettre de recommandation.

Arrivés en Angleterre, ils sont présentés au prince Rupert, neveu du roi, qui leur procure deux navires: **l'Aigle** et **l'Incomparable**.

L'Aigle est bientôt désarmé par la tempête et doit regagner son port d'attache. Mais **l'Incomparable**, sous les ordres de Des Groseillers, peut atteindre la baie d'Hudson et gagner la baie James où l'on élève un fort de traite sur la rivière Rupert (Némiskau).

Ainsi Des Groseillers a découvert la troisième route pour atteindre le mystérieux royaume du Saguenay, la route de l'Atlantique nord, route plus facile encore que celle de l'Outaouais.

Dès la fin de l'été, il retourne en Angleterre avec une telle quantité de fourrures que le roi n'hésite plus, il accorde des lettres patentes à la "Compagnie de la Baie d'Hudson",¹³ fondée par le prince Rupert.

les deux explorateurs, rebutés tant en France qu'à Québec, songent à se tourner vers ceux qui se sont montrés secourables dans leurs malheurs.

(13) Cette compagnie portait le nom officiel d'*"Honorable Compagnie des Aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson"*. Elle avait pour devise : *"Pro pelle cutem"* (peau pour peau). Le prince Rupert en fut le premier gouverneur et, en son honneur, on donna aux territoires le nom de *Terre de Rupert*. Les lettres patentes royales accordaient à la compagnie, "le commerce exclusif sur toutes les mers, rivières, anses et golfes qui ne sont pas

Dès le second voyage, les postes de traite se multiplient tout au long du rivage; les Sauvages s'y rendent en si grand nombre, que le commerce français des fourrures est sérieusement menacé.

L'intendant Talon reprend alors le projet d'exploration d'une route vers la baie d'Hudson par le Saguenay.

Toutefois, afin de ne pas donner l'éveil, l'expédition est préparée sans bruit, presque en secret, avec un personnel réduit mais sûr.

Le 6 août 1672, le Père Albanel quitte Québec avec deux coureurs des bois. A Tadoussac on engage trois guides montagnais et le voyage continue.

A Chicoutimi, le petit groupe campe trois jours sur le **Côteau du Portage**, pour renouveler les vivres et réparer les canots.

De là, suivant la route habituelle, le lac Kénogami et le lac Saint-Jean, les explorateurs arrivent à l'embouchure de la Chamouchouan.

Au moment où ils vont se remettre en route, voilà qu'arrive un parti d'Indiens mistassins. Ils reviennent de la baie d'Hudson où ils ont rencontré les Anglais et commercé avec eux. Au dire des Indiens, les Anglais

déjà en possession de l'un de ses sujets ou des sujets d'un autre prince chrétien." La *Terre de Rupert* comprenait donc, dans l'esprit de ses fondateurs, toutes les steppes s'étendant à l'est de la baie James et, à l'ouest, jusqu'aux Rocheuses. Comme on était en paix avec la France, il fallait trouver une raison de s'installer dans ce nouveau territoire sans faire figure d'envahisseurs; c'est alors que l'on songea à se réclamer des découvertes de l'explorateur Hendrick Hudson, hollandais de nationalité, mais commissionné par une compagnie commerciale anglaise et le nom de Baie d'Hudson fut adopté pour désigner cette mer intérieure du continent américain. C'en était fait, grâce à Radisson, la rivalité anglo-française allait commencer pour la possession des parages de la baie d'Hudson.

sont montés sur de gros navires et ont construit plusieurs forts.

Ainsi donc, les Anglais sont solidement installés; ils font figure de premiers occupants et si les Français arrivent sans commission régulière, ils sont capables de les saisir et de les traiter comme de vulgaires vagabonds.

Or le Père Albanel ne s'est muni d'aucun parchemin officiel précisant sa qualité d'envoyé du roi de France. Il dépêche donc, en toute hâte, un Français et deux Sauvages à Québec.

Ceux-ci sont de retour un mois après, le 10 octobre, apportant les parchemins: une commission signée du gouverneur ainsi que des lettres de l'évêque et de l'intendant.

Mais la saison est maintenant trop avancée. Le petite troupe décide d'hiverner sur place, vivant du gibier fort abondant dans ces parages.

Au printemps, nouvelle contrariété: les guides sauvages, versatiles et inconstants, refusent de continuer; ils précisent que leur engagement étant terminé, ils veulent rejoindre leur famille et leur tribu.

Heureusement, le Père Albanel fait la rencontre d'un vieillard mistassin qui, moyennant un riche présent de tabac, lui cède ses trois fils pour le guider.

Ainsi reformé, le parti se met en route, le 1er juin 1672. Les explorateurs remontent la rivière Chamouchouan, franchissent de nombreux portages, naviguent sur le grand lac Mistassini, descendent la rivière Némiskau¹⁴ — la rivière Rupert de Des Groseillers — et,

(14) Némiskau en langue montagnaise signifie: lieu où il y a une place de pêche.

le 28 juin, atteignent le rivage de la baie d'Hudson, ayant ainsi traversé de part en part, tout le royaume du Saguenay.

“Tout, ce soir-là, écrit le Père Albanel, nous déchargeâmes de grands coups de fusils pour nous faire entendre et attirer les Sauvages. En attendant leur arrivée, nous considérions les eaux de cette fameuse baie d'Hudson que nous avions tant cherchée”.

Les Sauvages ne tardèrent pas à arriver. Il en vint plusieurs centaines, dont quelques-uns chargés de fourrures qu'ils allaient échanger aux forts anglais. Le Père Albanel leur adressa des discours si convaincants, il leur fit de si beaux présents, que tous promirent de venir, l'année suivante, faire la traite au lac Saint-Jean où l'on allait établir, pour eux, un fort muni de toutes sortes de marchandises. ¹⁵

Le 6 juillet, les explorateurs reprenaient le chemin du retour. Arrivés au lac Némiskau, ils arborèrent les armes du roi de France et prirent possession de tout le pays des hautes terres. Enfin, le 9 juillet, ils atteignaient Chicoutimi où ils trouvèrent le navire de M. de Saint-Denis, fermier de la traite pour le “domaine”, qui les ramena à Québec.

(15) Le Père Albanel n'en parle pas dans son rapport, mais il est probable que, directement ou par le moyen d'un émissaire indien, il put communiquer avec Radisson et Des Groseillers et leur promettre le pardon. Peu de temps après, en effet, les aventuriers se brouillèrent avec les Directeurs de la Compagnie et repassèrent en France où Colbert, reconnaissant qu'on avait mal agi à leur égard, les reçut avec bonté. Des Groseillers rentra au Canada où se trouvaient sa femme et ses enfants. Quant à Radisson qui avait épousé, en Angleterre Mary Kirke, la fille de Sir John Kirke, l'un de ceux qui prirent part, en 1629, à l'attaque de Québec, il s'engagea dans la marine.

Les voyageurs n'avaient vu ni le fort, ni les Anglais, ni aperçu aucun de leurs navires, mais les Sauvages leur avaient donné des renseignements précis sur leur nombre et sur leurs positions.

Le Père Albanel est donc le premier explorateur du Saguenay, puisque, le premier, il l'a traversé de part en part.

Ce voyage, d'ailleurs, amena de grands changements. La présence des Anglais à la baie d'Hudson créait un nouveau centre d'attraction pour les Sauvages; on ne pouvait plus leur imposer le long et difficile voyage de Tadoussac, il importait de s'avancer dans le nord et d'aller établir, chez eux, un poste de traite. Déjà le contre-coup du commerce anglais s'était fait sentir, les revenus de la traite avaient diminué de moitié; il fallait réformer les méthodes si on ne voulait pas la voir tomber tout à fait.



— III —

Les postes de traite.

La région du Saguenay ayant été séparée du Canada au point de vue administratif, une compagnie française venait de louer le Domaine royal; elle choisit comme administrateur, au Canada, un marchand de Québec, le sieur Charles Bazire, très expérimenté dans ce genre de commerce.

Bazire se rendit au Saguenay, pour déterminer, de concert avec les missionnaires, les meilleurs centres pour la commodité des Sauvages. Il en choisit d'abord deux: Chicoutimi et Métabetchouan.

Chicoutimi marque le terminus de la navigation en eau profonde et le commencement de la navigation en canot avec portages; son nom indien le marque excellemment: Chicoutimi ou Chégoutimi, en langue montagnaise, signifie: **fin de l'eau profonde.**

On résolut donc de faire, de ce lieu, le centre principal du commerce, puisque les navires pourraient venir l'approvisionner et y charger les fourrures. L'établissement comprenait une église de trente-cinq pieds de long, un magasin et une habitation.

Ce poste se trouvait sur la rive gauche de la rivière Chicoutimi, à l'extrémité de la pointe où les Sauvages, depuis toujours, faisaient halte, à la fin des portages ¹⁶.

(16) Cette pointe marque l'embouchure de la rivière. Au moment de se perdre dans le Saguenay, la Rivière Chicoutimi forme une expansion à peu près ovale nommée *bassin*, d'où le nom donné aujourd'hui au quartier de la ville

Ainsi Tadoussac voyait disparaître les derniers vestiges de son importance commerciale, le port central de la traite était transféré à Chicoutimi.



Monument commémoratif érigé en 1942 à ceux qui passèrent au Coteau du Portage.

Le poste avancé de Métabetchouan ne tarda pas à prospérer; il fut même, un temps, le plus achalandé et le plus animé de tout le **Domaine**. Situé à l'endroit où la Métabetchouan se jette dans le lac Saint-Jean, il commandait un immense territoire. C'était, depuis longtemps, un lieu de rendez-vous pour tous les Indiens des alentours aussi bien que du haut pays d'où s'écoulent

qui l'avoisine. C'est sur les bords du Bassin, à l'endroit appelé *Coteau du Portage* que furent établis la mission et le poste de traite; un monument marque aujourd'hui ce site historique. C'est aux environs du Bassin que vient expirer la marée qui, deux fois par jour, refoule les eaux du Saguenay et permet aux navires de remonter le cours avec plus de facilité.

les nombreuses rivières qui alimentent le lac. Vingt nations, au dire du Père Albanel, y affluaient chaque année. On y construisit, comme à Chicoutimi, une église, un magasin et une habitation.

Grâce à ces fondations, la traite des fourrures connut un regain de prospérité. Au bout de quelques années, cependant, elle déclina de nouveau. Les Anglais prenaient de plus en plus d'importance à la baie d'Hudson et attiraient à eux les tribus riveraines. Les Montagnais eux-mêmes s'y rendaient chaque année plus nombreux, parce que la lutte que menaient contre eux les Iroquois, les forçait de se retirer graduellement vers le nord où, d'ailleurs, le gibier refluait lui aussi, cédant le pas à la civilisation.

Frontenac qui voulait se rendre un compte exact de la situation, afin d'y porter remède, chargea Louis Jolliet d'aller faire enquête sur les lieux.

Louis Jolliet était, à cette époque, le plus habile des coureurs des bois explorateurs, réputé pour son endurance et sa connaissance des différents dialectes indiens. Il venait d'accomplir, en compagnie du Père Marquette, l'exploration de tout le cours moyen du Mississipi, ce qui lui avait valu une notoriété de premier rang; aussi sa nomination fut-elle accueillie avec joie par tous les intéressés.

Il partit de Québec, le 13 mai 1679, avec le Père Antoine Silvy et huit coureurs des bois. Arrivée à Chicoutimi, la petite troupe gagna directement la hauteur des terres, sans passer par le lac Saint-Jean, atteignant

le lac Mistassini, et par son déversoir, la rivière Rupert, arriva à la baie d'Hudson, au fort Saint-Charles ¹⁷.

Jolliet mena habilement son enquête. Il apprit que les Anglais avaient déjà construit quatre forts, occupés par soixante hommes. Ces forts, très bien placés en vue du commerce, n'étaient que sommairement défendus. Les Anglais, ne croyant pas à la possibilité



La poudrière, vestige de l'ancien poste de traite de Métabetchouan.

d'une attaque par l'intérieur des terres, n'avaient élevé que de légers retranchements propres à assurer leur sécurité parmi les Sauvages.

De retour à Québec, au mois d'octobre, Jolliet insiste sur la nécessité d'arrêter l'expansion anglaise. "Si l'on veut garder à la France le riche marché des fourrures, dit-il, il est de toute importance que, par une

(17) Ce fort, construit par Médard Des Groseillers, à l'embouchure de la rivière Rupert, fut ainsi nommé en l'honneur de Charles II qui avait accueilli les deux transfuges à leur arrivée en Angleterre.

concurrence commerciale et une action militaire, les régions du nord soient replacées sous l'influence française".

C'est à la suite de ce rapport que fut fondée la **Compagnie du Nord**, dans laquelle entrèrent quelques-uns des plus riches marchands de fourrures de la colonie, entre autres, Charles Le Moyne de Longueuil, le père du célèbre corsaire d'Iberville.

Cette compagnie était distincte de celle qui exploitait le **Domaine**; son objet étant de trafiquer directement avec la baie d'Hudson, soit par eau, soit par terre, mais sans passer par le Saguenay.

Elle essaya d'abord d'une concurrence pacifique avec la compagnie anglaise, mais ce moyen fut vite trouvé insuffisant, car les Anglais, étant sur les lieux, gardaient le meilleur du commerce.

Pendant on crut un moment y réussir grâce à l'intervention des deux premiers explorateurs. Des Groseillers était déjà au Canada depuis plusieurs années, ayant ici sa famille. Radisson lui-même était venu le rejoindre en 1681.

Un de leurs amis, le sieur de la Chesnaye, membre de la **Compagnie du Nord**, leur obtint un permis du gouverneur Frontenac et leur procura deux petits navires avec l'entente que la moitié des profits lui reviendrait.

La réputation des deux aventuriers était telle que tous les jeunes gens de la colonie auraient voulu être de l'expédition. Des Groseillers emmena son propre fils, âgé de dix-huit ans.

La flottille partit de Percé, en juillet 1682, et arriva le mois suivant. Radisson qui exerçait le commande-

ment, construisit le fort Bourbon et enleva aux Anglais le fort Nelson qu'ils avaient établi sur la rivière de ce nom.

Ni ces travaux ni ces luttes n'empêchent la traite d'aller bon train. Radisson demeure très populaire parmi les Sauvages, aussi, à l'automne, le jeune Jean-Baptiste Des Groseillers est laissé, avec quelques compagnons, à la garde du fort Bourbon, tandis que les deux navires font voile pour Québec, avec une riche cargaison de fourrures et plusieurs Anglais prisonniers.

A Québec, les choses ne vont pas aussi bien pour les deux traitants; M. de la Barre a remplacé Frontenac et la **Compagnie du Nord** se prétendant des droits exclusifs sur la baie d'Hudson, réclame sa part des fourrures. Incapable de décider, M. de la Barre confisque toute la cargaison.

Vraiment les deux beaux-frères jouent de malheur. Ils arrivent à Paris pour défendre leur cause. Leur droit est évident: ils sont partis munis d'un congé en règle du gouverneur Frontenac; la Compagnie du Nord n'a alors élevé aucune objection; de plus ils ont rétabli les droits de la France sur cette région. Néanmoins les choses traînent en longueur; on semble se souvenir un peu trop que c'est grâce aux deux aventuriers, si les Anglais se sont implantés à la baie d'Hudson. Des Groseillers, las d'attendre, revient au Canada.

Radisson s'obstine à vouloir obtenir justice; mais tandis qu'il est renvoyé d'un bureau à l'autre, les chefs de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui comprennent la grande perte qu'ils ont faite en laissant aller celui qui les avaient introduits dans ce royaume des fourru-

res, chargent l'ambassadeur de faire des propositions au transfuge.

Radisson qui a laissé sa femme en Angleterre, finit par écouter les avances; muni d'un sauf-conduit, il traverse la Manche et arrive en Angleterre où il reprend du service.

C'est ainsi qu'en 1684, il retrouve son neveu, Jean-Baptiste Des Groseillers, au fort dont il lui a confié la charge et, par de fausses représentations, réussit à le faire changer d'allégeance.

La baie d'Hudson est irrémédiablement perdue pour la France, à moins d'un contre-coup immédiat. C'est alors qu'on organise l'expédition militaire commandée par le chevalier de Troyes et à laquelle prennent part d'Iberville et son frère Maricourt.

D'Iberville ne tarde pas à prendre la tête de l'entreprise, il rétablit la France dans ses droits et s'empare d'une énorme quantité de riches fourrures qui enrichit les membres de la Compagnie du Nord et solde les frais de l'expédition.

Plusieurs fois d'Iberville retourne à la baie d'Hudson et chaque fois, tout en rétablissant l'autorité de la France, il revient avec une pleine cargaison de pelleteries. Radisson, obligé de fuir, vient près d'être fait prisonnier; il ne doit son salut qu'au brouillard qui cache son navire ¹⁸.

(18) Après cette dernière campagne, l'Angleterre qui allait obtenir la libre possession du territoire, ne permit plus à Radisson, dont elle se méfiait à bon droit, de revenir sur le théâtre de ses exploits; le roi lui fit une pension viagère à condition qu'il demeurât en Angleterre. Il mourut, croit-on, dans l'extrême misère.

— IV —

Les derniers jours du régime français.

Malheureusement, en 1713, le traité d'Utrecht céda définitivement la baie d'Hudson à l'Angleterre.

Ce fut un coup terrible pour la traite française des fourrures.

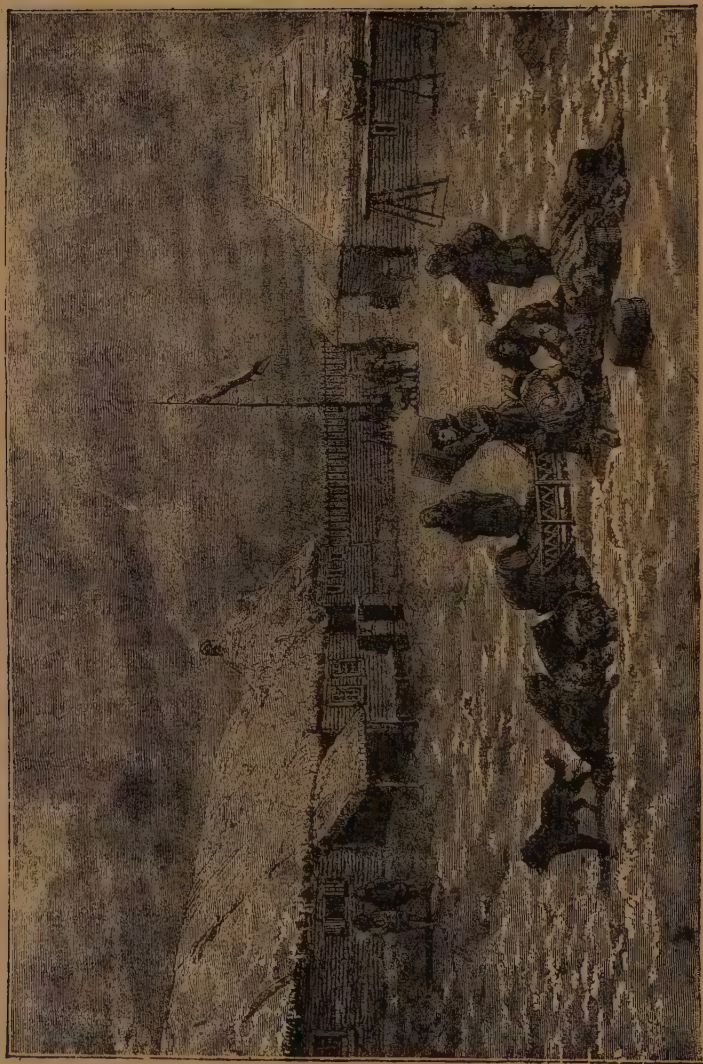
On essaya cependant de la maintenir, en donnant plus d'importance aux postes du Saguenay.

Celui de Chicoutimi, en particulier, connut une prospérité qui rappelait les beaux jours de Tadoussac aux premiers temps de la colonisation. Ce fut, pendant quelques années, le grand centre commercial et religieux du Saguenay.

Le pays avait alors pour missionnaire, le Père Crespieul, celui qui devait fournir, au Saguenay, la plus longue et la plus fructueuse carrière. Pendant trente-deux ans (1671-1703), à pied ou en canot d'écorce, il parcourut l'immense territoire qui allait de Tadoussac à Nékoubau et même au rivage de la baie d'Hudson où il se rendait à la barbe des Anglais.

Administrateur habile autant que zélé missionnaire, il fit de Métabetchouan, un poste analogue à celui de Sillery, près de Québec. Une ferme fut créée et des animaux domestiques amenés, à petites journées, de Québec, par le sentier sauvage qui ne tarda pas à devenir une piste fréquentée et fut connu, dès lors, sous le nom de **Chemin des Jésuites** ¹⁹.

(19) Ce chemin ne cessa pas d'être connu et fréquenté. C'est par cet itinéraire qu'a été établie la première ligne de transmission électrique entre



Les bâtiments de la ferme et du poste de traite de Métabetchouan
au temps de sa prospérité.

Cette ferme, placée, sous l'habile direction du frère convers François Malherbe,²⁰ ne tarda pas à prospérer. On planta des vignes et des arbres fruitiers qui firent merveille. On sema des céréales: blé, avoine, maïs. Un moulin à farine fut établi; des granges, des étables et des communs furent construits.

Quelques engagés et des Montagnais qui avaient pris goût à la culture, travaillaient sous la direction du frère Malherbe et bientôt la ferme posséda trois cents acres en culture²¹.

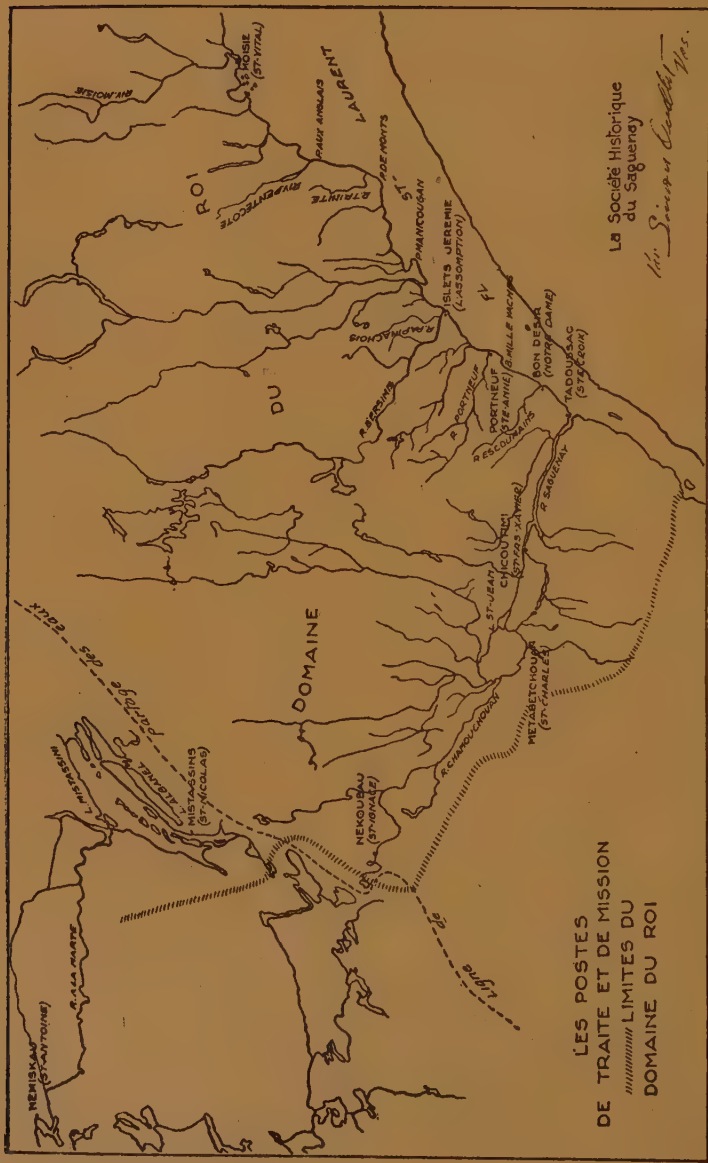
Le côté apostolique n'était pas négligé: sous la vigoureuse impulsion du missionnaire, les conversions se multiplièrent à tel point qu'il fallut construire de nouvelles chapelles à Némiskau, à Nékoubau et au grand lac Mistassini.

Devant cette affluence de conversions, le Père Crespieul ne pouvait suffire; quatre missionnaires vinrent lui prêter main-forte: les Pères Boucher et Faure qui ne furent que peu de temps; le Père Dalmas qui demeura onze ans et le Père Silvy, déjà célèbre par ses expéditions vers la baie d'Hudson, comme aumônier des troupes.

Québec et le Lac St-Jean. Aujourd'hui, c'est l'une des trois routes carrossables qui donnent accès à la région du Saguenay, les deux autres étant: 1o celle de Québec-Baie-St-Paul-Bagotville; 2o celle de Québec-St-Siméon-Bagotville (route des Caps); une quatrième route, celle de Montréal - La Tuque - Lac-Bouchette - Roberval sera bientôt terminée. A ces quatre routes, il faut ajouter la voie ferrée: Québec-Chicoutimi et la grande voie navigable du Saguenay.

(20) Le frère François Malherbe avait eu l'honneur de porter sur ses épaules les restes précieux des saints martyrs Brébeuf et Lallemand.

(21) On trouvait encore, il y a quelques années, à l'embouchure de la rivière Métabetchouan, des arbres fruitiers et des plants de vigne qui, selon la tradition, remontent à l'époque de la ferme. La Société Historique du Saguenay exécute actuellement des travaux de restaurations qui permettent de remettre à jour ce monument du passé.



LES POSTES
DE TRAITÉ ET DE MISSION
LIMITES DU
DOMAINE DU ROI

La Société Historique
du Saguenay
M. S. Gauthier, Imp.

Un autre des plus célèbres missionnaires du Saguenay fut le Père Laure qui desservit cette mission durant dix-sept ans. Il avait fixé sa résidence à Chicoutimi où il fit bâtir une nouvelle chapelle pour remplacer celle du Père Crespieul et une maison d'habitation entourée d'un terrain défriché.

Cette chapelle qui devait servir au culte durant plus d'un siècle, s'élevait sur la **Côte du Portage**, près du **Bassin**, où tant de canots s'étaient arrêtés, avant d'entreprendre la navigation du Saguenay proprement dite. On construisit plus tard, sur le même site, une église en brique qui subsista jusqu'à ces dernières années ²².

Le Père Laure ne demeurait à Chicoutimi que le temps de la mission; pour le reste, il était sans cesse en courses, allant d'une tribu à l'autre, depuis la côte nord du fleuve jusqu'aux rives de la baie d'Hudson.

Il connaissait si bien le **Domaine**, l'ayant parcouru en tous sens, qu'il en traça une carte, dédiée à Mgr le Dauphin ²³; elle est datée de Chicoutimi, le 23 août 1731.

Le Père Laure mourut épuisé par ses courses, en 1738; il avait à peine cinquante ans.

Le Père Coquart, qui lui succéda, se dépensa durant dix-neuf ans aux missions du Saguenay. Ancien compagnon de La Vérendrye, il était rompu à ce genre

(22) Elle a été démolie en 1930. La croix qui surmontait le clocher a été conservée; elle s'élève maintenant dans le cimetière de Chicoutimi, au dessus de la fosse commune où furent déposés les ossements des Sauvages recueillis dans l'ancien cimetière.

(23) "Dauphin", titre porté en France par l'héritier présomptif de la couronne; ce titre remonte à 1349, alors que le dernier comte du *Dauphiné* céda son territoire au roi de France, à condition que l'héritier présomptif de la couronne porterait désormais le titre de Dauphin. On sait que l'héritier présomptif de la couronne, en Angleterre, porte le titre de Prince de Galles.

d'apostolat. C'est lui qui construisit, à Tadoussac, en 1749, la petite église en bois qui existe encore.

Il écrit à ce sujet, dans son journal :

“M. Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, a accordé les planches, madriers, bardeaux, et tous les clous nécessaires pour la bâtisse et je me suis engagé, pour moi et pour mes successeurs, à dire, pour lui, la messe de Sainte-Anne, tant que l'église subsistera”.

L'année suivante, Hocquart ajouta, en pur don, une somme de 300 livres (\$60.00) qui servit à meubler l'église. Ce geste fut imité par Bigot qui, à deux reprises, fit un don de 200 livres (\$40.00). C'est pourquoi le Père Coquart inscrit dans les registres: “Mon intention est qu'il partage, avec M. Hocquart, les mérites de la messe qui se dira chaque année, le 26 juillet”.

La vieille chapelle de Tadoussac a fidèlement gardé le souvenir de ses bienfaiteurs; chaque année, le 26 juillet, la messe est célébrée pour le repos de l'âme des deux intendants, dans le plus ancien et le plus vénérable des sanctuaires du Saguenay; cette messe commémorative est annoncée par la vieille cloche jadis installée dans le clocher de la première chapelle, grâce à la munificence de Mme de la Pelleterie, en 1647.

C'est sous le Père Coquart qu'eut lieu la cession du Canada aux Anglais. Toutefois, le changement se fit peu sentir dans cette lointaine région; le commerce des fourrures évoluait peu à peu vers le nord-ouest; le Saguenay attira à peine l'attention des vainqueurs et continua son existence comme par le passé.

En 1765, le Père Coquart fut frappé, presque subitement, par la mort. Il avait cinquante-neuf ans. Il

fut enterré dans le cimetière commun de Chicoutimi, parmi les Sauvages, parce que l'église, bâtie sur le roc vif, ne permettait pas d'y creuser un tombeau. Il repose aujourd'hui sous le choeur de la vieille chapelle de Tadoussac qu'il avait élevée.



La vieille chapelle de Tadoussac.

Il eut pour successeur le Père Jean-Baptiste La Brosse qui fut le dernier missionnaire jésuite au Saguenay. La tradition des Montagnais le représente comme un homme robuste, de haute stature, infatigable à supporter les privations. Il ne faisait qu'un repas par jour et allait continuellement nu-tête en été.

Son dévouement était sans bornes; il confessait, instruisait et réussit à apprendre à lire à un grand nombre de ses ouailles. Il composa et fit imprimer des calendriers, des livres de prières et des catéchismes en montagnais. Les Sauvages, jouant sur les mots, l'avaient surnommé **Tshitshisaïgan**: le grand épousseteur des consciences.

L'ordre des Jésuites avait été supprimé au Canada, mais ses membres actuellement au pays pouvaient y demeurer et jouir de leurs droits; l'ordre cesserait ainsi par extinction. Le Père La Brosse continua donc son ministère sans être inquiété. La mort l'arrêta à Tadoussac, le 11 avril 1782, à l'âge de 58 ans, après 16 ans d'apostolat dans le Saguenay.

Il fut assisté, à ses derniers moments, par l'abbé P.-J. Compain, curé de l'Île aux Coudres, qu'il avait envoyé chercher en canot par deux Sauvages. Il fut inhumé le lendemain, dans la chapelle de Tadoussac, où il repose à côté du Père Coquart²⁴.

Le nom du Père La Brosse est demeuré en vénération, non seulement parmi les Indiens, mais aussi parmi les Canadiens, français et anglais. Les Sauvages le regardaient comme un saint et lui attribuèrent des miracles de son vivant et après sa mort. On raconte des faits prodigieux à son sujet. Les années ont brodé, particulièrement sur les circonstances de sa mort, des détails plus ou moins légendaires et merveilleux.

(24) Les restes du Père Coquart furent exhumés du cimetière des Sauvages à Chicoutimi et transportés à Tadoussac quelques années après la mort du Père La Brosse.

CHAPITRE QUATRIEME

L'Ere de la colonisation

— I —

Le déclin des fourrures.

Situé loin, au nord, séparé des centres établis par une barrière de montagnes, domaine fermé depuis sa découverte et visité seulement par quelques missionnaires, par les coureurs des bois et les marhands de fourrures, le Saguenay demeurait, pour la population du Canada, un pays ignoré, une terre inconnue et, comme au temps de Jacques Cartier, le mystérieux royaume du Saguenay.

Pourtant, vers 1693, alors que la traite de fourrures commençait sérieusement à péricliter, un groupe de citoyens influents présenta au gouverneur Frontenac, un mémoire demandant que cette région soit ouverte à la colonisation. Mais les marchands de fourrures veillaient. Craignant de perdre tous leurs revenus, au moment où ils essayaient de réorganiser leur commerce sur de nouvelles bases, ils firent échouer le projet avant

qu'il eut pris assez d'importance pour attirer l'attention du gouverneur. Il fallut attendre encore un siècle et demi pour que cette contrée soit livrée à la charrue.

La domination anglaise, en effet, ne changea pas le cours des choses et le Saguenay continua d'être uniquement le pays des fourrures où "l'Honorable" et toute puissante compagnie de la Baie d'Hudson entretenait des postes de commerce.

Cependant la population canadienne s'accroissait de jour en jour et déjà les fils des cultivateurs, ne trouvant plus de terres pour s'établir, commençaient à traverser la frontière vers les Etats-Unis.

La terre ne manquait pas, à vrai dire, mais d'immenses étendues se trouvaient entre des mains privées et demeuraient fermées à la colonisation. Les favoris des gouverneurs et les gouverneurs eux-mêmes, s'étaient taillés, à même le sol canadien, des domaines princiers. C'est ainsi que le gouverneur Robert Shore Milnes, d'un trait de plume, s'octroyait 70,000 acres de bonne terre, l'étendue de plusieurs paroisses, dans les Cantons de l'Est¹. Les seigneuries et concessions englobaient plus de dix millions d'arpents; les terres réservées au clergé protestant comprenaient trois millions et demi d'acres.

(1) Ceci n'est qu'un exemple entre mille, Thomas Dunn obtenait 52,000 acres, Frobisher, l'un des fondateurs de la compagnie du Nord-Ouest, obtenait, lui aussi, dans les Cantons de l'Est, une domaine réservé de 57,000 acres, Nicolas Austin, 62,000 acres, John Black, 53,000 acres, Elmer Cushing, 58,000 acres, J. Wurtell, 49,000 acres, le Colonel Penderleath, 42,000 acres, James McGill, le fondateur de l'université McGill, 38,000 acres, E. Richardson, 37,444 acres, Haaron Hart 40,000 acres, E. Forsyth, 40,000 acres, William Phillips, 56,000 acres, etc., etc. Tous ces seigneurs modernes s'engageaient, en général à amener sur leurs terres, des colons anglais, ce qu'ils ne firent jamais et les Canadiens durent, par la suite, acheter ces terres fermées, de leur argent, de leurs sueurs et de leur sang.

Faut-il s'étonner, après cela, que le domaine du cultivateur canadien soit si vite devenu trop petit; faut-il s'étonner qu'un si grand nombre de vocables géographiques à consonnance anglaise encombrant nos campagnes.

Les paroisses du comté de Charlevoix, où le sol arable est limité d'un côté par le fleuve et de l'autre par les montagnes, souffraient plus que tout autre de la pénurie de terres colonisables². Aussi furent-elles les premières à jeter les yeux sur le Saguenay, région située tout près, de l'autre côté des montagnes et où, selon la rumeur, se trouvaient de larges espaces fertiles.

Pressé par ses électeurs, le représentant de cette région à la législature, M. Marc Pascal de Sales de La Terrière, demanda une enquête parlementaire sur les moyens d'ouvrir à l'agriculture l'antique royaume du Saguenay. Et pour prouver que cette entreprise de colonisation était réalisable, il amena, devant la Chambre, deux Saguenéens, deux coureurs des bois qui connaissaient leur région "comme le dedans de leur main".

Le premier, François Verreault, ne savait ni lire ni écrire, mais depuis cinquante ans, il parcourait cette région en tous sens, allant d'un poste à l'autre, pour le service de la "Compagnie". Homme plein de sens autant que d'expérience, il assurait que plusieurs paroisses prospères pouvaient être fondées sans nuire au commerce des fourrures qui avait tendance à remonter vers le nord.

(2) Reconnaissons que, pour ce comté, la pénurie de terres était vraiment due à la colonisation. De 1763 à 1890, aucune concession de terre dépassant 240 arpents ne fut faite, si l'on excepte celle de Joseph Tremblay qui était d'environ douze cents acres dans la forêt montagneuse; la généralité des concessions est de cent acres.

Le deuxième, Pascal Taché, seigneur de Kamourasa, était plus instruit. Il dressa une carte de la région, indiquant les points qui lui semblaient les meilleurs pour les entreprises agricoles. Il les connaissait bien, lui aussi, puisque durant son séjour de 22 ans, à Chicoutimi, à la Pointe-Bleue ou à Tadoussac, comme agent de la compagnie, il avait toujours cultivé un jardin pour fournir sa table. Il assure que les rives du lac Saint-Jean et celles de la Grande-Baie sont entourées d'une large étendue de bonne terre arable où pourront se développer à l'aise et prospérer, plusieurs paroisses agricoles.

Devant ces dépositions, et à la demande du député, l'Assemblée vote une somme de \$2,400.00 pour une exploration complète et méthodique de toute la région du Saguenay.

Trois groupes partent aussitôt. L'arpenteur Jean-Pierre Proulx, remonte le Saguenay, explore les rives de la Grande-Baie et arrive à Chicoutimi.

L'arpenteur Joseph Hamel étudie, avec ses compagnons, tout le contour du lac Saint-Jean, ainsi que l'embouchure des rivières qui s'y jettent.

Enfin, l'arpenteur Joseph Bouchette remonte le Saint-Maurice et, franchissant la hauteur des terres, vient déboucher au lac Saint-Jean par la Métabetchouan où se trouve le poste de la "Compagnie". Ce poste, qui occupe précisément le site de l'ancienne ferme des Jésuites, est, par lui-même, un exemple de la fertilité du sol et des conditions favorables du climat. Il y avait là une grange, un jardin spacieux où poussaient, en abondance, toutes les sortes de légumes, jusqu'à des concombres et des melons qui, au dire de M. Bouchette,

y venaient admirablement. L'arpenteur découvrit assez facilement la trace des sillons faits autrefois par la charrue dans la terre défrichée et qui maintenant était recouverte d'épinettes, de trembles, de bouleaux et de sapins. Avait disparu également, le verger où pommes et prunes mûrissaient à l'envi et que se souvenaient encore d'avoir vues quelques anciens Canadiens³. Le bétails, peu nombreux à cause des besoins restreints, n'en était pas moins de bonne qualité.

Ce seul exemple était une preuve: mais le "Rapport des Commissaires" a l'avantage de donner une idée d'ensemble. Il forme un gros volume de 200 pages concluant nettement que le "Royaume des fourrures" peut devenir l'une des plus riches régions agricoles de la Province de Québec.

Ce Rapport fut, pour beaucoup, une révélation. Cette région que l'on avait crue impropre à toute culture, tant à cause de la pauvreté du sol que de la sévérité du climat, était au contraire, capable de nourrir une nombreuse population. L'étendue cultivable, autour du lac Saint-Jean seulement, était évaluée à cent mille acres, terre noire, riche et féconde, capable de donner les meilleures récoltes. Quant au climat, certains assuraient qu'il était plus favorable à la culture que celui de Québec.

L'un des compagnons de l'arpenteur Joseph Bouchette, un certain Nixon, se rendit en Angleterre pour recruter une armée de colons et les installer, avec l'ap-

(3) Il en demeurait pourtant des vestiges: de nombreux prunier qui donnaient d'excellents fruits; ils ne disparurent définitivement que vers 1890.

pui du gouvernement, dans cette nouvelle **Terre promise**. "La population française du Bas-Canada, écrivait-il fort ingénument, a peut-être besoin du voisinage d'une colonie exclusivement britannique".

C'était, repris d'une autre façon, l'éternel projet de noyer cet îlot de population française, dans un pays que l'on aurait voulu exclusivement de race britannique, de langue anglaise et de religion protestante.

Comme tant d'autres, d'ailleurs, le projet de cet anglicisateur à outrance échoua. Certes, la Compagnie de la Baie d'Hudson tenait à voir le Canada entre les mains d'une population de langue anglaise, mais elle tenait plus encore à conserver son domaine à la traite des fourrures. Par tous les moyens, elle empêchait le défrichement de la terre et en défendait la culture ⁴.

(4) Établissons une fois pour toutes, la position de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle n'était nullement propriétaire du sol, elle n'avait aucun droit légal pour permettre l'installation de colons; elle était simplement autorisée à laisser faire un peu de culture autour de ses postes pour les besoins ordinaires. Mais l'on comprend qu'elle ait vu d'un mauvais oeil toute entreprise qui tendait à détruire la forêt et par là, à éloigner les animaux à fourrures. Toute entreprise forestière ou colonisatrice était une atteinte à l'intégrité du domaine destiné uniquement, selon ses chefs, à la production de la fourrure. De là à s'arroger des droits qu'elle ne possédait pas, il n'y avait qu'un pas et qui fut souvent franchi.

— II —

L'armée des Vingt et Un.

Mais peut-on arrêter le cours d'un fleuve? Malgré tous les obstacles et les barrages, il poursuit son chemin vers la plaine. Ainsi la colonisation du Saguenay sera résolue en dépit de l'apathie du gouvernement et de la mauvaise volonté de la Compagnie; elle le sera par l'initiative privée, par ces populations du comté de Charlevoix, plus intéressées que toute autre à voir s'ouvrir une région que sépare d'eux, une simple chaîne de montagnes percée en maints endroits de cols accessibles et où leurs fils pourront trouver l'espace vital qui leur manque.

A l'automne de 1837, en effet, au moment où, dans la région de Montréal, éclatait la rébellion des patriotes contre une oligarchie qui les avait poussés à bout, vingt et un citoyens, "tous propriétaires et censitaires de terres dans la paroisse de la Malbaie", se constituaient en association pour entreprendre "la coupe du bois sur le Domaine du Roi".

Ils ne possédaient par eux-mêmes aucun droit de coupe ou de terrain, mais ils se rendaient adjudicataires d'une licence pour la coupe de soixante mille billots de bois que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait obtenue du gouvernement.

Et pour ce bois, ils ont trouvé preneur avant même de l'avoir abattu: William Price, qui depuis longtemps,

guette l'occasion de s'introduire au Saguenay, achète tout d'avance et paye bon prix.

Remarquons-le tout de suite, il n'est pas officiellement question de colonisation. Les promoteurs ont leur idée; ils savent que la "Compagnie" est irréductible sur la question de colonisation et qu'elle s'opposera par tous les moyens à ce qu'elle soit entreprise⁵. Mieux vaut donc, pour le moment, ne pas proclamer au grand jour le but ultime de l'association. Une fois le bois coupé et la terre découverte, qui donc pourra empêcher les choses de suivre leur cours.

Sans doute, les Vingt et Un n'avaient pas tous l'intention de s'établir au Saguenay; plusieurs même n'y vinrent pas. Il s'agissait d'une simple association, organisée dans le but d'exploiter un droit de coupe obtenu par la Compagnie, de vendre ce bois et de subvenir ainsi aux frais de l'ouverture des terres pour la colonisation⁶. Allons plus loin, pour quelques-uns, l'affaire était considérée comme un simple moyen de se procurer un honnête bénéfice.

La Compagnie avait cédé son droit de coupe moyennant la somme de \$2,600.00 payée par versements. Il s'agissait donc de trouver cette somme et les subsides nécessaires à l'installation des chantiers aussi

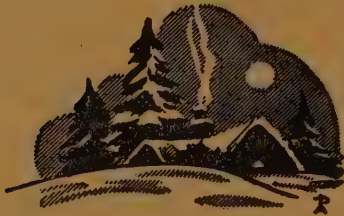
(5) Remarquons encore une fois que la Compagnie n'a, par elle-même, aucun droit de permettre ou de défendre la colonisation; mais par le fait même de son bail, elle peut exiger que son domaine soit conservé dans un état favorable à l'entreprise commerciale qu'elle poursuit; elle a donc un droit indirect de s'opposer à la colonisation.

(6) Ce droit, comme nous l'avons dit plus haut, elle l'avait obtenu du gouvernement; c'était donc un simple transfert de licence; la compagnie avait acheté un droit du gouvernement et, à son tour, elle revendait ce droit à la Société des Vingt et Un.

bien que des scieries. Dans ce but, chaque associé fut appelé à souscrire la somme de \$400.00.

Mais, à cette époque, le numéraire était rare; quelques-uns n'avaient pas la somme requise. C'est pourquoi chaque membre fut autorisé à se choisir des co-associés qui lui aideraient à fournir la somme exigée et naturellement auraient une part proportionnelle aux bénéfices. De telle sorte qu'avant même d'être formée, la Société des Vingt et Un comptait, en réalité, trois cents membres. Mais seuls, les Vingt et Un chefs de groupe faisaient officiellement partie de la Société, seuls ils avaient voix aux délibérations et signaient les documents. Seuls aussi leurs noms se trouvent gravés sur le monument commémoratif élevé à la Grande-Baie.

Ainsi organisée, ayant en main une somme de \$6,400.00, la Société prépara le premier départ.



— III —

La prise de possession.

On choisit ceux qui devaient diriger l'entreprise, Alexis Tremblay, dit Picoté⁷, fut chargé des négociations avec William Price pour la vente du bois à être coupé. Thomas Simard traiterait avec la Compagnie de la Baie d'Hudson dont il avait été l'engagé pendant plus de vingt ans; enfin Joseph Duchesne, ingénieur de son métier, dirigerait la construction des écluses et des "moulins" ou scieries hydrauliques⁸.

Dès le printemps de 1838, un premier contingent de 27 colons se mit en marche, sous la direction de Thomas Simard propriétaire d'une goélette et fort entendu dans la navigation de ces parages. On s'arrêta à l'Anse Saint-Jean où fut établie une première scierie. Les environs de la baie, bien fournis en bois, sur un sol d'apparence fertile, promettaient de donner naissance à un village agricole prospère. De fait, l'Anse Saint-Jean, avec son arrière pays aux fermes bien tenues, est,

(7) Alexis Tremblay ne portait lui-même aucune marque de petite vérole, comme son surnom pourrait le faire supposer, c'était un surnom de famille; il a pris son origine à la suite de l'épidémie de 1755. A cette époque, une famille de Tremblay fut détruite entièrement par la petite vérole, à l'exception d'un seul membre, enfant de 13 ans, qui fut recueilli par un parent du nom de Tremblay; on appliqua ce surnom au jeune garçon pour le distinguer de ses frères d'adoption.

(8) Duchesne n'était pas un membre de la Société, il avait été engagé à cause de ses connaissances spéciales.

en quelque sorte, la porte ou mieux la sentinelle avancée du Saguenay⁹.

Après avoir déposé son chargement Thomas Simard était retourné à la Malbaie, chercher de nouvelles recrues, et le 11 juin, un dimanche, quatorze colons abordaient à la Grande-Baie, dans cet enfoncement du Saguenay si connu sous le nom de baie des Haha.

La goélette qui avait trouvé une rive accore à l'Anse Saint-Jean, ne peut aborder ici, à cause du fond plat, encombré d'arbres morts et de souches à moitié pourries. Un lourd chaland que trois hommes manoeuvrent à la gaffe, reçoit les passagers avec leur paqueton, leur hache, leur scie-godendart et autres outils essentiels à la manutention du bois.

La forêt est là, toute proche, mystérieuse et silencieuse. On a tant parlé à ces hommes de l'immense richesse de la forêt du nord, que sa vue les désappointe un peu. De loin, elle avait bien pu leur apparaître touffue, mais à mesure qu'ils approchent, elle se dépouille, s'éclaircit; elle fait même un peu maigre, moins fournie en tout cas, que celle de l'Anse Saint-Jean. L'incendie et les grands vents de la baie ont détruit ou abattu bien des arbres. Les colons regardent, le coeur un peu serré.

—**C'est du ben beau bois, dit l'un d'eux, mais y semble pas qu'y en aye autant qu'on disait.**

Certes, ces hommes sont de futurs colons; dans leurs rêves, ils voient le jour où ils auront planté leur ferme au milieu de la brousse et où, peu à peu, les

(9) Cependant c'est surtout la chute formée par la rivière Saint-Jean qui motiva la fondation de cet établissement; les associés comprirent qu'une scierie établie à cet endroit serait d'une exploitation facile et rémunératrice à cause des commodités d'expédition pour le bois préparé.

champs cultivés les enrichiront de leurs moissons. Mais en attendant, c'est le bûcheron qui parle en eux. C'est le bois qui donnera du travail immédiat et mettra, entre leurs mains, les sommes nécessaires pour s'établir.

Un peu de déception se montre sur les visages, de ne pas trouver l'**Eldorado** tant annoncé.

Alexis Simard, frère de Thomas, et qui jamais ne connut le découragement pour lui-même, ne veut pas que les courages fléchissent juste au moment de prendre possession de ce domaine. Il sent qu'il faut faire diversion.

—C'est dimanche, les amis, dit-il, l'heure de la grand'messe n'est pas encore passée, si on disait le chapelet.

Les mains plongent dans les poches. Bientôt les voix rudes égrènent les **Ave**. Puis on chante un cantique à la Vierge.

L'espoir renaît dans les coeurs.

—C'est pas si pire, après tout, remarque quelqu'un, les pins sont clairs un peu, mais y sont beaux; et on est pas près de les avoir tous mangés.

A l'endroit où s'étaient agenouillés les quatorze pionniers, se dresse aujourd'hui une église. C'est sur ce champ historique, qu'en 1938, se déroulèrent les plus beaux épisoles des fêtes du centenaire, c'est là que fut dévoilé, en 1924, le monument destiné à rappeler aux générations, le courage tenace et parfois héroïque de ces premiers colons qui vinrent un jour, n'ayant pour toute richesse, que leurs bras et leur foi dans l'avenir.

Chapelet et cantique terminés, on improvisa un repas, puis la goélette repart, suivie des yeux par tous ceux qui restent. Bientôt elle disparaît là-bas, à l'entrée de

la baie. Les coeurs sont un peu serrés: ce bateau rustique, c'est le dernier lien qui se brise. Désormais ils sont seuls, face à la sauvagerie.

Mais le temps n'est pas à la rêverie. Un nouveau monde commence. Déjà le travail appelle tous les bras. C'est dimanche, mais il faut construire l'abri sous lequel on dormira ce soir. Tous s'y mettent de bon coeur et, en quelques heures, un camp provisoire s'élève sur le rivage, près de la rivière où ensuite on construira la digue et la scierie.

La nuit fut courte, les hardis pionniers avaient hâte de se mettre à l'oeuvre. Dès le lever du soleil, le bruit sonore des haches réveillait les échos et les quelques fauves, venus là pour boire, comprirent confusément que ce sol cessait d'être leur domaine et qu'il leur faudrait remonter vers le nord pour trouver la solitude propice à leurs allées et venues.



Pierre érigée à l'endroit où abordèrent
les Vingt et Un.

Chaque matin, en effet, le travail reprenait pour se continuer jusqu'aux ombres du crépuscule.

A l'Anse Saint-Jean aussi, les haches étaient actives; de sorte qu'à l'automne, un grand nombre d'arbres avaient été abattus et les deux scieries avaient débité assez de madriers pour charger plusieurs navires et payer la redevance à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

D'ailleurs, les renforts arrivaient sans cesse ¹⁰. Presque tous les quinze jours, la **Sainte-Marie** reparais-sait, apportant des nouvelles, des provisions, des instruments et presque chaque fois de nouveaux colons.



(10) Notons qu'à part les passagers de la goélette dont nous avons parlé ci-dessus, une équipe de jeunes était venus par terre, se rendant d'abord à l'Anse-Saint-Jean. Au nombre de ces hardis pionniers, se trouvait un jeune François Tremblay, grand-père de M. l'abbé Victor Tremblay, l'actuel président de la Société Historique du Saguenay.

— IV —

Le premier village.

A l'automne, un petit village s'ébauchait déjà. Après le travail régulier, en effet, chacun s'était choisi un coin où il construisait une maison rustique mais assez confortable pour loger sa famille. Avoir sa famille près de soi, c'est le rêve de tous ces pionniers qui ont quitté le vieux pays trop étroit pour ces régions neuves et prometteuses.

Et voilà qu'elles arrivent ! Le 28 octobre, la Sainte-Marie fait son dernier voyage, chargée à plein bord. Elle amène, avec les provisions pour l'hiver, quarante-huit personnes, tant hommes que femmes et enfants.

Tous ne sont pas pour la Grande-Baie, car, outre l'Anse Saint-Jean qui forme une région à part et un peu lointaine, plusieurs centres ont surgi autour du chantier principal et sont maintenant en pleine activité, ayant, eux aussi, leur rivière et souvent leur digue et leur scierie : Anse à Benjamin, Ruisseau à Caille, Rivière à Mars, Anse à Pelletier.

Ainsi donc, à l'automne 1838, six groupes d'habitations, six nouvelles colonies étaient déjà fondées¹¹.

(11) L'Anse-Saint-Jean, Grande-Baie, Petites-Iles, Anse au Cheval, Anse à Pelletier, Descente des Femmes. Les établissements de Rivière à Mars et de Ruisseau à Caille se rattachaient à celui de la Grande-Baie.

Certes, la vie était dure, le travail harassant, les habitations bien primitives, bien étroites, les dimanches sans église étaient bien longs, mais on espérait.

Le ministre de la religion était peu-être ce qui manquait le plus à ces exilés, habitués jusqu'ici à retrouver, chaque dimanche, le clocher de leur église. Aussi, dès l'année suivante, deux prêtres, ayant entendu l'écho de ces doléances, les curés de la Malbaie et de la Baie Saint-Paul, d'où provenaient la plupart des colons, s'empressèrent-ils de visiter leurs anciens paroissiens.

Ils s'arrêtèrent à tous les endroits établis, et partout furent accueillis avec de vives démonstrations de joie. Ils n'eurent pas trop de tout leur temps pour confesser, consoler et encourager les colons dont le nombre atteignait maintenant 336, avec 29 familles ayant leur habitation permanente et 80 enfants.

A chaque endroit, la mission était marquée par l'érection d'une croix qui, faute d'église, montrait le ciel aux colons.

A la Grande-Baie, d'ailleurs, la petite colonie prenait déjà figure de paroisse ¹² grâce surtout à Alexis Simard. Dès les premiers temps, il devint le chef et son autorité ne fit que s'accroître avec le temps.

(12) Conscient de leur droit d'aînesse, les colons de la Grande-Baie s'étaient piqués d'émulation pour célébrer dignement la première mission donnée chez eux. A la messe de clôture, célébrée en plein air, l'autel étant sur la véranda de la maison Simard, il y eut communion générale, chant, et un pain béni monumental qui est demeuré longtemps célèbre dans les mémoires. Certains vieux habitants, emportés par l'enthousiasme, disaient, avec une naïve fierté, au souvenir de la cérémonie: "C'était un pain béni furieux." Le missionnaire avait aussi érigé et béni un cimetière, car la mort avait déjà passé: trois colons étaient morts au cours de l'hiver, et pour être inhumés en terre sainte, selon leur désir, on avait dû les transporter, en traîneau, à travers les montagnes, jusqu'à la Malbaie.

Alexis Simard, surnommé le **patriarche du Saguenay**, est le véritable père de la colonisation de ce pays. Sur le monument qui lui a été érigé à Chicoutimi, William Price a reçu le titre de **Père du Saguenay**, mais ce titre, il doit certainement le partager avec Alexis Simard; si le premier a été le père de la grande industrie, le second est indubitablement l'initiateur de la colonisation qui, peu à peu, a transformé le royaume des fourrures, le royaume du bois, en une riche région agricole surnommée le grenier de la Province¹³.

Alexis Simard était le chef des colons-bûcherons qui débarquèrent à la Grande-Baie, un dimanche de juin 1838. La première cabane construite fut la sienne; il y consacrait tous ses moments libres, car ayant décidé, dès le premier jour, de s'établir définitivement au Saguenay, il avait demandé à sa famille de venir le rejoindre. Elle arriva, en effet, avec le contingent de l'automne dont nous avons parlé.

Et non seulement Alexis Simard voulait avoir sa maison, mais comme jadis Louis Hébert sur le rocher

(13) Certes, William Price joua un grand rôle au Saguenay et s'il n'en fut pas le fondateur, s'il n'y vint habiter que plusieurs années après sa fondation, il fut le bâilleur de fonds qui permit à la Société de faire face aux dépenses indispensables. Et quand le Saguenay — grâce en partie à ses efforts — fut arraché définitivement à l'emprise de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il établit, sur une grande échelle, l'industrie du bois; plus tard ses fils et continuateurs développeront l'industrie de la pulpe, introduite au Saguenay par un autre pionnier, J.-S.-A. Dubuc. En 1842 d'ailleurs, William Price s'était porté acquéreur et avait racheté tous les intérêts de la Société des Vingt et Un, pour la somme de \$28,000.00. Ce protestant rigide avait pourtant des idées larges: lorsque Saint-Alexis de la Grande-Baie reçut son premier prêtre résident, les colons s'entendirent entre eux et s'engagèrent à payer chacun annuellement la somme de \$4.00 pour sa subsistance. William Price s'inscrivit en tête de la liste pour la somme de \$100.00, qu'il continua à payer ensuite tous les ans, jusqu'en 1853, époque où les Pères Oblats, chargés de cette desserte, quittèrent la paroisse pour la remettre aux mains du clergé séculier.

de Québec, il rêvait d'agriculture. Tout en travaillant à l'abattement des arbres, il préparait le terrain pour sa future ferme. Au printemps, parmi les souches, il ouvrit le premier sillon et y jeta la première semence d'avoine qui rapporta cent minots. C'était en 1840, deux ans après l'arrivée

Et à partir de ce jour, Alexis Simard cessa d'être bûcheron pour devenir colon, se donnant tout entier au défrichement.

—Pourquoi, disait-il, faire venir de loin, l'avoine, le foin et les provisions, quand on peut les produire sur place abondamment”.

La terre d'Alexis Simard, c'est le site actuel de Saint-Alexis de la Grande-Baie, ainsi nommé en l'honneur de son saint patron. C'est lui-même qui donna l'emplacement de l'église et du presbytère, c'est sur sa terre qu'en 1938, furent célébrées les cérémonies grandioses du premier centenaire saguenéen, c'est là que s'élève le monument destiné à perpétuer la mémoire des courageux pionniers qui ouvrirent cette région à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, en un mot, à la civilisation.

Avant la venue du prêtre et la construction de la première église, c'est dans la maison d'Alexis Simard que se réunissent les colons pour la prière en commun. Alexis remplace le prêtre, fait la lecture de l'évangile et quelquefois même y ajoute un prône de son cru.

Quant à Madame Simard, elle tient l'office de quêteuse. Elle a résolu de se procurer une statue de la sainte Vierge et pour trouver la somme nécessaire à cet achat, elle loue, au cours des offices du dimanche, les

quelques meubles de la maison: le grand banc, la chaise bercante, la huche, la table, etc.

Enfin la statue arrive. Quelle joie ce fut, pour ces rudes colons, lorsqu'un dimanche de mai, ils aperçurent, en arrivant, la blanche statue à manteau bleu qui leur



Le Monument des Vingt et Un.

souriait! Avec quelle ferveur ils s'agenouillèrent pour réciter les Ave! Avec quelle émotion retentit le cantique à Celle dont la présence paraissait sensible! Elle

est conservée comme une relique dans la somptueuse église actuelle de Saint-Alexis.

Mais Alexis voulait mieux qu'une simple statue. La quête, régulièrement instituée, commençait à former un fond qui bientôt atteignit la somme de \$150.00, pour l'érection d'une chapelle. Humble temple de bois rond, sans clocher ni cloche! Mais Alexis ne manque pas d'ingéniosité, serait-on colon à moins? Une vieille scie, frappée à coups de marteau, annonçait l'heure des réunions. Cloche sainte tout de même, et qui sonnait régulièrement, selon la recommandation du missionnaire, à l'heure où, là-bas, dans la paroisse natale, sur les bords du grand fleuve, commençait la messe paroissiale ¹⁴.

Enfin le premier prêtre résident arriva. C'était l'abbé Charles Pouliot; vicaire à la Malbaie depuis plusieurs années, il connaissait déjà un bon nombre des colons.

Afin de le loger, les paroissiens ajoutèrent, à la chapelle, une sacristie assez grande pour servir de logement, en attendant qu'on pût bâtir un véritable presbytère. Ainsi naissait la première paroisse du Saguenay.

La même année, une école tenue par Israël Tremblay, commença à fonctionner régulièrement. Afin d'accueillir tous les groupes, on avait dû la placer à mi-chemin entre la Grande-Baie et la Rivière à Mars.

(14) Cependant une vraie cloche ne tarda pas à remplacer la scie rudimentaire. En 1942, M. André Cimon, marchand de la Baie Saint-Paul, qui venait tous les ans au Saguenay, sur une goélette abondamment fournie de marchandises, donna l'argent nécessaire pour l'achat d'une cloche qui, en effet, fut installée peu de temps après.

Ainsi le camp primitif prenait figure de paroisse rurale comme on en voyait dans les parties depuis longtemps établies.

Le éprouves cependant vinrent plus d'une fois éprouver le courage des colons. Au printemps de 1840, alors que d'innombrables billots, récolte de tout l'hiver, étaient assemblés à l'embouchure de la rivière Haha, la neige fondit si rapidement et grossit tellement la rivière que l'estacade (boom) fut emportée. En quelques instants, le travail de tout un hiver était anéanti, les billots en torrent tumultueux avaient dévalé dans la baie et s'en allaient à la dérive, vers le Saguenay. C'est en vain qu'on essaya de les recueillir, l'opération était difficile et plus dangereuse que profitable.

A cause de cet accident, les colons ne purent s'acquitter envers William Price qui, au cours de l'année, leur avait avancé les provisions et autres nécessités. Tout n'était pas perdu cependant car chacun se remit à la **pinrière**¹⁵ avec une nouvelle ardeur. Au printemps suivant, les bûcherons avaient entassé le plus grand nombre de billots abattus jusque-là. Et voilà que, faute des précautions nécessaires, le même malheur que l'année précédente arriva; les estacades se brisèrent et, en un jour, fut anéanti le travail de six mois.

(15) *Faire la pinrière* était alors synonyme de notre expression actuelle *faire chantier*. A cette époque la forêt saguenéenne était surtout composée de pins gigantesques, le plus beau bois de construction au monde. Sur cent pins, il y en avait, en moyenne, soixante-dix exempts de noeuds, ce qui donnait des madriers fort recherchés en Europe. Certes, les autres espèces d'arbres ne manquaient pas, mais comme le pin était la seule espèce exploitée, travailler en forêt était synonyme de travailler dans la *pinrière*. Aujourd'hui, les pinnières ont à peu près disparu; l'exploitation et surtout l'incendie les ont anéanties. Le pin a été remplacé par l'épinette, de croissance plus rapide et qui, heureusement, convient très bien à la fabrication du bois de pulpe.

Constatons une fois de plus ici, la faiblesse du système communiste même le mieux intentionné. Ce qui manqua aux Vingt et Un, ce fut un chef responsable et muni de l'autorité nécessaire pour faire respecter ses décisions. William Price, le commanditaire de l'entreprise, connut lui aussi des mauvais jours et en vint à la faillite, mais parce que son entreprise était l'oeuvre d'un seul, il put la récupérer et, passant la main à ses fils, connaître de nouveau la prospérité.

D'ailleurs, comme si ces deux malheurs, arrivés coup sur coup, n'étaient pas assez pour abattre les colons, un incendie épouvantable ravagea la forêt, menaçant de dévorer jusqu'aux habitations de la nouvelle colonie. Le torrent de flammes allait tout anéantir et réduire au désespoir les malheureux colons lorsque, vers le soir, par un bonheur inespéré, un orage diluvien étouffa la conflagration. Les colons ruinés gardaient au moins leurs modestes foyers et purent encore espérer idans l'avenir, car malgré tout, la colonisation avançait.

— V —

L'ère des fier-à-bras.

Tandis que les premiers centres s'organisaient sur le modèle des vieilles paroisses, de nouveaux naissaient chaque jour. Nous avons vu le rôle important, joué par les deux frères Simard, Thomas qui fut l'intermédiaire entre la Société des Vingt et Un et la Compagnie de la baie d'Hudson¹⁶, et Alexis qui, dès le premier jour, devint le chef virtuel de la colonie naissante, comme il en devint le premier cultivateur. Un troisième, Michel, devait lui aussi faire sa marque dans les temps héroïques de la colonisation du Saguenay. Il s'était établi à l'Anse-au-Foin¹⁷. Fort, irascible et batailleur, il mérita le surnom de **Terrible Michel**. On l'appela longtemps le "roi de l'Anse-au-Foin", tout comme Peter McLeod était "le roi de Chicoutimi".

Michel n'avait pas été élevé à la Malbaie. Adopté dans son enfance par un ami de son père, le docteur Indian, de Montréal, il avait fréquenté les écoles de la métropole. Mais la nostalgie des grands espaces l'avait

(16) Thomas Simard ne s'occupa pourtant pas de colonisation; c'était un ancien engagé de la Compagnie de la Baie d'Hudson et, à ce titre, il en connaissait les chefs, il fréquentait déjà le Saguenay depuis 23 ans, mais il était marchand et navigateur, sa goélette assura les relations et le ravitaillement de la petite colonie.

(17) Aujourd'hui Saint-Fulgence. Michel Simard commença son établissement près de l'embouchure de la rivière au Foin. En souvenir du fondateur et de sa famille, la rivière est communément appelée "Rivière des Simard."

ramené au Saguenay. Vingt ans durant, il fut à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Lorsqu'il vit son frère s'établir à la Grande-Baie, il résolut de fonder, lui aussi, une colonie agricole. Et de même qu'il avait été aidé dans sa jeunesse, il voulut aider des jeunes à son tour. Il amène donc à l'Anseau-Foin, avec sa famille, tout un groupe de jeunes gens qu'il a recrutés à la Malbaie. Avec chacun d'eux il a passé un contrat. Ses compagnons s'engagent à travailler pour lui pendant quelques années; en retour, il les protégera et préparera graduellement leur installation sur des terres qui leur appartiendront. Ainsi créera-t-il un centre agricole dont il sera le chef.

Malgré le caractère irascible de Michel, tous ses engagés furent heureux auprès de lui; tous s'établirent sur les terres qui leur étaient destinées et l'un d'eux, Jean Lachance qui, nouveau Jacob, l'avait servi durant sept ans, obtint sa fille en mariage.

A cette époque, où le bras de la justice pouvait difficilement s'étendre à ces régions, il importait d'être fort et audacieux afin de se défendre soi-même.

D'une audace téméraire et d'une force herculéenne, Michel était craint et redouté. On en aura une idée par le fait suivant qui est caractéristique de l'époque.

La Compagnie de la Baie d'Hudson qui ne songeait qu'à son commerce des fourrures, voyait d'un mauvais oeil cette invasion subite de ses domaines¹⁸. A mesure

(18) Cette compagnie ne faisait d'ailleurs que suivre un vieil exemple. Déjà, en 1750, le Père Coquart parle du poste de Chicoutimi comme étant le plus beau de tout le domaine du roi, tant pour son aspect que par l'importance des affaires qu'on y transigeait. "On y manipule, chaque année, 3,000 livres de castor, 2,000 de martre, sans compter les loups-cerviers, les ours, les loutres, etc. . . dont le total atteint parfois 4,000 livres. Le poste est un véritable petit

qu'avancait le colon, en effet, la forêt reculait et le gibier avec elle.

Indiens et trappeurs devaient aller le poursuivre, chaque année, plus au nord, loin des comptoirs et des postes établis à grands frais; chaque année, le ravitaillement devenait plus long, plus difficile et plus dispendieux.

Dans l'espoir d'arrêter l'invasion de son domaine, la Compagnie s'ingéniait à créer, aux colons, toutes sortes d'ennuis, d'autant plus que le défrichement, n'étant pas officiellement autorisé, la loi était en sa faveur.

Apprenant donc qu'un de ses anciens engagés venait de commencer des défrichements à l'Anse-au-Foin, elle résolut de donner un exemple qui intimiderait tous les autres et le fit sommer de se retirer, sans quoi toute son installation serait détruite et brûlée. Michel n'en tint aucun compte.

village et comprend une chapelle, la résidence du missionnaire, les magasins pour l'entreposage des fourrures, de la pacotille et des vivres, un four, des étables, un jardin, quelques champs de pommes de terre et de légumes; une dizaine de familles indiennes vivent aux alentours!" Comment se fait-il que Chicoutimi et les autres postes qui lui ressemblent ne soient pas devenus des centres agricoles où l'on aurait pu produire, à peu de frais, les choses nécessaires à la vie, au lieu de les importer à grand frais? C'est que le monopole veillait et que la compagnie fermière tenait jalousement la main à ce qu'aucun défrichement, aucune installation agricole permanente ne vint mettre en danger la forêt, asile des animaux aux riches fourrures. Les Jésuites avaient bien défriché un coin de forêt et établie une véritable ferme à la mission de Métabetchouan, la compagnie n'avait pas osé élever la voix contre de si influents adversaires, mais aussitôt les missionnaires partis, l'embryon de colonie agricole fut abandonné, tomba dans l'oubli et retourna à la forêt. Nous verrons le même drame se renouveler à la Rivière-Rouge (Manitoba) où Lord Selkirk dut recourir à la force armée pour assurer la sécurité de ses colons, sans cesse brimés et persécutés par les agents de la compagnie du Nord-Ouest, rivale de celle de la Baie d'Hudson.

Alors la compagnie résolut de passer aux actes; elle envoie trente hommes, en canot, sous la conduite d'un Anglais, pour s'emparer de la place.

Les hommes débarquent se mettent à faucher le foin de la prairie. Michel, en train de travailler dans un champ voisin, les aperçoit. Aussitôt il court vers la rivière, il en bat la vase pour la faire revoler sur ses vêtements, plonge ses mains dans cette même vase et se les passe dans les cheveux pour se donner un air plus terrible.

—Il avait l'air du diable en personne, dira plus tard un de ses agresseurs.

Ses engagés veulent marcher avec lui, mais il leur intime l'ordre de se cacher et de le laisser faire tout seul. Ils lui porteront secours seulement si les affaires se gâtent et s'ils le voient en danger.

Michel s'avance alors au-devant des étrangers:

—Qui vous a permis de faucher mon foin? demande-t-il.

Le chef de la troupe répond qu'il est là sur l'ordre des autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson concessionnaire du territoire; il somme Michel de déguerpir, lui et les siens, sinon il va tout saccager et brûler; il ajoute qu'il a même le droit de tuer ceux qui résisteront.

—La Baie d'Hudson a ici un droit de chasse, quant au terrain, elle n'en est pas plus propriétaire que moi, répond Michel. Je me suis installé ici, j'ai défriché la terre et je vais y rester. Je ne veux faire de mal à personne, mais si l'on m'attaque, je saurai me défendre, moi aussi, j'ai des hommes, tous aussi décidés que je le suis à faire respecter nos droits. Vous n'avez qu'une

chose à faire, vous en aller au plus vite, si vous ne voulez pas qu'il vous arrive malheur.

L'Anglais avait prévu ce refus, il se prépare à la lutte avec ses hommes.

Michel intervient; d'une voix de stentor, il déclare :

—Il n'est pas nécessaire de tous nous tuer pour cela. Si tu as du coeur au ventre, toi, on va régler ça à nous deux, es-tu prêt?

L'autre accepte et offre un fusil. Michel ne tarde pas à s'apercevoir que l'arme est défectueuse; intentionnellement, le chien a été faussé. Alors, d'une voix terrible, il traite son adversaire de lâche et de bandit. Puis il court à la maison et ne tarde pas à revenir avec son fusil. Hostensiblement, il y glisse deux balles chevrotines.

A cette vue, l'adversaire commence à perdre son assurance et ne tarde pas à avoir peur tout à fait.

La petite Louise, devenue plus tard Madame J. Lachance, et qui aimait à raconter ce haut-fait de son père, remarque :

—Il tremblait si fort que j'entendais claquer la crosse de son fusil sur la souche où il s'appuyait.

Cependant, il cherche encore à parlementer.

—Décampez, répond Michel, et tout de suite, sinon il va vous arriver malheur.

Après un conciliabule, la troupe décide de s'en aller et commence à ramasser ses bagages.

—C'est pas ça! dit Michel, vous allez laisser ici tout ce que vous avez traîné et vous en aller allège dans vos canots. Et si j'ai un conseil à vous donner, ne repaissez plus par ici, sans quoi vous serez abattus comme des chiens.

Les hommes pratirent et ne revinrent pas.

Michel et ses compagnons se trouvèrent enrichis des dépouilles de l'ennemi. Il y avait là plusieurs instruments dont ils avaient grand besoin et ils furent bien heureux de se les procurer ainsi à la foire d'empoigne.

La renommée de ce fait d'armes auquel avaient assisté, outre les acteurs, quinze spectateurs invisibles, ne tarda pas à se répandre. La Compagnie de la Baie d'Hudson, en présence du piteux résultat de son "raid", préféra ignorer la violation de ses droits. Ainsi, conclut un des vieillards qui rapportaient le fait bien des années après: "Après cela, Michel fut clair!" C'est-à-dire que personne n'osa plus l'inquiéter.

En bien d'autres endroits encore, la Compagnie essaya d'intimider les colons, il fallut se défendre et c'est ce qui amena, au Saguenay, le règne des fiers-à-bras, les **boulés** ¹⁹.

(19) De l'anglais *bully* qui lui-même vient de *bull* (boeuf) et qui désigne un homme fort et bravache. Le terme français "fier-à-bras" traduit bien ce sens et je me demande pourquoi il a fallu aller chercher un mot anglais et le franciser tant bien que mal, alors que nous avions ce qu'il fallait ! Promiscuité anglaise qui est la source de bien d'autres anglicismes

CHAPITRE CINQUIEME

Le Royaume du bois

— I —

William Price.

La cession du Canada à l'Angleterre sonna le glas du grand commerce des fourrures au Saguenay. Les postes de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest accapareront désormais la pelleterie. Les deux compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson se livreront une lutte atroce de concurrence, mais les péripéties de cette lutte se dérouleront bien loin, au-delà des grands lacs.

Sans doute, il y aura toujours et il y a encore un commerce de fourrures au Saguenay, mais ce n'est plus qu'un pâle reflet d'autrefois. Tadoussac où l'on vit jusqu'à vingt navires, en une seule saison, charger les cargaisons précieuses, s'est endormi pour des siècles. Chicoutimi, Métabetchouan tombent à leur tour. Le règne des fourrures est passé.

Mais un autre champ d'action, une autre source de richesse s'ouvre pour ce pays: le royaume des fourrures va devenir le royaume du bois. Déjà les premiers dé-

couvreurs, Jacques Cartier et Champlain, avaient remarqué les magnifiques forêts qui couvraient le pays pourtant si abrupt de l'embouchure du Saguenay.

Lorsque, à la suite du Père Albanel, on put remonter le Saguenay jusqu'à Chicoutimi, on ne tarda pas à se rendre compte de la richesse de la forêt saguenéenne. C'est là que se trouvait en abondance, ce fameux pin du Canada, haut, droit, sans un noeud, si recherché pour les bordages et surtout pour les mats, à une époque où la navigation à voiles était encore le seul moyen de locomotion à travers les Océans.

Dès 1725, on fabriquait des mâts à la Baie Saint-Paul, aux Eboulements et en divers endroits, le long du Saguenay inférieur.

Le Gardeur de Tilly qui conduisait plusieurs de ces chantiers fut chargé de faire un inventaire de la forêt saguenéenne. Avec une équipe d'hommes, il explora les environs de la chute de Chicoutimi, les trouva bien fournis et recommanda l'ouverture d'un chantier à l'embouchure de la rivière Pépavitiche, aujourd'hui rivière du Moulin, et précisément à l'endroit où, un siècle plus tard, vint s'installer le fameux et légendaire Peter McLeod. L'endroit était idéal, en effet, à cause des rivières qui permettent d'amener facilement, par le flottage, les billots coupés dans les environs: Saguenay, rivière du Moulin, rivière Chicoutimi déversoir du lac Kénogami, rivière Caribou, rivière Valin qui toute viennent trouver là leur commune embouchure ¹.

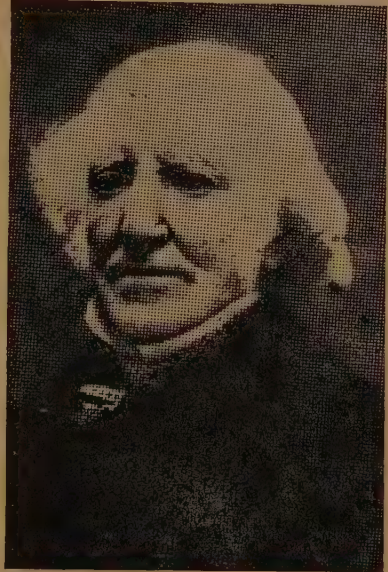
(1) On peut même ajouter que là est la véritable embouchure du Saguenay; de Chicoutimi à Tadoussac, c'est plutôt un fiord aux eaux salées, soumis aux mouvements de la marée. Remarquons, toutefois que toutes les rivières que nous avons nommées ci-dessus ne participent pas au même centre; il s'agit d'une vue d'ensemble. Tous les billots flottés sur ces rivières ne pouvaient être ame-

Malheureusement la guerre vint ajourner le projet et la forêt saguenéenne dut attendre un siècle encore celui qui saurait comprendre et exploiter sa richesse.

William Price fut cet homme. Il vint au Canada en 1810, envoyé par le gouvernement de Londres qui voulait s'assurer d'une source d'approvisionnement de bois pour la marine royale: bois de mâture, de bordage et de quillage.

Son attention se tourna aussitôt vers le Saguenay dont les richesses forestières lui paraissaient inépuisables; mais ne pouvant y pénétrer, il se tourna vers la rivière Outaouais, puis installa des centres d'exploitation sur la côte sud du fleuve. Il organisa ainsi un commerce très actif; chaque semaine, d'importantes cargaisons traversaient l'Atlantique.

Cependant, une fois l'ère des guerres napoléoniennes terminées, l'exportation ralentit. L'Angleterre pouvait, maintenant, se ravitailler à meilleur compte dans les pays du nord-européen, beaucoup plus rapprochés.



Sir William Price
"Le père du Saguenay".

nés facilement aux chantiers de la rivière du Moulin et c'est pourquoi d'autres établissements furent successivement créés; tous ayant l'avantage de se trouver à la tête de la navigation maritime du Saguenay.

Toutefois, William Price connaissait maintenant la richesse de la forêt canadienne, donant le plus beau bois qui soit au monde. Si l'on voulait en faire une exploitation rationnelle, il y avait moyen de regagner le marché européen. Par-dessus tout, il estimait la forêt saguenéenne, plus dense, plus riche et mieux située pour le commerce d'exportation.

Mais le Saguenay, domaine royal sous le régime français, terre de la couronne sous le régime anglais, était affermé à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui gardait jalousement l'inviolabilité de ses forêts, refuge des animaux à fourrures.

Force fut donc à William Price de s'établir en bordure du royaume qu'il convoitait, guettant l'occasion d'y pénétrer.

Cette occasion lui vint d'une manière inattendue lorsque la Société des Vingt et Un dont nous avons parlé au chapitre précédent, acheta, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, un droit de coupe que celle-ci venait d'obtenir du gouvernement. Les Vingt et Un, mal organisés pour le commerce du bois, offrirent à William Price de lui vendre le produit de leur coupe. Celui-ci accepta aussitôt, paya bon prix et comptant. Bientôt même il fit des avances aux bûcherons-colons, à tel point que ceux-ci, endettés, trouvèrent, un jour, plus commode de vendre leur installation. Ainsi William Price devint l'unique propriétaire des scieries installées autour de la Grande-Baie et ne tarda pas à dominer tout le commerce du bois.

— II —

Peter McLeod.

C'est alors qu'apparaît un personnage dont la légende s'est emparée et qu'elle nous présente comme l'un des personnages féériques dont les exploits ont enchantés nos imaginations d'enfants : Peter McLeod.

Son caractère farouche, sa force herculéenne, ses vices terribles aussi bien que ses étonnantes qualités, son défaut absolu de tout scrupule, justifiait, chez ses contemporains, l'admiration et la terreur que provoquait sa vie de tous les jours.

Peter McLeod était un métis. Il était né à Chicoutimi. Sa mère était une Montagnaise et son père, d'origine écossaise, appartenait à une famille qui, depuis plus d'un siècle, était au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Lui-même avait été agent de cette compagnie durant plusieurs années; témoin des commencements de la "pinière" par les Vingt et Un, il comprit toutes les possibilités qu'offrait la forêt saguenéenne et se lança dans l'industrie et le commerce du bois.

En 1842, il organisa un chantier de bois au débouché de la rivière du Moulin, à deux milles de l'ancien poste de Chicoutimi. Il construisit là une scierie et engagea, pour ses chantiers de coupe, tous ceux qui se présentaient. Ce fut un appoint précieux pour les colons qui trouvèrent un supplément de revenus leur permettant d'attendre que leur terre, encore incomplètement défri-

chée, pût subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

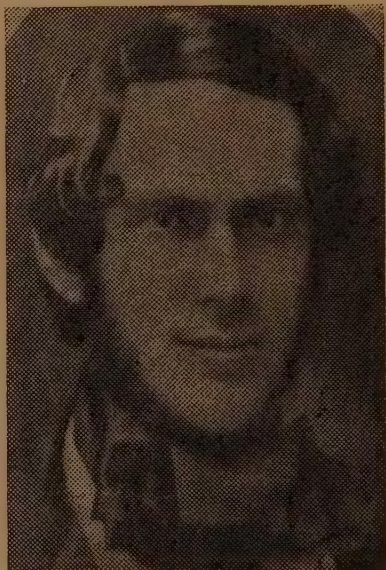
Dès le printemps de 1843, partirent les premiers chargements de madriers pour l'Angleterre.

Devant ce succès, Peter McLeod ouvrit une seconde scierie à la chute de la rivière Chicoutimi, tout près de l'ancien poste de traite, à l'endroit actuel du Bassin.

Un village ne tarda pas à se former autour de chacune des deux scieries et McLeod ouvrit des magasins où ses ouvriers purent s'approvisionner; il devint ainsi le véritable fondateur de Chicoutimi.

Son énergie, sa hardiesse, son esprit d'entreprise développèrent en peu de temps cet embryon de ville industrielle dont il devint, en quelque sorte, le roi et maître absolu.

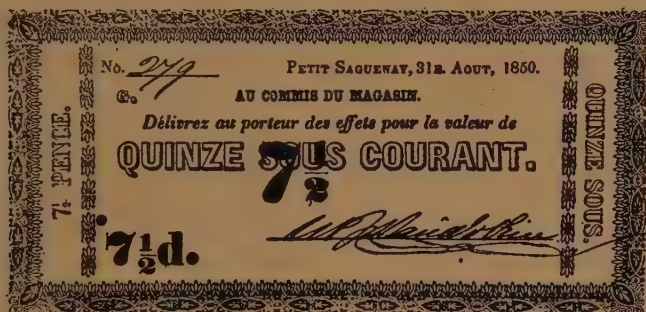
C'est lui qui créa la "Banque à Piton". Les pitons étaient des bons variant de cinq sous à cinq dollars. On payait les gages des journaliers avec ces papiers qui n'étaient valables que pour les marchandises du magasin de la Société. Un homme gagnait-il soixante sous par jour² on lui remettait un "piton" de cette valeur



Peter McLeod
fondateur de Chicoutimi.

(2) Le salaire d'un bucheron était généralement de soixante sous par jour, \$12. par mois de 26 jours; il descendit même à 30 sous quand le bois se

avec lequel il pourrait se procurer ce dont il avait besoin au magasin. On donna bientôt, à ces "bons", le nom de leur inventeur; de Peter à piton, remarque Arthur Buies, il n'y avait qu'un pas³.



Un Piton — (dimension réduite de moitié).

Et c'est ainsi que naquit la métropole du Saguenay. Deux fois par mois, un prêtre venait y donner la mission. Ces exercices religieux eurent d'abord lieu dans la maison du comptable Forest, puis on construisit une chapelle à mi-côte, à l'est de la rivière du Moulin⁴.

vendit moins bien. Il est vrai que le bûcheron, comme de nos jours d'ailleurs, était logé et nourri par la Société.

(3) Si Peter McLeod a donné son nom à cette monnaie, il n'en était cependant pas l'inventeur, ils auraient été utilisés avant lui par Price. Il faut d'ailleurs distinguer les *pitons* d'avec les bons de crédits ou *grimaces*. Les vrais pitons étaient en tout semblables à nos billets de banque actuels; ils étaient négociables partout, en toutes affaires dans la région où s'étendait l'influence et les affaires de la compagnie émettrice, ici, Peter McLeod ou les Price. Les *grimaces*, au contraire, n'étaient valables qu'aux bureaux de la compagnie et en échange de marchandises. En fait, les pitons eux-mêmes étaient de circulation difficile et le porteur était souvent obligé d'avoir recours aux bureaux de la Compagnie où on lui offrait des marchandises en échange. ces magasins étaient une nouvelle source de bénéfices pour la compagnie, puisqu'elle vendait au prix de détail ce qu'elle avait acheté au pris du gros; sans compter qu'elle était assurée d'écouler sa marchandise, n'ayant pas de concurrent.

(4) Cette chapelle avait été construite par les Oblats de Marie Immaculée, alors chargés du ministère paroissial au Saguenay. Toutefois, comme un autre

Ainsi donc, ce port en eau profonde⁵, cet ancien lieu de portage devenu poste de traite, était en passe de devenir le grand centre du commerce du bois.

Dès l'automne de 1842, William Price s'était associé avec Peter McLeod et, à la mort de celui-ci, il demeura l'unique propriétaire de toutes les scieries du Saguenay⁶. L'exploitation du bois connut alors une activité intense. Sur toutes les rivières qui s'y prêtaient, on établit des "moulins", scieries plus ou moins importantes selon la quantité de bois qui pouvait y être commodément amené. Autour un village se créait où s'installaient les travailleurs et leur famille. De Chicoutimi à la Grande-Baie seulement, on comptait quatre scieries.

embryon de village existait à deux milles de là, près de la chute de la rivière Chicoutimi, à l'endroit actuellement appelé le *Bassin*, il fallut onger à leur faciliter aussi l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Au lieu de créer deux paroisses ce qui aurait exigé deux missionnaires, on crut mieux faire en construisant, à mi-chemin des deux chantiers, une église plus vaste qui servirait à tout le monde. Cette église fut remplacée dans la suite par la cathédrale.

(5) Chicoutimi dont le nom montagnais signifie "fin ou commencement de l'eau profonde" est ainsi appelé parce qu'en effet son site marque la fin de la section navigable de la rivière Saguenay; ce ne sera plus, jusqu'au lac St-Jean, qu'une suite de rapides et de chutes tumultueuses. De son côté, la rivière Chicoutimi se termine par une chute de soixante-quinze pieds; c'était donc bien la fin de la navigation et le commencement de la série des portages. Les eaux de la rivière Chicoutimi ont créé, en tombant, une sorte de lac en miniature, le "Bassin". C'est tout près de ce bassin que les Sauvages aimaient à poser leurs tentes pour quelques jours de repos, soit avant de s'engager dans les portages, soit après les avoir franchis; c'est là qu'avaient été construits la chapelle et les magasins pour la traite. La scierie ou *moulin* de McLeod fut construite au pied du coteau, à l'opposé des anciens établissement de traite. La rivière Chicoutimi prend sa source dans le comté de Montmorency, coule vers le lac Kénogami qu'elle traverse dans toute sa longueur, en sort par le rapide du Portage des Roches et, de chute en chute, atteint le Saguenay. La rivière du Moulin prend sa source dans le comté de Charlevoix et vient se jeter dans le Saguenay, à deux milles de l'embouchure de la Chicoutimi.

(6) Bientôt même, il intéressa à son entreprise ses trois fils, David, William et John, qui formèrent plus tard la Compagnie "Price Brothers" dont le nom occupe une bonne partie de l'histoire du Saguenay.

L'abbé Pilote⁷ écrivait en 1852: "La maison Price-McLeod charge, tous les ans, environ vingt bâtiments européens à Chicoutimi et dix à la Grande-Baie. Quelques-uns prennent jusqu'à vingt-sept mille madriers. La valeur du bois ainsi directement exporté en Europe dépasse \$150,000.00.

La seule scierie du Bassin, à Chicoutimi, en 1851, employait 120 hommes et au temps de la saison, pouvait scier 3,000 madriers en 24 heures.

Comme le bois était en abondance, on ne prenait que le plus beau, le billot du pied de l'arbre, sans noeud, sans défaut d'aucune sorte. Il devait avoir au moins douze pieds de longueur. Il était scié en madriers de trois pouces d'épaisseur et de onze pouces de large. C'est sous cette forme qu'il était chargé sur les bateaux et expédié en Angleterre.

Les madriers ayant quelque défaut étaient mis de côté comme rebuts et employés à faire des quais, des pontages, ou entraient dans la construction des maisons, étables et autres dépendances.

Il se faisait, en outre, une expédition considérable de bardeaux, planches, bois de chassis et lattes. Price Brothers en exportait chaque année pour \$20,000.00 à Québec et aux Etats-Unis.

On estime que ce qui s'expédia en plus, des ports de Chicoutimi et de la Grande-Baie, sous forme de madriers, de rebuts, bois de corde, etc., équivalait, vers 1850, à plus de cent chargements de goélettes.

(7) Fondateur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, il avait fait, au Saguenay, une voyage d'étude et d'observation.

— III —

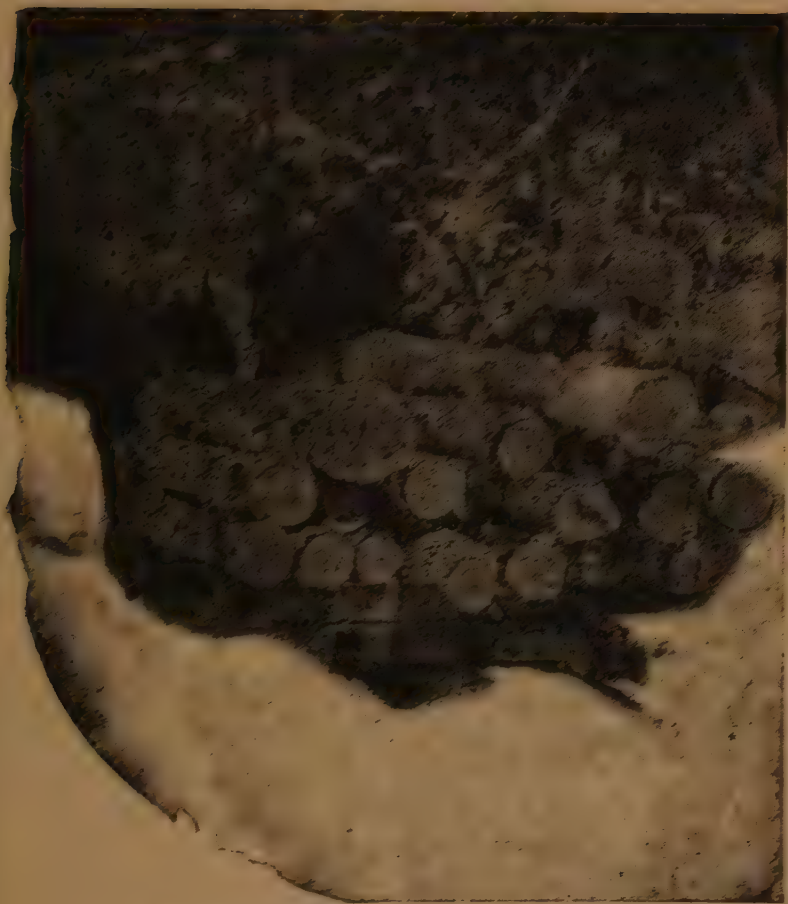
Les chantiers.

Le travail des bûcherons, à cette époque, était particulièrement pénible; il exigeait des hommes aussi durs que fortement trempés.

L'abattage se faisait à la hache et au godendart; le bûcheron devait être assez habile pour faire tomber l'arbre du bon côté. Les billots étaient amenés au chemin de charroi par des boeufs ou des chevaux, et de là, transportés au bord du cours d'eau qui devait les emmener à la scierie. On les plaçait de manière à pouvoir facilement les rouler à la rivière au moment de la "drave".

Le chantier était sous l'autorité d'un contre-maître ou "fore-man" qui conduisait, l'exploitation. Bien que sous l'autorité des chefs de la compagnie, il était, en fait, vrai roi dans son petit domaine et donnait l'allure au chantier.

Le logement traditionnel était le "camp" de bois rond: la bâtisse principale était généralement assez vaste pour loger toute l'équipe; on y ajoutait une annexe pour les bêtes et une "dépense" pour les provisions. Les lits étaient de petites soupentes étagées les unes au-dessus des autres en trois ou quatre rangées le long des murs. Ils étaient garnis de branchettes de sapin en guise de matelas. A l'extrémité de la salle était aménagée une petite pièce séparée pour le contre-maître et le cuisinier; on appelait cet appartement le **pinereau**.



Le transport des billots, dans les chantiers.

La nourriture était plus que frugale: pain ou biscuit de matelot, lard et mélasse formaient le menu ordinaire; on pouvait y ajouter, mais à ses frais, du thé et naturellement du whisky dont il se fit, malheureusement, à certaines époques, une très forte consommation.

En guise de potage, on faisait une espèce de sauce avec de la farine et de l'eau dans laquelle on avait fait dessaler la partie maigre du lard : c'était la fameuse "picoune"; dans les chantiers qui avaient la chance de posséder, à la fois, un bon cuisinier et un contre-maître généreux, la picoune devenait presque du ragoût.

Quant aux fèves au lard, les fameuses "beans" de chantier, elles ne firent leur apparition que vers 1860; avant, on ne savait pas les préparer. C'est un certain William Grant, cuisinier venu des Etats-Unis, qui donna la recette selon laquelle elles sont assaisonnées encore aujourd'hui.

On travaillait "d'une étoile à l'autre", de l'aube à la nuit noire⁸ et encore la veillée était-elle occupée à limer les scies et à aiguiser les haches.

Les travaux de chantiers avaient comme complément nécessaire la "drave", opération qui consiste à conduire les billots du chantier à la scierie, en les faisant flotter sur une rivière. La **drave** se faisait, comme aujourd'hui, à la débâcle du printemps. Les Canadiens devinrent promptement experts dans l'art de draver les billots; leur habileté à se tenir et à sauter d'un billot à l'autre, leur fit une réputation presque mondiale.

A leur arrivée à la scierie, les billots étaient retenus par des estacades ou **booms**, sortes de chaînes flottantes formées de billots attachés bout à bout au moyen d'anneaux de fer.

Comme de nos jours, on ne faisait chantier qu'en hiver; le printemps était pris par la **drave**, après quoi,

(8) La journée de travail était donc variable; au creux de l'hiver, elle allait de six heures du matin à six heures du soir pour s'allonger à mesure que le jour augmentait; avant la drave du printemps, elle allait facilement de quatre heures du matin à huit heures du soir.

les **camps** se vidaient. L'été et une partie de l'automne étaient employés au sciage et à l'expédition. Alors les bûcherons devenaient scieurs ou manoeuvres. Les colons qui avaient une terre profitaient de ces deux saisons pour avancer le défrichement.



La drave ou flottage du bois sur les rivières.

Le **moulin** ou scierie se trouvait à l'embouchure d'une rivière formant une chute assez forte pour fournir la force motrice et possédant les facilités de transport pour charger les madriers sur les navires⁹. Le plus grand moulin de l'époque était celui de Chicoutimi où une équipe de 120 hommes pouvait scier trois mille madriers par jour.

(9) En fait, il n'y eut de scieries qu'à l'embouchure des rivières tout près du Saguenay; c'est ainsi que les billots coupés autour du lac Saint-Jean étaient flottés jusqu'à Chicoutimi, véritable métropole du bois.

Le chargement sur les cargos océaniques s'accomplissait à dos d'homme, en deux étapes, car les navires ne pouvaient s'approcher assez du rivage. Des chalands faisaient la navette. C'est au chargement des navires que les bûcherons avaient l'occasion de montrer leur force; on a vu des débardeurs costauds prendre, à la fois, jusqu'à six madriers de pin vert.

Tous ces travaux et autres manipulations exigeaient une main-d'oeuvre nombreuse, car on employait peu d'outillage. On calcule que vers 1850, il y avait, au Saguenay, plus de 2,000 bûcherons.

Les salaires variaient entre \$12 et \$14 par mois de 26 jours de travail et encore, comme nous l'avons vu, étaient-ils payés en pitons.

Il est vrai que le coût de la vie, à cette époque, était loin de ce qu'il est aujourd'hui; le beurre se vendait \$0.16 la livre, le boeuf \$0.15, le jambon \$0.14, les oeufs \$0.15 la douzaine; on achetait une bonne chemise, solide et forte, pour \$0.75 et les femmes pouvaient se chausser d'une manière élégante pour \$0.90; une paire de bas coûtait \$0.11.

Nous avons vu que William Price avait établi ses premiers chantiers en bordure du Saguenay puis à Tadoussac. Grâce aux Vingt et Un, il put remonter jusqu'à la Grande-Baie et, avec Peter McLeod, jusqu'à Chicoutimi où l'exploitation forestière connut son apogée.

Mais la forêt, pillée sans discernement, ne tarda pas à s'éclaircir; comme pour le gibier, il fallut remonter plus au nord et c'est ainsi que l'on atteignit le lac Saint-Jean. C'était d'ailleurs un réceptacle commode où de puissants cours d'eau pouvaient dégorger par milliers,

les billots coupés sur leurs rives et sur celles de leurs affluents.

Dès 1851, plusieurs chantiers opéraient aux environs des décharges et ne tardèrent pas à remonter les rivières tributaires.

Les billots **dravés** jusqu'au lac passaient par l'une des deux **Décharges** et de là, par le Saguenay, se rendaient jusqu'aux scieries de Chicoutimi.

Mais il s'en égarait un grand nombre dans les canaux secondaires et les baies temporaires que forment les hautes eaux du printemps. Il s'en brisait encore davantage dans la série des cascades tumultueuses que forment les deux décharges.

Pour diminuer ces pertes, on ferma la grande Décharge par une longue estacade flottante de même on obstrua, au moyen de barrages, tous les canaux secondaires de la petite Décharge afin d'obliger les billots à passer par une seule voie. Et afin d'améliorer ce passage, on construisit, dans la partie non flottable, une immense glissoire, la **dalle**, longue de près d'un mille.

Encore fallait-il amener à l'entrée de cette glissoire, c'est-à-dire à la petite Décharge, les billots dégorgés dans le lac par les différentes rivières sur le cours desquelles se trouvaient des chantiers. Les courants et contre-courants, de même que l'influence des vents les promenaient çà et là, sur les eaux du lac, de longues semaines et parfois même les échouaient sur les plages.

On comprit bientôt que le seul moyen pratique était l'emploi d'un remorqueur.

Tous les billots flottés sur les rivières et dégorgés dans le lac étaient assemblés en convois ou **rafts** retenus par une longue chaîne flottante ou **boom**.

Les rafts étaient lentement remorqués aux environs de la petite Décharge ou le courant les saisissait; le boom étant ouvert, les billots s'engouffraient dans le rapide en une course échevelée.

Le premier remorqueur fut construit au cours de l'hiver de 1859, à l'embouchure de la Métabetchouan. Il fut le premier vapeur à paraître sur les eaux du lac Saint-Jean. C'était un remorqueur plus solide que gracieux; sa couleur et son aspect le firent surnommer le "Barbeau". Pendant quinze ans, il accomplit la dure tâche de touer, vers la Décharge, les convois de billots. Il fut remplacé, en 1874, par le "Pionnier", construit au même endroit.

Il y avait, à cette époque, autour du lac Saint-Jean 325 bûcherons répartis dans quatorze chantiers.

Les chantiers, au point de vue moral, ont laissé un assez triste souvenir: le blasphème et l'ivrognerie faisaient de nombreux ravages. On cite cependant des chantiers, sur la Métabetchouan en particulier, où les moeurs furent plus douces, le blasphème en était banni et la prière s'y faisait en commun au moins le dimanche. Malheureusement ces chantiers furent l'exception.

La visite du missionnaire contrebalançait un peu les effets du mal; son arrivée était d'ordinaire saluée avec joie; souvent même le "foreman" était le premier à montrer le chemin du confessionnal en s'y rendant lui-même et tous, jusqu'aux plus endurcis, le suivaient. Le lendemain, un autel rustique se dressait au fond de la grande salle; il y avait messe et communion générale.

Par ces alternatives de bien et de moins mal, la vie religieuse se maintenait; mais il eût fallu de plus fréquentes visites et par conséquent, un plus grand nombre de missionnaires capables de comprendre la vie de chantier.

CHAPITRE SIXIEME

L'Ere de la grande colonisation

— I —

La fin du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ainsi le Saguenay, après avoir été le royaume des fourrures, était devenu le royaume du bois. Mais cette royauté, à son tour, allait s'évanouir avant de renaître plus tard sous une nouvelle forme. En effet, l'exploitation forestière, poussée sans méthode et d'une façon inconsidérée, allait amener la ruine de la grande futaie. C'est ainsi que le pin, au tronc puissant et droit, commençait déjà à disparaître, traqué au nord par la glace polaire, au sud par la hache d'exploiteurs inconscients.

Faire de la pinière! avait été le cri des Vingt et Un; tel fut celui de leurs innombrables successeurs. On traita la forêt comme si elle était inépuisable et capable de revivre aussitôt qu'abattue. Les plus recherchées des essences, le pin blanc et le cèdre, souffrirent de cette exploitation à outrance: le premier est pratiquement disparu et le second se fait rare. Les scieries dont le

développement avait été si rapide, ne tardèrent pas à décliner. Dès 1850, le moulin de la rivière à Mars ne va presque plus, faute de bois; celui de Saint-Alexis de la Grande-Baie n'emploie plus que soixante hommes au lieu de 300 lors de sa plus grande prospérité.

Mais en disparaissant, la forêt avait découvert le sol fertile, la terre nourricière toute prête à s'ouvrir pour les moissons; peu à peu, les bûcherons inoccupés revinrent à elle; l'ère de la grande colonisation allait commencer.

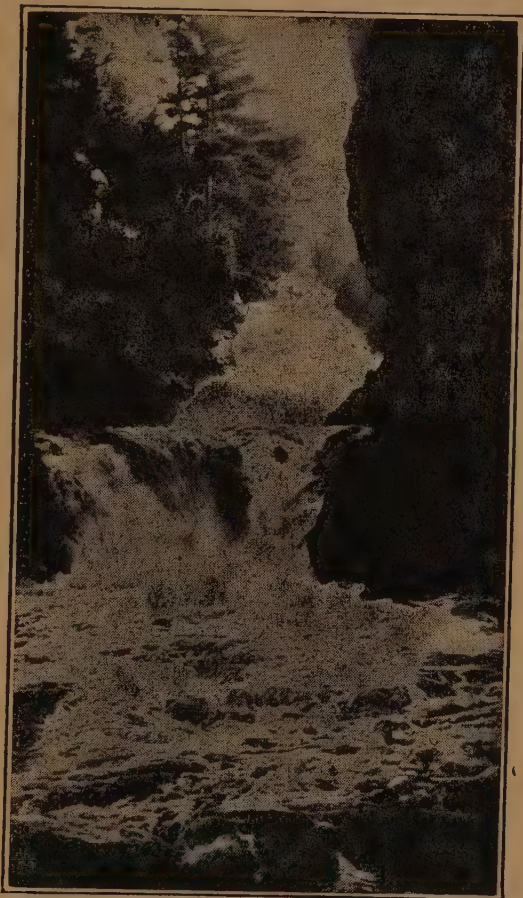
Certes, on peut dire, que le défrichement marcha de pair avec l'exploitation forestière, mais elle ne pouvait se montrer au grand jour, tant que la Compagnie de la Baie d'Hudson gardait son emprise sur le territoire. De par son bail, elle n'avait de droits que sur les animaux à fourrures; l'eût-elle voulu, il ne lui eût pas été loisible de livrer son royaume à la colonisation pas plus qu'à l'exploitation forestière.

Malgré son désir de pénétrer à l'intérieur, William Price avait été contraint d'établir ses **moulins** au pourtour du territoire interdit. Lorsque les Vingt et Un obtinrent un droit de coupe à la Grande-Baie, ils achetèrent ce droit de la Compagnie qui se l'était elle-même fait concéder par le gouvernement. C'était un droit limité. Des **licences** ou droits semblables furent obtenus, plus tard, par quelques particuliers entre autres par Peter McLeod.

Mais par le fait même de son droit sur le commerce des fourrures, la Compagnie était autorisée à éloigner de son domaine tout occupant indésirable et elle en usa largement.

Toutefois le bail de la Baie d'Hudson n'était pas perpétuel. Et justement, il expirait en 1842. Il fut cependant renouvelé mais avec une restriction qui allait changer la face des choses. La Compagnie gardait bien le droit exclusif de la chasse et le monopole du commerce des fourrures, mais le gouvernement demeurait le seul maître du sol et il pouvait à son gré, le faire arpenter et établir des colons dans tous les endroits propices à la culture.

Ainsi se terminait l'emprise d'une compagnie qui, dans l'intérêt du monopole qu'elle exploitait, avait mis tout en oeuvre pour écarter le colon de ses domaines. Cette opposition systématique à la colonisation datait d'ailleurs du régime français.



Une chute, au Saguenay.

— II —

La terre livrée à la colonisation.

Un immense soupir soulagea les poitrines; les colons allaient enfin voir reconnu leur droit de premiers occupants sur les terres qu'ils avaient créées. Le royaume du bois dont la richesse s'épuisait rapidement allait faire place aux champs cultivés; l'une après l'autre, surgirent les paroisses aux blancs clochers d'argent.

Encouragés par ces perspectives, les colons arrivaient de plus en plus nombreux; toutes les paroisses du bas du fleuve furent secouées d'un véritable enthousiasme; partout se formaient, sur le modèle des Vingt et Un, des sociétés pour la colonisation d'un canton saguenéen. En 1844, deux ans après l'expiration du bail, la population atteignait 65,000 âmes; elle avait doublé en 1860. La paroisse-mère, Saint-Alexis, celles de l'Anse-Saint-Jean, de Chicoutimi, de Saint-Alphonse, de Saint-Fulgence étaient déjà vieilles, comparées aux nouvelles qui surgissaient chaque jour: Sainte-Anne, Jonquière, etc.

Chicoutimi se donnait déjà des airs de métropole; chaque nouvelle société créait un centre d'où parfois naissaient plusieurs paroisses: Laterrière¹, Rivière-au-Sable², etc.

(1) Laterrière ainsi nommée en l'honneur de Marc-Pascal de Laterrière, Seigneur des Eboulements et représentant du Saguenay à la législature de 1845 à 1854, fut colonisée sous l'impulsion des Pères Oblats de Marie Immaculée

— III —

La plaine du lac Saint-Jean.

C'est dans la plaine du lac Saint-Jean que la colonisation devait prendre son essor le plus rapide et connaître sa prospérité la plus grande.

Le lac Saint-Jean, cette belle mer intérieure d'un pays merveilleux, est une nappe d'eau douce d'environ quatre cents milles carrés, de forme ovale dont la largeur varie de vingt à trente mille; son périmètre dépasse cent milles.

Contrairement aux nombreux lacs des Laurentides qui, pour la plupart, sont de profondes dépressions entourées de montagnes abruptes, le lac Saint-Jean étale ses eaux au centre d'une plaine fertile. Ses rivages plats et sablonneux lui avaient mérité, au temps des

qui venaient de recevoir la charge du ministère pastoral au Saguenay. Le Père Honorat, premier Supérieur, y dépensa toute son activité et une large part de ses revenus. C'est sous l'inspiration de ces missionnaires que la paroisse prit le nom de Notre-Dame et fut ainsi la première paroisse du Saguenay à être placée sous le patronage de la Sainte-Vierge.

(2) La colonisation de la Rivière au Sable sur le territoire de laquelle s'élève aujourd'hui les deux villes jumelles Jonquière et Kénogami, est l'oeuvre d'une femme, la veuve Jean Maltais. Ne pouvant se résoudre à voir se deux fils émigrer aux Etats-Unis, elle résolut de les établir sur une terre neuve au Saguenay. Elle partit donc avec eux, faisant le trajet à cheval, par des sentiers de forêt connus seulement des chasseurs, et vint camper sur les bords de la rivière au Sable. C'est là qu'elle se fixa et commença une terre qu'occupent encore aujourd'hui ses descendants. Femme au coeur d'homme, elle aida ses fils dans les durs travaux du défrichement et ne les quitta que lorsqu'ils furent bien établis. Alors elle retourna à la Malbaie. Mais son exemple fut fécond, témoins de son succès, ses co-paroissiens fondèrent la Société des Défricheurs de la Rivière au Sable qui compléta la colonisation du canton.

Sauvages, le nom de Piékouagami (lac aux rivages plats). Jusqu'à un mille ou deux du rivage, sa profondeur ne dépasse guère trois pieds; il atteint, par contre, en gagnant le large, jusqu'à 60 et 80 pieds. Au printemps la fonte des neiges provoque des crues abondantes. Son niveau monte alors de vingt pieds et plus. Parce qu'il est peu profond sur ses bords, le lac Saint-Jean est continuellement agité; le moindre vent y soulève des vagues qui déferlent et se brisent avec un bruit de mer. L'eau se réchauffe alors rapidement et donne lieu à une évaporation très intense.

L'écrivain Arthur Buies nous le représente comme **un énorme crabe** étendant de tous côtés ses longues pattes recroquevillées qui sont ses cours d'eau tributaires. Par ses affluents, en effet, il draine un territoire de cinq millions d'acres, formant la riche et fertile vallée du lac Saint-Jean à laquelle on a décerné le titre de **grenier de la province de Québec**.

Si, prenant le lac au sud, nous en faisons le tour, nous rencontrons d'abord la **Métabetchouan**³ dont le cours, de quatre-vingts milles, vient se terminer à quelques milles du village de Desbiens. La Métabetchouan prend sa source au lac aux Rognons; elle coule vers le nord en une suite de rapides et de cascades dont quelques-unes se précipitent d'une hauteur de deux cents pieds. Sa source est à ce point de la ligne du partage des eaux où les ruisselets hésitent, s'ils iront se jeter dans la rivière Batiscan qui les conduira au Saint-Laurant ou si, joignant la Métabetchouan, ils viendront se perdre dans le lac Saint-Jean. C'est à l'embouchure de

(3) Métabetchouan, en montagnais, signifie "rivière qui se jette dans le lac" par opposition au cours d'eau affluents d'une autre rivière.

la Métabetchouan que les Jésuites avaient créé le célèbre établissement agricole dont nous avons déjà parlé.

Toujours au sud, mais un peu plus à l'ouest, nous rencontrons encore la rivière Ouiatchouan⁴ qui sort du lac des Commissaires, et après une course échevelée de soixante milles, fait un bond prodigieux de deux cent trente-six pieds avant d'atteindre le lac, un mille plus bas. Cette chute, captée en partie, fournit une force hydraulique importante; une papeterie y avait été installée, il y a quelques années, et un village, Val-Jalbert, s'était formé autour. Mais depuis, la papeterie a été fermée et le village a disparu, seule la chute continue à offrir une force que les hommes refusent d'employer.

Tournant à l'est, de l'autre côté de la Métabetchouan, nous trouvons la Belle-Rivière, longue de quatre-vingts milles; elle amène les eaux du lac Kénogamichiche, voisin du lac Kénogami.

Mais c'est au nord et au nord-est où s'étendent les espaces infinis, que se trouvent les tributaires les plus importants. C'est d'abord la Chamouchouan, appelée aussi Ashuapmouchouan⁵. Ce n'est pas le plus long des tributaires du lac Saint-Jean, quoique son parcours atteigne cent trente-cinq milles, mais d'après les géographes, cette rivière est la continuation du Saguenay; en effet, le courant qui sort de son embouchure se dirige en droite ligne vers les Décharges. La Chamouchouan était autrefois, la route des Indiens vers la baie d'Hud-

(4) Ouiatchouan, en montagnais, signifie "cours d'eau brillant" au cause de la chute qui, vue de loin, paraît en effet, surtout aux rayons du soleil, une masse cotonneuse dont la blancheur tranche sur le vert sombre des forêts.

(5) Ashuapmouchouan, en montagnais, rendez-vous de l'original, parce qu'en effet les parages arrosés par cette rivière et ses affluents, offrent un refuge propice à ces rois de la forêt canadienne du nord.

son, ce fut aussi celle des découvreurs, des missionnaires et des traitants. C'est aujourd'hui par là que l'on se rend au district minier de Chibougamau. Et c'est par là que, tôt ou tard, les régions avoisinant la baie James, chercheront et trouveront vers l'Atlantique un débouché sûr et largement ouvert.

Toujours au nord-ouest, nous rencontrons la rivière Mistassini, puissant cours d'eau de deux cents milles, qui prend sa source dans les parages du lac Mistassini, reçoit en chemin des affluents importants comme la Mistassibi, la rivière au Rat, l'Ousiemska et se jette dans le lac par un embouchure large de trois milles, véritable delta semés d'îlots sablonneux et boisés.

Le mot Mistassini, en langue sauvage, veut dire **Grosse Roche**. Ce nom lui vient d'une grosse roche qui obstrue son cours supérieur. Les Indiens avaient fait de ce rocher, le séjour de Tchigigoutchéou, dieu du beau et du mauvais temps. Ils auraient cru s'attirer la colère de la divinité, s'ils avaient passé là sans y laisser une offrande qu'ils jetaient dans les eaux. C'était d'ordinaire un peu de tabac noir, quelque galette cuite le jour même ou, en cas de grande disette, un os de castor ou de poisson soigneusement poli ⁶.

Enfin, au nord-est, on trouve les deux Péribonka. La grande Péribonka ⁷ est le plus puissant des tributaires du lac Saint-Jean. Sur un parcours de trois cents milles de long, elle presse ses eaux tumultueuses entre des ri-

(6) Entre la Chamouchouan et la Mistassini, nous aurions dû citer la Tikonapé, dont le nom signifie *l'homme au Caribou*. Longue de trente milles, elle parcourt un territoire d'une grande fertilité et se jette dans le lac non loin de Saint-Méthode.

(7) Péribonka signifie: *rivière qui perce à travers le sable*. La Péribonka, en effet, charrie une grande quantité de sable et de gravois que son cours tumultueux arrache à ses rives et qui encombre son embouchure.

ves escarpées. Dans un court espace de six milles, on compte jusqu'à sept chutes qui se superposent et pourront, quand elles seront captées, produire une force hydraulique de 300,000 chevaux-vapeurs. Aux sources mêmes de la rivière, on vient de construire une digue géante qui, retenant les eaux de plusieurs vallées, créera un lac artificiel de six cents milles carrés, permettant de régulariser les eaux du lac Saint-Jean, trop hautes au printemps, trop basses en été.

La petite Péribonka n'a que quatre-vingts milles de long, mais ses cascades sont nombreuses et pourront, quand on le voudra, développer une force hydro-électrique importante.

Pour écouler toutes ces eaux, le lac Saint-Jean n'a que deux ouvertures : la grande et la petite Décharges. Par ces deux fentes gigantesques, taillées dans le roc, les eaux se précipitent, tumultueuses, dans un bouillonnement qui révèle la force déchaînée d'un élément en furie. Six milles plus bas, les deux bras se réunissent, pour former une seule rivière qui prend le nom de Saguenay.

La longue bande de terre qu'enserrent les eaux en furie est l'île d'Alma, ainsi nommée en l'honneur de la victoire des armées franco-anglaises sur les Russes, en 1854, alors qu'elles assiégeaient Sébastopol. L'île à cinq milles de long et trois de large. On remarquera que la ville de Saint-Joseph d'Alma est située sur la rive droite de la petite Décharge et en dehors de l'île d'Alma.

Au centre de la grande Décharge, se trouve un îlot rocheux appelé île Maligne, à cause de la fureur des eaux écumantes qui l'entourent. Prenant cette île comme pivot, une digue a été construite, barrant la grande

Décharge et créant un pouvoir hydro-électrique de quatre cent mille chevaux-vapeurs. Cette digue a eu pour effet de hausser le niveau du lac; inondant ainsi un espace assez étendu le long des rives; plusieurs fermes prospères ont dû être abandonnées.

Tel est cet ensemble de lacs et de rivières qui a créé la magnifique vallée du lac Saint-Jean.

L'aspect de la vallée est généralement uni. Le sol y est d'une fertilité étonnante, comme en font foi et les rapports des arpenteurs et les superbes récoltes qui ont établi sa proverbiale réputation. Il se compose surtout d'argile, de terre noire et jaune, dans les vallées; de terre sablonneuse sur les hauteurs. Tout ce terrain d'alluvion est recouvert d'une couche d'humus ou terre végétale, laquelle disparaît parfois et laisse à nu l'argile, la "glaise". On trouve dans quelques cantons des savanes arides, royaume des **bluets**.

Mais il faut le reconnaître, c'est le lac qui donne à cette région, son inimitable cachet. Et c'est une surprise incomparable, au sortir des rudes paysages, un peu écrasants dans leur sauvage grandeur, que l'on vient de traverser, soit au long du Saguenay, soit à travers le Parc des Laurentides, d'embrasser tout à coup du regard, cette belle nappe argentée et la riche contrée qui l'entoure, contrée où près de 4,000 fermes, représentant plus de 540,000 acres de terre cultivée et valant plus de \$31,000,000.00 s'étagent autour d'une mer d'eau douce, réparties en une cinquantaine de municipalités, où se groupe une population de 50,000 âmes. Vingt-cinq petites villes ou villages forment des centres plus ou moins importants, groupés autour d'une église,

près du lac, ou au bord d'une des rivières qui sillonnent l'immense bassin,

Tout le temps que le chemin longe le lac, le plaisir redouble; cette petite mer intérieure nous envoie des bouffées rafraîchissantes, l'oeil est charmé, l'esprit entraîné. On nomme tous ces villages blancs qui s'élèvent, qui au flanc d'un coteau, qui au creux d'un vallon,



La grande et la petite Décharges par lesquelles le lac Saint-Jean s'écoule dans le Saguenay.

(Les traits noirs marquent les barrages qui ont été construits pour élever le niveau du lac Saint-Jean.)

qui aux bords d'une rivière et font autour du lac comme une ceinture de clochers. C'est Chambord⁸ par où arrive la voie ferrée de Québec; Val-Jalbert, au pied de sa chute, aujourd'hui silencieuse, mais qui n'attend qu'un

(8) Chambord fut ainsi nommé en souvenir de la visite au Canada, du comte de Chambord, dernier descendant direct de la branche des Bourbons et prétendant au trône de France.

mot d'ordre pour renaître et prospérer⁹; Roberval, gracieuse métropole, penchée sur son lac dont elle est la reine. Pointe-Bleue, réserve indienne¹⁰; Saint-Prime et Saint-Félicien, deux paroisses agricoles très prospères de même que Saint-Méthode, sur la rivière Ticouapé, Normandin et Albanel; Dolbeau, terminus du chemin de fer et centre le plus avancé de l'industrie de la pulpe; Mistassini avec son monastère de la trappe dont les moines furent les pionniers de la colonisation sur la Mistassini; Péribonka, à jamais célèbre pour avoir inspiré à Louis Hémon, le roman de la colonisation, **Maria Chapdelaine**; Saint-Henri de Taillon qui fut jadis La Pipe¹¹; Saint-Coeur de Marie sur les bords de la rivière Mistook¹²; l'île Maligne, l'aristocratique centre hydro-électrique de la grande Décharge; Saint-Joseph

(9) La paroisse créée en cet endroit portait d'abord le nom de Saint-Georges de Ouiatchouan, mais le nom fut changé en celui de Val-Jalbert lorsque M. Jalbert, industriel de Roberval, vint y créer une papeterie qu'actionnait la chute. Après avoir changé de main plusieurs fois, cette papeterie est maintenant fermée.

(10) Les indiens ont été groupés dans cette réserve où ils viennent échanger leur fourrures au retour de leurs expéditions vers le grand nord; ils s'occupent peu de culture. Le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la traite des fourrures, situé sur la pointe qui donne son nom à la Réserve, est l'emplacement exact de l'ancien poste du Lac-St-Jean, du temps des Français, fondé par le Sieur Charles Bazire vers 1650. Tout en continuant la traite des fourrures avec les trappeurs montagnais ou mistassins qui viennent en juin et en juillet, l'établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson est tenu selon les méthodes modernes. Un département est réservé à l'exposition et à la vente de travaux à la main dûs aux indiens.

(11) La rivière la Pipe qui arrose Saint-Henri de Taillon, doit son nom au fait suivant: Les premiers pionniers qui partaient d'Hébertville en canot, descendaient la Belle-Rivière, traversaient le lac Saint-Jean et s'arrêtait, pour se reposer et "fumer la pipe", à l'embouchure de la petite rivière qui arrose le canton de Taillon. Cette rivière prit bientôt le nom de La Pipe, et celui-ci s'étendit à la paroisse qui fut fondée sur ses bords. Ce nom fut abandonné il y a quelques années et remplacé par celui de Saint-Henri-de-Taillon.

(12) Mistook vient d'un mot sauvage qui veut dire *bois*; ce nom fut donné à cette rivière à cause des belles forêts qui couvraient ses rives.

d'Alma, jadis simple village agricole et aujourd'hui ville industrielle; Saint-Gédéon au sol fertile et bien cultivé; enfin Hébertville d'où les premiers colons s'élançèrent à la conquête de la plaine du lac Saint-Jean.



Sur les bords du lac Saint-Jean.

Nous avons voulu présenter tout de suite ce coup d'oeil sur la situation actuelle de la plaine du lac Saint-Jean, afin d'en montrer l'importance et la prospérité; il nous sera plus facile maintenant de revenir en arrière et de dire l'histoire des pionniers qui, au prix de leurs sueurs, ouvrirent et défrichèrent cette partie avancée du royaume du Saguenay.

— IV —

La colonisation au lac Saint-Jean.

Parmi les nombreuses sociétés créées au moment du grand essor de la colonisation, la plus importante et la mieux organisée, fut certainement l'**Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska** fondée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Elle avait pour but de fournir, dans cette région nouvellement ouverte à la colonisation, des terres aux fils des cultivateurs de la rive sud qui se trouvaient à l'étroit dans les vieilles paroisses ¹³.

Son nom officiel était: **Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour la colonisation du Saguenay** mais on ne tarda pas à l'appeler: la **Société de Monsieur Hébert** à cause de la part, prépondérante qu'y prit l'abbé Hébert, curé de Saint-Pascal de Kamouraska.

Homme d'un désintéressement admirable, organisateur hors ligne, apôtre ardent et véritable modèle du prêtre colonisateur, l'abbé Hébert fut le soutien et l'âme de cette société à laquelle il consacra non seulement ses modestes ressources, mais encore son énergie et sa vie tout entière.

(13) La renommée des terres du lac Saint-Jean était déjà faite; à part le témoignage de Pascal Taché dont nous avons déjà parlé, on les connaissait par les éloges de beaucoup de gens qui les avaient visitées; aussi en était-il souvent question un peu partout dans la Province.

Ayant été choisi comme agent général de la Société, le premier soin de l'abbé Hébert fut d'obtenir, du gouvernement, une concession de terre assez étendue pour y loger une ou plusieurs paroisses selon le besoin. De fait, grâce à son intervention, la Société se voyait octroyer deux cantons entiers.

Il ne restait plus qu'à faire l'exploration de ces terres pour y déterminer les endroits les plus favorables. L'abbé Hébert partit lui-même avec huit hommes et des guides.

Le site choisi, les premiers colons ne tardèrent pas à arriver. L'intrépide organisateur était encore à leur tête et dirigeait personnellement les travaux de défrichement, ayant planté sa tente parmi les travailleurs.

En effet, la terre était défrichée en commun, le partage des terres ne devant avoir lieu que quand elles seraient prêtes à recevoir et à nourrir leurs occupants.

Du premier arbre abattu — un jeune pin — on fit une croix au pied de laquelle l'abbé Hébert célébra la messe ¹⁴ et les travaux commencèrent aussitôt.



L'intrépide colonisateur dirigeait personnellement les travaux.

(14) Cette croix, plusieurs fois renouvelée, se dresse encore comme un monument commémoratif.

L'abbé Hébert avait, divisé ses travailleurs en deux équipes qui se réunissaient aux repas et pour la nuit, dans de longues cabanes couvertes en écorces de bouleaux. Un ou deux bons feux allumés au milieu servaient à réchauffer l'appartement ouvert par le haut et à chasser les moustiques; ce même feu servait encore à faire bouillir la marmite. Au fond, séparé par une cloison, était la chapelle. C'est là que, tous les dimanches, on chantait la messe et les vêpres et qu'on entendait les instructions. La messe y était aussi célébrée sur semaine et nombre de travailleurs y assistaient. La prière du soir s'y faisait en commun, suivie d'un cantique et quelquefois d'une courte instruction.

L'abbé Hébert ne tarda pas à se rendre compte que la chose la plus nécessaire au succès de l'entreprise était une voie carrossable qui permettrait d'amener à pied d'oeuvre, les choses et les instruments indispensables; aussi son premier soin fut-il d'ouvrir un chemin qui, partant de Laterrière, déjà colonisée, se rendrait jusqu'au lac Kénogami, qu'un système de radeaux permettait de traverser assez commodément sur une longueur de vingt milles; le chemin de terre reprenait ensuite pour se rendre jusqu'aux chantiers.

Après la belle saison, les travailleurs s'en retournaient passer l'hiver dans leurs paroisses natales pour revenir au printemps suivants. A l'automne de 1850, cependant, quatorze hommes acceptèrent d'hiverner sur place pour battre le grain et abattre les arbres nécessaires aux constructions.

En 1851, une scierie et un moulin à farine ayant été installés, les colons purent construire granges et habi-

tations et recueillir leur grain; la colonie comptait déjà plus de cent habitants, tous cultivateurs.

En 1857, lorsque se fit la distribution finale des terres, la paroisse était régulièrement organisée; elle recevait son premier curé et, en l'honneur de son fondateur, prenait le nom d'Hébertville. Un monument, pierre et bronze, a été dévoilé, en 1926, à la mémoire de cet ardent colonisateur.

Ayant ainsi franchi le seuil géologique qui sépare la région de Chicoutimi de celle du lac Saint-Jean, la colonisation ne tarda pas à s'avancer vers la plaine et bientôt les clochers se dressèrent dans toute la partie située à l'est, au sud et à l'ouest du lac.

En effet, à peine une paroisse était-elle organisée, que de nouveaux colons allaient un peu plus loin créer un centre qui, à son tour servait de point de départ.



Monument érigé à l'abbé Hébert,
à Hébertville, en 1926.

C'est ainsi que surgirent les uns après les autres et quelquefois en même temps les villages aujourd'hui prospères de Chambord, Saint-Jérôme, Saint-Gédéon, Saint-Prime, Saint-Félicien.

Roberval, la première paroisse fondée sur les bords même du lac, ne tarda pas à se donner des airs de métropole; c'est aujourd'hui le centre administratif et éducationnel du Lac-Saint-Jean ¹⁵.

On peut donc dire qu'en 1870, la conquête de l'antique royaume du Saguenay était un fait accompli. Vingt-cinq ans après l'ouverture de ce territoire à la grande colonisation, il se trouvait pratiquement occupé: la vie sauvage était refoulée et la forêt exploitée en tous sens, laissait la place aux champs de blé, aux vertes prairies.

Aujourd'hui, après trois quarts de siècle, le pays s'est encore humanisé; les fermes du Saguenay possèdent, en général, un matériel d'exploitation moderne. Elles sont munies de machines agricoles: moissonneuses-lieuses, semeuses, etc. Les bâtiments de la ferme sont vastes, solides; ils offrent toutes les améliorations nécessitées par des méthodes renouvelées de culture. Il n'en est pas ainsi partout, cela va sans dire. Et c'est ce qui distingue la paroisse nouvelle, — car la colonisation continue — de la paroisse agricole proprement dite, de la vieille paroisse. Dans la paroisse de colonisation, l'habitation est rudimentaire, construite de billots équar-

(15) Roberval a été, un temps, le marché central de toutes les paroisses riveraines du lac; de nos jours, l'abandon de la navigation sur le lac, lui a fait perdre une bonne partie de son commerce de distribution; la ville demeure quand même le centre administratif du Lac-Saint-Jean, avec palais de justice, vaste couvent, école normale, hôpital, etc. Roberval a l'avantage de se trouver au centre d'une région agricole très prospère, mais Chicoutimi garde pour lui d'être à la tête de la navigation fluviale et maritime.

ris. Une grange temporaire sert pour la récolte. La terre fourmille de souches et de pierres que les années feront peu à peu disparaître. On sent encore la présence de la forêt, de la nature indomptée. Dans les vieilles paroisses, il n'en est pas de même. Le camp primitif a fait place à une maison de belle allure, coquettement élevée le long de la route, jolie dans sa toilette de peinture blanche et verte.



L'habitation du colon est rudimentaire.

La grange à foin spacieuse laisse miroiter son toit de tôle. Les étables, très soignées, respirent la propreté. Le bétail nombreux indique l'abondance, la richesse qui s'accumule lentement. La terre s'est adoucie; les troncs ont disparu et les cailloux ont été ramassés en tas aux limites du champ; la moisson pousse drue, abondante, variée, mariant les tons verts du jeune trèfle au teint blond des avoines. Tout dénote la prospérité générale. Une population active, entreprenante, nourrie d'idées saines et claires, avide de progrès et de lumière s'attache fortement au sol pour en tirer le meilleur rendement possible.

— V —

Le grand feu de 1870.

Le Saguenay s'avavançait rapidement vers la prospérité définitive, lorsqu'un cataclysme faillit réduire à néant un travail si bien commencé.

En 1870, le printemps fut extraordinairement sec; d'après la tradition, de février à mai, il ne plut que deux fois. La neige avait disparu, le terrain était sec et les semailles étaient faites en grande partie. Or voilà que le 19 mai, vers onze heures, on aperçut une fumée épaisse au nord-est du lac.

Un feu d'abattis, sur une terre nouvelle, à Saint-Félicien, soulevé et emporté par le vent, s'était communiqué à la forêt.

Ce fut bientôt un embrasement général. Un fort vent d'ouest transportait la flamme à la vitesse d'un cheval au galop. En quelques heures, toute la région qui va du Lac Saint-Jean à la Grande-Baie n'était qu'un immense brasier.

Les habitants avaient dû fuir à la hâte, sans pouvoir libérer leurs animaux, sans rien emporter de leurs effets. Plusieurs, ayant hésité dans leur fuite, périrent au sein de l'embrasement, d'autres n'échappèrent à la mort que par miracle. Ceux qui ne pouvaient gagner les espaces découverts, se tenaient enfoncés dans l'eau des mares ou des rivières et voyaient la mort les frôler,

n'étant défendus que par ce frêle rempart liquide que les flammes échauffaient et qui fumait tout autour d'eux.

Chicoutimi, avec ses immenses entrepôts de bois, offrait un aliment de choix à l'élément dévastateur. En quelques heures, il eut franchi les cent milles qui séparaient la ville du point où il avait originé. Vers les deux heures, l'incendie avait gagné les hauteurs qui entouraient la ville et Chicoutimi se trouvait au centre d'un cercle de feu, sans offrir d'autre refuge que l'eau profonde du Saguenay. C'est alors qu'on vit William Price lui-même accourir vers le curé, l'abbé Racine, lui demandant de sauver la ville et sa population affolée. Celui-ci convoque à la hâte les fidèles au pied de la croix érigée sur le site de l'ancienne chapelle des Jésuites. D'ardentes supplications s'élèvent vers le Ciel pour demander la cessation du fléau. Dieu entendit leurs cris de douleur, le feu s'arrêta et le village fut préservé¹⁶. Mais la terreur avait été telle que plusieurs s'imaginèrent que la fin du monde était arrivée.

Le lendemain de cette journée fatale, le soleil éclaira une scène de mort. Toute cette immense région, si prospère le jour précédent, n'était qu'un amas de cendres où se voyaient, çà et là, les troncs calcinés des anciennes forêts, quelques pans de murs des habitations et les restes calcinés des animaux domestiques brûlés dans leurs écuries.

(16) En plusieurs endroits, le fléau sembla ainsi s'arrêter devant les ardentes supplications des fidèles. A Sainte-Anne toute la population affolée se rendit à l'église. On se mit en procession tandis que le curé portait le Saint-Sacrement. La procession arriva bientôt sur le cap Saint-Joseph où se dresse la croix et devant le Saint-Sacrement, le feu s'arrêta, sans toucher aucune des maisons du village.

Plus du tiers de la population était dans le dénue-
ment le plus complet. Cinq mille personnes demeuraient sans abri, sans nourriture, sans vêtement: vivres, maisons, habits, tout était brûlé. Les quelques animaux qui avaient pu échapper au désastre ne trouvaient plus un brin d'herbe ni une feuille d'arbre pour se nourrir.

Mais les secours ne tardèrent pas à venir. La Province tout entière avait entendu le cri de détresse des sinistrés. La paroisse de la Malbaie qui se souvenait de ses fils, envoya mille dollars; Chicoutimi, modeste village besogneux que le feu avait failli anéantir versa huit cents dollars au "Comité du feu". La maison Price, malgré les pertes sérieuses qu'elle faisait elle-même, ouvrit généreusement ses magasins aux sinistrés et distribua vivres et farine; on estime que ses dons, en nature ou en argent, s'élevèrent à plus de sept mille dollars.

D'autres comités de secours s'organisèrent un peu partout: vivres, graines de semences, linge, habits arrivèrent bientôt; des goélettes apportèrent les contributions des paroisses du sud à leurs frères éprouvés.

Au lendemain, de ce désastre sans précédent, la jeune population saguenéenne avait subi un moment de stupeur, mais elle n'eut pas le loisir de s'abandonner à son désespoir, il fallait, sans délai, s'occuper de soi-même et survivre. Encouragés d'ailleurs par l'immense courant de sympathie et les généreux secours qui leur venaient, les colons espérèrent dans l'avenir et se remirent à l'oeuvre. Les terres furentensemencées de nouveau, les granges et les maisons rebâties d'une manière provisoire mais confortable. La saison propice favorisa les cultures, la cendre encore chaude fertilisa le sol et,

à l'automne, une récolte sans précédent ramena la prospérité. La terre, la bonne terre maternelle, était toujours là, prête à faire vivre ceux que, dans un moment de fureur, le terrible élément avait terrassés.



La terre, la bonne terre maternelle, toujours prête à faire vivre ses enfants.

Ainsi, au témoignage de plus d'un contemporain, pas une famille ne quitta le Saguenay à cause du grand feu.

Bien plus, un sursaut héroïque se produisit; on saisit le parti avantageux qu'on pouvait tirer de l'immense débaras accompli par le feu et le relèvement ne tarda pas à tourner en rapide progrès. En quelques années, le Saguenay acheva de conquérir son domaine agricole, compléta son organisation civile et religieuse, revêtant son caractère définitif à la fois industriel et agricole.

Ainsi l'année 1870 marque une date dans l'histoire du Saguenay, les temps héroïques sont terminés, et avec l'époque moderne ou contemporaine, nous verrons se développer un caractère nouveau par le développement industriel qui donne à cette région un cachet précis et personnel.

CHAPITRE SEPTIEME

L'organisation religieuse et scolaire

— I —

Organisation religieuse.

Nous avons suivi dans leurs courses les différents missionnaires qui explorèrent et évangélisèrent le royaume du Saguenay. Nous avons noté aussi que les curés de la Malbaie et de la Baie-Saint-Paul allèrent visiter et encourager leurs anciens paroissiens devenus les pionniers de la colonisation dans le Saguenay.

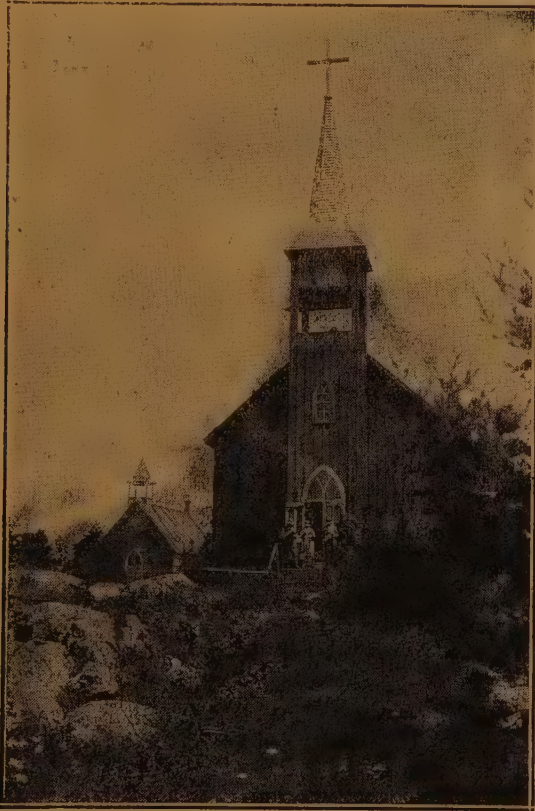
A la demande des colons une modeste église s'éleva bientôt à la Grande-Baie et l'archevêque de Québec, se rendant au désir plusieurs fois exprimé par eux, leur envoya leur premier curé dans la personne de l'abbé Charles Pouliot qui, déjà vicaire à la Malbaie, avait eu l'occasion de connaître la plupart des colons avant leur départ. Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie.

“Le 4 novembre 1842, jour de la fête de mon saint patron, écrit-il lui-même à son évêque, je mis pied à terre au milieu d'un grand concours de mes nouveaux paroissiens. Presque tous étaient venus au débarquement, l'air retentissait de coups de fusils, on pouvait à peine s'entendre parler”.

Cependant l'abbé Pouliot ne demeura que deux ans dans la nouvelle paroisse qu'il avait fondée. En 1844, l'archevêque de Québec confiait toute la région du Saguenay, y compris les missions des Sauvages, aux Oblats de Marie Immaculée. Quatre missionnaires débarquèrent à la Grande-Baie, qui était toujours, à cette époque, le centre religieux et civil du Saguenay.

Le Père Honorat, leur supérieur, a laissé le souvenir d'une prodigieuse activité. Tandis que ses collègues parcouraient les différents centres de colonisation, il assurait le service religieux de la Grande-Baie. Mais en plus du ministère paroissial, il avait à résoudre une foule de problèmes d'ordre religieux, matériel et social: construction de chapelles, division du territoire pour les futures paroisses, arbitrage des conflits, intervention contre les abus de diverses sortes. Il parcourut lui-même tous les centres pour se rendre compte de leurs possibilités futures et fit construire quatre chapelles: Rivière du Moulin (aujourd'hui banlieue de Chicoutimi), Rivière-à-Mars (aujourd'hui Saint-Alphonse de Bagotville et Port-Alfred), Grand-Brûlé (aujourd'hui N.-D. de Laterrière), Chicoutimi. Cette dernière était destinée à remplacer celle de la Rivière du Moulin; mais afin de donner satisfaction au groupe de fidèles établis au Bassin, près de l'embouchure de la rivière Chicoutimi, elle fut construite à mi-chemin entre les

deux agglomérations, près de l'emplacement de la cathédrale actuelle.



Une chapelle en pays de colonisation.

Les Oblats demeurèrent neuf ans au Saguenay; en 1853, le pays étant assez organisé, put retourner sous la direction du clergé séculier; les missionnaires ne gardèrent plus que la desserte des Sauvages.

Les paroisses s'organisaient peu à peu, prenant d'abord le nom de **missions** quand elles avaient une chapelle où le prêtre venait dire la messe de temps à autre et administrer les sacrements; elles étaient promues au rang de dessertes quand elles étaient desservies régulièrement par un prêtre résidant aux environs, enfin elles étaient canoniquement érigées en **paroisses** avec prêtre résident, conseil de fabrique, syndics, etc.

En 1870, il y avait onze paroisses canoniquement érigées au Saguenay. Seul le curé de Chicoutimi avait un vicaire.

Tous les curés avaient sous leur charge, outre la paroisse où ils résidaient habituellement, un certain nombre de **missions** et de **dessertes**. Ils percevaient la dîme dans leur paroisse et de minimes aumônes chez les colons; dans certains cas, l'oeuvre de la propagation de la foi venait à leur aide.

On se rend compte que ces prêtres devaient être d'une activité débordante, ayant tout à organiser, au religieux comme au civil. Le curé était pratiquement l'aviseur de tout son monde, en toutes choses, y compris la médecine; il était le confident de toutes les plaintes et l'arbitre de tous les différends; il était le pivot de toutes les organisations, il fut parfois secrétaire-trésorier pour les écoles, juge de paix, maître de poste, etc. Il y fallait à la fois de l'endurance et du savoir-faire; mais quand on consulte les annales de cette époque héroïque, on constate que tous ont laissé un souvenir durable et honoré.

L'archevêque de Québec ne pouvait suivre que de loin cette partie lointaine de son diocèse. Au cours de

l'été 1839, Monseigneur Signay¹ alors en visite pastorale dans les paroisses du comté de Charlevoix, avait adressé, de la Malbaie, une lettre pastorale aux colons du Saguenay, mais il ne put se rendre chez eux. Rappelons qu'il n'y avait pas alors de prêtre résident au Saguenay, pas même à Tadoussac.

Le premier évêque à pénétrer au Saguenay fut Mgr Turgeon alors coadjuteur de l'archevêque de Québec². En 1848, il administra la confirmation à Saint-Alexis et à Chicoutimi. Parmi ceux qui se présentèrent pour recevoir le sacrement, il y avait un nommé Joseph Morrel, âgé de 45 ans et plusieurs autres ayant dépassé la vingtaine³.

(1) Ou Signai, dans les deux cas, prononcez Sig-na-i. Mgr Signay fut le premier à porter le titre d'archevêque de Québec.

(2) Dans cette partie avancée du Saguenay, car Tadoussac avait reçu la visite de presque tous les évêques de Québec. Mgr de Laval y vint et fut donc le premier évêque à pénétrer sur le territoire du Saguenay. Lorsque, le 24 juin 1668, débarquant de son canot d'écorce, il mit le pied sur le sol de Tadoussac, une foule de quatre cents Montagnais le salua d'acclamations enthousiastes, accompagnées d'une décharge de mousqueterie.

Accompagné du Père Henri Nouvel, il fit son entre pontificale dans la chapelle d'écorce avec autant de solennité que s'il fût entré dans sa cathédrale de Québec.

Malgré la joie que leur causait cette visite, les Sauvages étaient attristés de ne pas le recevoir dans leur église de pierres dont ils étaient si fiers et que les Iroquois avaient incendiée sept années auparavant, en 1661.

Voyant leur peine, Mgr de Laval les réconforta par les paroles suivantes: "Je suis venu pour me réjouir avec vous de l'affection que vous avez pour notre sainte religion. Vous avez été cruellement éprouvés par la destruction de votre belle église; mais le plus beau temple où Dieu aime à demeurer, c'est celui de votre âme. Continuez à l'orner de toutes les vertus chrétiennes.

L'évêque administra ensuite le sacrement de confirmation à quatre-vingt-huit personnes. Il visita toutes les cabanes, consolant les malades, les affligés, les orphelins.

L'église de Tadoussac fut reconstruite par le Père Coquart en 1747; c'est celle qui subsiste encore de nos jours.

(3) A partir de cette date, et malgré la distance et la précarité des moyens de communication, les visites épiscopales furent assez fréquentes et régulières: Mgr Turgeon en 1848, Mgr Baillargeon en 1851, 1853, 1859, 1863, 1868.

En 1853, Mgr Baillargeon se rendit jusqu'à Laterrière. En 1859 il alla jusqu'à Hébertville, en 1863 jusqu'à Roberval et 1868 jusqu'à Saint-Jérôme⁴.

Les visites épiscopales étaient un événement d'importance presque nationale; on en profitait pour régler des choses en suspens depuis des années. Pour l'évêque, c'était une course apostolique qui rappelait les temps de saint Paul; les aventures ne manquaient pas dans ce pays sans autres voies de communication que des cours d'eau coupés de rapides. Lorsque Monseigneur Baillargeon se rendit à Roberval, il dut, comme deux siècles auparavant le Père De Quen, faire à pied ou en canot, le parcours de Chicoutimi au lac Saint-Jean par le lac Kénogami. Une députation vint attendre l'auguste voyageur à la tête de ce dernier lac, et afin de rendre la navigation moins incommode, on avait eu l'idée d'attacher solidement, bord à bord, deux canots. Monseigneur s'assit au centre de l'un des canots, tandis qu'un prêtre de sa suite, lui faisait contrepoids dans l'autre canot. Un rameur était placé à l'avant de chaque canot et deux à l'arrière. Le parcours s'effectua d'abord sans trop d'encombres mais vers les deux tiers de la traversée, le vent s'éleva si fort, qu'il fallut, en toute hâte, gagner la rive. On décida de camper pour la nuit; un canot fut renversé et entouré de branches pour que l'évêque put y trouver un abri.

Le lendemain, la tempête étant calmée, on se remit en route et l'on atteignit bientôt Roberval où l'illustre visiteur fut reçu au milieu d'une véritable mousqueterie,

(4) Saint-Jérôme est entre Hébertville et Roberval. Le prélat n'y avait pas fait de visite en 1863. parce qu'il n'y avait alors que cinq familles et pas de mission.

tous les fusils des Blancs et des Sauvages ayant été mobilisés pour la circonstance.

En 1862, l'abbé Dominique Racine⁵ était nommé curé de Chicoutimi, il recevait en même temps le titre de Vicaire Forain.

A l'époque du grand feu, l'abbé Racine se dépensa sans compter pour soulager les nombreuses misères des sinistrés; il fut à la tête du **Comité du feu**, et par sa charité, sa droiture et son impartialité, s'attira l'estime de tous ses futurs diocésains. William Price, quoique protestant, avait en lui une confiance entière et le consultait sur toutes sortes de choses. Administrateur habile, il sut tirer sa paroisse du marasme financier dans lequel il l'avait trouvée et, tout en édifiant des oeuvres nouvelles, il éteignit les dettes.

En 1872, l'abbé Racine recevait le titre de Vicaire général pour la partie du Saguenay et, le 28 mai 1878, il était préconisé premier évêque de Chicoutimi; le 4 août suivant, il était sacré dans la basilique de Québec. Ainsi l'Eglise du Saguenay recevait son organisation définitive qui n'aurait plus qu'à se perfectionner d'année en année.

A sa mort, Mgr Racine eut pour successeur Mgr L.-N. Bégin qui n'allait pas tarder à être élevé sur le siège de Québec; Mgr Thomas-Michel Labrecque le remplaça sur le siège de Chicoutimi et, à sa mort, il eut pour successeur Mgr Charles Lamarche. Enfin, en

(5) Il était le frère de Mgr Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke; un autre de ses frères, Michel, était, lui aussi, entré dans les ordres, mais il mourut peu de temps après avoir été ordonné. Avant d'assumer la direction de la paroisse de Chicoutimi, l'abbé Racine avait été vicaire à Québec (1853), curé de Saint-Basile (1858), de Portneuf (1959) et de Rivière-du-Loir (1860).

1940, Mgr Georges Melançon, de descendance acadienne, était sacré dans la cathédrale de Chicoutimi; jeune et plein d'ardeur, il présidera encore de nombreuses années aux destinées de l'Eglise saguenéenne, soeur de l'Acadie par le courage et l'héroïcité de ses commencements.

Ainsi organisé, l'ancien royaume du Saguenay, devenu le diocèse de Chicoutimi, compte quatre-vingt-onze paroisses peuplées de 170,000 fidèles⁶ ayant à leur tête un évêque et trois cents prêtres séculiers ou réguliers. Dix-sept communautés d'hommes ou de femmes répandent l'enseignement parmi la jeunesse ou se livrent à différentes oeuvres de charité.

Le Saguenay possède aussi son lieu de pèlerinage, visité chaque année par des foules nombreuses de pèlerins; c'est Notre-Dame de Lourdes du Saguenay, au lac Bouchette, fondé par l'abbé Elzéar Delamarre et desservi par les Pères Capucins.

Mentionnons aussi le monastère de la Trappe à Mistassini. Comme tous les monastères de cet ordre, la Trappe de Mistassini est vouée à la prière et à la pénitence. Les religieux s'occupent aussi d'agriculture; pionniers de la colonisation dans cette région, ils ont grandement contribué à l'amélioration des méthodes de culture et sont un exemple vivant de ce qu'on peut tirer de la terre quand on sait lui donner un travail intelligent et consciencieux.

(6) La population protestante est d'environ mille âmes.

— II —

L'organisation scolaire.

L'organisation scolaire, au Saguenay, a marché de pair avec l'organisation paroissiale.

En 1841, fut fondée à la Grande-Baie, la première école saguenéenne; elle était tenue par un instituteur, Israël Tremblay; comme elle devait desservir les deux centres de la Grande-Baie et de la Rivière-à-Mars, force fut de la placer à mi-chemin des deux centres.

D'une façon générale, des écoles furent établies dans chaque colonie dès que l'arrivée des familles y constitua un groupe d'enfants assez important. En 1871 trente et un instituteurs ou institutrices enseignaient régulièrement au Saguenay, Chicoutimi avait même une école bilingue que les enfants protestants fréquentaient volontiers.

Dès 1862, l'abbé Dominique Racine commença les démarches pour doter Chicoutimi d'un pensionnat pour jeunes filles. Il jeta les yeux sur les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec qu'il avait vues à l'oeuvre à la Rivière-du-Loup où il les avait lui-même introduites.

Une maison "en madriers, à deux étages" fut réparée tant bien que mal pour l'adapter à sa nouvelle destination et, en septembre 1864, cinq religieuses, aidées d'une institutrice laïque, recevaient 80 élèves dont 35 pensionnaires. Cette institution, complétée aujourd'hui d'une Ecole Normale, n'a pas cessé de prospérer.

Devenu évêque, Mgr Racine eut à coeur de doter son diocèse d'institutions solides qui répandraient l'enseignement primaire et secondaire.

A sa prière, en 1882, les Ursulines de Québec fondaient, à Roberval, un couvent qui fait aujourd'hui la gloire de cette ville prospère.

En 1894, Mgr Labrecque, dans le but de pourvoir aux écoles paroissiales, jeta le fondement de l'Institut des Soeurs de N.-D. du Bon-Conseil. Cet Institut compte aujourd'hui plus de 300 membres et donne l'enseignement dans une vingtaine d'écoles au Saguenay.

Après avoir pourvu à l'éducation des jeunes filles, l'abbé Racine songea à doter le Saguenay d'une maison d'enseignement secondaire où la jeunesse masculine viendrait se former en vue des tâches futures. Dès 1873, avec l'approbation du cardinal Taschereau, il jeta les bases de la grande institution qu'est aujourd'hui le séminaire de Chicoutimi⁷.

Par ailleurs, un assez bon nombre de Frères enseignants donnent l'enseignement primaire dans les écoles paroissiales importantes; citons par ordre d'arrivée au Saguenay: les Frères Maristes, les Frères du Sacré-Coeur, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Frères de l'Instruction chrétienne et les Clercs de Saint-Viateur, tandis que l'Institut agricole des Frères de Saint-François-Régis s'occupe des orphelins.

Pour rendre justice à la cause de l'éducation au Saguenay, il faudrait parler aussi des nombreux instituteurs et institutrices laïques qui se dévouent, avec zèle et compétence, jusque dans les plus petites écoles du rang.

(7) Rasée par les flammes, en 1912, au cours du désastreux incendie qui détruisit le tiers de la ville, cette institution s'est rapidement relevé et abrite aujourd'hui, dans des locaux modernes et parfaitement bien aménagés, plus de six cents élèves.

— III —

Notre-Dame du Saguenay.

Le touriste qui descend ou remonte le Saguenay est frappé à la vue d'une gigantesque et blanche statue placée sur le premier des trois échelons qui coupent l'énorme masse du cap Trinité. C'est Notre-Dame du Saguenay qui adoucit de sa grâce céleste l'aspect sévère et sombre de la rivière que les Indiens avaient justement appelée le fleuve de la mort.

Depuis cinquante ans, des milliers de touristes et de voyageurs ont contemplé ce monument avec une curiosité inquiète, une piété respectueuse mêlée d'effroi. Quelle main audacieuse a réussi à placer cette blanche statue sur ce roc inaccessible où il semble que seul l'aigle solitaire puisse se poser?

Vers l'année 1870, les moyens de communications avec le nord de la Province étaient plus que rudimentaires, surtout en hiver où d'énormes bancs de neige remplissaient les cols, comblaient les vallées et couvraient d'un voile uniforme les lacs et les rivières. La raquette, le traîneau ou la cariole étaient les seuls moyens de locomotion possibles. On suivait sur la glace le cours des rivières, parfois la piste des grands fauves.

Nombreuses sont les aventures courues par les hardis pionniers de l'époque, innombrables, les prouesses qu'il fallait accomplir pour arriver au but. Combien

se sont perdus dans les montagnes du Saguenay? Combien n'ont dû leur salut qu'à une intervention providentielle?

De Québec à la Baie-Saint-Paul et aux Eboulements, on suivait la route des Caps, sur une longueur de soixante milles, pour le reste, à Dieu va!... c'était l'inconnu.

Or, à l'époque dont nous parlons, l'un des plus intrépides et des plus connus parmi les voyageurs du nord, était Charles-Napoléon Robitaille, de Québec. Chaque hiver, il avait la coutume de visiter le Lac-Saint-Jean dans l'intérêt des établissements commerciaux qu'il représentait. Les tempêtes de neige, les poudreries, les froids sibériens, rien ne l'arrêtait, il passait à travers



Notre-Dame du Saguenay.

tout et, à la date promise, on voyait sa figure joviale apparaître dans chacun des villages de son territoire.

L'hiver de 1869 fut l'un des plus terribles, les tempêtes succédaient aux poudreries, toutes traces de chemin avaient disparu. Robitaille n'en partit pas moins pour sa ronde habituelle et telle était sa connaissance du pays qu'il atteignit Tadoussac sans trop d'encombres. Déjà il se flattait d'arriver sain et sauf jusqu'à Chicoutimi, lorsqu'en traversant un lac, près de l'Anse-Saint-Jean, la glace céda sous le poids de son équipage. A grand peine il put gagner la rive.

Grelottant, trempé jusqu'aux os, il dut remonter en traîneau et faire plusieurs milles, par un froid terrible, avant de rencontrer un seuil hospitalier.

Il était chez des amis qui le traitèrent de leur mieux. Mais la commotion avait été trop forte, saisi d'une fièvre ardente, en proie au délire, il fut plusieurs semaines entre la vie et la mort. Sa robuste constitution l'emporta cependant et il put regagner Québec; mais là, les médecins diagnostiquèrent une tuberculose maligne qui, selon eux, devait le conduire au tombeau à brève échéance.

C'est alors que Robitaille fit le voeu, s'il guérissait et vivait encore dix années, d'élever un monument à la Vierge, sa protectrice, sur la montagne même qui surplombait le lieu de l'accident.

Contre toute attente, la santé lui revint, il recouvra toutes ses forces et put reprendre ses affaires. Il devait vivre encore dix-huit ans.

Les dix ans écoulés, le miraculé de Marie songea à accomplir son voeu, Mais au lieu d'une simple statue, il voulut un monument digne du grandiose piédestal

où il serait placé. Un appel fut lancé au Canada et aux Etats-Unis, les listes de souscription furent bientôt couvertes des noms de généreux donateurs.

Aux premiers jours du monde, dit la chronique indienne, alors que le Créateur contemplait l'oeuvre qu'il venait de créer, les Esprits du mal osèrent braver sa puissance. Mais le Tout-Puissant lança contre eux le tonnerre, un abîme s'ouvrit sous leurs pieds; ils furent précipités et enchaînés dans le gouffre et, sur eux, commencèrent à couler les eaux sombres du fleuve de la Mort.

L'un d'eux pourtant, Glouscap, le plus puissant et le plus méchant de tous, respirait encore. Plein de rage, irréductible dans son orgueil, il avait juré de reconquérir le trône du monde qui l'avait rendu si jaloux aux jours de sa gloire.

Or un matin, Mayo, notre premier père, s'en vint chasser dans ces parages. Il était grand comme les pins de la montagne, et si fort qu'il arrachait, de ses bras nerveux, les arbres les mieux enracinés.

Et voilà que devant ses yeux, le fleuve se gonfle tout à coup, ses flots s'agitent, le canot ne peut plus avancer. Alors une figure grimaçante apparaît et marche contre lui.

Mayo a reconnu l'ange rebelle, et l'attend de pied ferme, car il a invoqué le Maître de la vie et il sent monter en lui une force surhumaine. Il saisit le monstre **par les pieds, le fait tourner au-dessus de sa tête et, par deux fois, lui écrase la tête contre la montagne.**

La terre tremble et deux entailles profondes marquent le roc. Glouscap, l'esprit du mal, vaincu une se-

conde fois, retombe aux profondeurs des abîmes. Mayo peut désormais pêcher en paix.

Mais le cap garde à jamais la marque de cette lutte; les deux entailles ont divisé la montagne en trois énormes échelons.

Il semble que ces échelons sont inaccessibles, cependant, on peut y arriver assez aisément en escaladant la montagne par l'arrière et même de la mer, on peut facilement atteindre le pied de la statue par un sentier qui s'ouvre en amont du rocher.

Ce cap Eternité paraît plus haut que son frère⁸; il s'élève d'un seul élan à 1,500 pieds. Ses flancs abrupts sont à peine marqués de saillies où s'accrochent des sapins rabougris, mais au sommet, une épaisse chevelure le couvre.

Le pied de ces caps est un abîme aussi effrayant que ces montagnes elles-mêmes; la sonde doit descendre à 820 pieds avant de trouver le fond. Les plus gros océaniques peuvent remonter le Saguenay jusqu'à la baie des Haha où se trouvent Bagotville, Port-Alfred et Saint-Alexis⁹.

Dès l'année suivante, une statue en bois, de vingt-cinq pieds de haut, admirable de proportions, fut taillée par le célèbre sculpteur canadien, Louis Jobin, de Sainte-Anne-de-Beaupré, et le 15 septembre 1881, elle

(8) Les deux caps sont de même hauteur, mais le cap Eternité paraît plus haut à cause de sa forme et parce qu'on l'approche davantage. En les côtoyant en petite embarcation, l'Eternité est plus terrifiant que le Trinité.

(9) Le Saguenay a longtemps passé pour insondable, ce qui accréditait bien des légendes. En réalité la plus grande profondeur constatée, par des sondages récents et très munitieux, est de 850 pieds, à la baie sainte-Marguerite, non loin des caps Eternité et Trinité, ce qui, joint à l'altitude du cap Trinité, donne quand même un total de 1900 pieds, depuis la cime du rocher jusqu'au fond de l'abîme.

était érigée et bénite par Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, au milieu d'un immense concours de pèlerins venus tant du Canada que des Etats-Unis.

Avec de vibrantes paroles, le pontife salua **Notre-Dame du Saguenay**.

“En contemplant, s'écria-t-il, cette statue placée sur l'une des cimes de la triple montagne, comme une reine sur son trône, nous avons mieux senti la vérité des paroles prophétiques que l'humble Vierge prononçait elle-même dans la ferveur de sa reconnaissance: **“Ecce enim ex hoc beatam me dicens omnes generationes!..”** (Et voilà que toutes les nations m'appèleront la bienheureuse.)”

Et afin d'encourager la dévotion à Notre-Dame du Saguenay, l'évêque accorda une indulgence de quarante jours à tous ceux qui, passant devant son image, réciteraient trois “Je vous salue Marie”.

En 1905, on s'aperçut que la statue menaçait ruine; aussitôt un comité fut formé, ayant à sa tête, le major Robitaille, et les autres membres de la famille. Un nouvel appel fut fait au public. Mais, à cause de certaines circonstances, le mouvement commencé n'eut pas de suite et le temps continua son oeuvre de destruction.

En 1913, à la suite d'une nouvelle visite de M. Robitaille, accompagné de quelques amis, on se rendit compte que la statue était réellement en danger et, que si un prompt travail de restauration n'était pas entrepris, tout le monument risquait de s'effondrer, car la base, entièrement en bois, menaçait ruine; déjà la statue penchante n'était plus retenue que par un câble.

On se mit à l'oeuvre sans tarder. Le bois fut entièrement recouvert de plomb¹⁰ et peint de cette couleur blanche qui lui donne un aspect unique sur le gris des alentours. Une base en béton assure au monument toute la stabilité désirable.

Et depuis, des milliers de pèlerins et de touristes continuent à défiler au pied du trône majestueux de la Vierge.



(10) Le bois était primitivement recouvert de plomb, mais d'une lame trop mince; de plus ce revêtement avait été fort avarié par les manipulations, lors de l'installation du monument en 1881. En 1913, on remplaça le revêtement par une lame de plomb plus épaisse. On a ajouté des étais d'acier en 1915.

CHAPITRE HUITIEME

Le royaume de la pulpe et de la grande industrie

— 1 —

Le Royaume de la pulpe.

Ainsi donc, sous l'action conjuguée du fer et du feu, la forêt saguenéenne avait disparu. Sur les champs dénudés, la charrue se promenait à l'aise; les épis d'or se balançaient au vent, là où avaient chanté les pins, les sapins, les cèdres, les baumiers et les mélèses. L'agriculture avait succédé au bois. Un moment, le royaume du Saguenay fut réellement le grenier de la province de Québec et il le fût demeuré si un redoutable concurrent ne s'était levé, vers le même temps, dans les plaines de l'Ouest canadien.

Sur les immenses prairies du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, la charrue mécanique pouvait tracer de front quatre et même cinq sillons sur des milles de longueur, préparant la terre pour des océans d'épis aux ondulations infinies.

Ainsi cultivé à la mode américaine, en quantités énormes et par conséquent de façon plus économique, le blé de l'Ouest devait détrôner celui de l'Est. Bientôt le paysan de la province de Québec cessa de cultiver pour lui-même, pouvant acheter, à meilleur compte, la farine toute préparée au magasin du village.

Au Saguenay ce fut la misère, presque la ruine; l'argent devint rare, les échanges ne s'opérèrent plus qu'en nature. Sans l'industrie laitière qui prenait pied et s'organisait sur des bases solides, la colonisation se fût arrêtée et l'on eût assisté à quelque exode vers les Etats-Unis, comme on en avait vu, au Canada, en 1838.

Mais l'industrie laitière ne pouvait suffire à elle seule à maintenir l'essor de ce pays neuf et sans industrie. C'est encore par le bois que vint le salut, mais sous une nouvelle forme. Après avoir été le Royaume des fourrures, puis le Royaume du bois, enfin le Royaume du blé, le Saguenay allait devenir le Royaume de la pulpe.

La transition toutefois fut assez longue et assez dure, un pays ne se réadapte pas du jour au lendemain. Les chutes chantaient toujours leur chanson sonore, précipitant leurs flots tumultueux; les moulins établis sur leurs rives étaient toujours là, mais immobiles et silencieux; on ne voyait plus courir autour d'eux, ces groupes de bûcherons affairés; disparues aussi les immenses piles de billots ou de madriers qui indiquaient l'ouvrage fait et celui qui demeurerait à faire. Seuls les immenses amas de déchets proclamaient la grandeur de l'entreprise passée, alors que la forêt était toute proche. On l'avait crue inépuisable; on s'était jeté sur elle avec une sorte de frénésie; on avait tant abattu,

tant scié: planches, madriers, bardeaux s'en étaient allés par le monde.

Et pourtant, malgré tout, la forêt n'était pas morte; elle s'était simplement éloignée. De même que les animaux à fourrures, chassés à outrance, elle avait reflué vers le nord.

Qui irait la relancer dans sa solitude, pour la ramener vers la civilisation et lui faire produire de nouvelles richesses? Ce fut un moment d'attente, comme une époque entre deux règnes.

Alors parut celui qui devait être le Sauveur du Saguenay, l'initiateur d'une nouvelle industrie dont l'importance éclipserait toutes celles qui l'avaient précédées, M. Alfred Dubuc.

Fils du Saguenay et agent de banque, plus que tout autre, il avait été à même de constater la disparition de l'argent, symbole de l'apauvrissement du pays, et il rêvait aux moyens de ramener la prospérité parmi ses concitoyens.

C'est alors qu'il eut l'idée géniale qui a déclenché cette industrie nouvelle d'où est sorti tout le développement contemporain du Saguenay. En 1897, avec quelques amis et quelques milliers de dollars pour tout capital, il lançait la **Société de Pulpe de Chicoutimi**.

La fabrication de la pulpe, comme matière première du papier, est une industrie relativement récente. Il y a près d'un siècle qu'on fabrique du papier au Canada¹ mais jusqu'en 1870, la pulpe de bois y était

(1) La première fabrique de papier au Canada fut établie en 1803, à Saint-André d'Argenteuil (Québec) par un groupe d'Américains auxquels les seigneurs de l'endroit avaient accordé des concessions; on y utilisait les chiffons, la paille, les déchets de coton, les sparts et autres objets de ce genre. La première papeterie de l'Ontario fut établie à Crook's Hollow, par un M. Crooks

inconnue; elle venait d'ailleurs tout juste de naître en Europe².

La première usine canadienne destinée à transformer le bois en pâte à papier fut construite à Windsor Mills (Québec) vers 1870, cinq ans après l'invention du procédé en Europe. En 1881, il y avait, au Canada, cinq pulperies, employant 70 ouvriers et produisant annuellement pour \$65,000.00 de pulpe. En 1891, ces établissements étaient au nombre de 24, mais tous de dimensions fort modestes.

La production de la pâte à papier ou pulpe fut tout d'abord simplement mécanique; le bois était amené au moulin, râpé et mélangé à l'eau qui en formait une bouillie, laquelle séchée sur des tamis mobiles était ensuite moulée et pressée.

Deux choses étaient donc nécessaire à la bonne marche de cette industrie. Tout d'abord une réserve abondante de bois et des chutes qui procureraient la force motrice nécessaire.

Or la région possédait abondamment ces deux choses. Sans doute les arbres à grandes dimensions avaient disparu, mais il restait encore des essences abondantes, dédaignées jusque là à cause de leur taille modeste: sapins baumiers, épinettes blanches, etc. Et là, plus besoin de grands arbres, les troncs moyens étaient au contraire préférés à cause de leur maniement

qui reçut, du gouvernement provincial ontarien, une prime de cent livres sterlings pour la première feuille de papier fabriquée dans la province.

(2) La première usine travaillant le bois en vue d'en tirer du papier fut établie en Allemagne par M. Voelter, en 1865. Après la démonstration qui en fut faite, deux ans après, à l'exposition universelle de Paris, cette nouvelle invention connut une grande vogue surtout en Suède et en Norvège. Ces deux pays trouvaient, en effet, dans l'application de ce système, un moyen lucratif d'exploiter leurs immenses forêts.

plus facile. Pour peu donc que, par une sage répartition, on laissât reposer la forêt, entre chaque coupe, par un roulement approprié, elle se renouvellerait d'elle-même et serait vraiment alors inépuisable. Dans un rapport au gouvernement, l'arpenteur Macoun note :



La première usine de pulpe établie à Chicoutimi.

“Au chiffre ridiculement bas de cinq cordes de bois de pulpe à l’acre, la région du Saguenay peut actuellement (1900) fournir cent millions de cordes par an, soit un demi milliard de tonnes de pulpe”.

La force motrice ne manquait pas non plus, les moulins à scie l’avaient trouvée partout abondamment. Sans doute la nouvelle industrie allait en exiger beau-

coup plus. Pour actionner les défibreuses, la scierie débitant les billots à la taille réglementaire, les écorceuses, les presses hydrauliques et tout le reste des mécanismes, il fallait des moteurs d'une force infiniment supérieure à ceux des simples scieries. Mais on était loin d'avoir utilisé les chutes à leur capacité. Bien plus, l'équipement hydro-électrique dont l'application commençait justement à cette époque, allait ouvrir des possibilités insoupçonnées. Ainsi, à l'emplacement choisi pour la première usine, juste au-dessus de la célèbre scierie des Price, du Bassin, on disposait d'une hauteur de chute de plus de cent pieds, avec un débit moyen d'environ mille pieds cubes à la seconde. Et la régularité de ce débit était maintenu par le vaste réservoir du lac Kénogami d'où s'échappait la rivière Chicoutimi. Le lac Kénogami n'assurait pas seulement une chute régulière, il constituait encore, par le réseau de ses rivières tributaires, une vaste région boisée dont les billots pouvaient être facilement flottés jusqu'à l'usine.

Enfin, circonstance tout à fait favorable pour l'expédition des produits manufacturés, Chicoutimi se trouvait à la tête de la navigation maritime du Saguenay. Cet avantage n'était pas le moindre, car les promoteurs de l'entreprise comptaient sur les marchés d'Angleterre et des Etats-Unis autant, sinon plus, que sur le Canada.

Faut-il ajouter qu'une main-d'oeuvre experte était assurée par les anciens bûcherons et draveurs qui, malgré leur abandon momentané, reviendraient facilement à l'occupation de leur choix.

Ainsi favorisée et préparée, la nouvelle entreprise connut tout de suite le succès. La première usine ou-

vrit avec six défibreuses³. Six ans après, une seconde usine était construite sur la chute voisine avec vingt défibreuses. En 1912, la première usine était agrandie et portée à vingt défibreuses, tandis que la seconde usine, agrandie elle aussi, passait à trente.

Ce furent donc, à partir de 1920, cinquante défibreuses qui, jour et nuit, grugèrent les billots flottés incessamment sur les eaux de la rivière Chicoutimi. La production de la pâte s'élève ainsi à 330 tonnes par jour. Le personnel ouvrier qui était de 150 hommes au début, atteignit 800 en 1912 et dépassa mille en 1920, sans compter plus de mille autres employés aux chantiers ou à la drave.

Du coup, Chicoutimi passait au rang de ville importante; sa population qui atteignait à peine 2,000 en 1891, monta à 4,000 en 1902 et à 6,000 en 1912; en 1921, elle était tout près d'atteindre 9,000.

Le succès foudroyant obtenu par l'adroit industriel qu'était M. Dubuc devait lui attirer des imitateurs et des concurrents. En 1920, une petite pulperie était inaugurée à Jonquière, sur la rivière au Sable qui, avec la rivière Chicoutimi, sert de déversoir au lac Kénogami. Une autre usine était établie, vers la même époque, au pied de la belle chute Ouatshouan, entre Roberval et Chambord et donna naissance à une petite ville industrielle qui reçut, de son promoteur, le nom

(3) La défibreuse peut être considérée comme l'unité indiquant la puissance d'une pulperie; elle est essentiellement formée d'une meule rotative en grès; les billots de bois, coupés en longueur uniforme, écorcés et nettoyés sont placés parallèlement à la meule qui, en tournant, les râpe. Cette meule est continuellement arrosée d'eau, laquelle entraîne les fibres détachés sur un tamis métallique où le surplus d'eau s'écoule, laissant une pâte qui est pressée et découpée en gâteaux: c'est la pulpe.

de Val-Jalbert⁴. Le colonel Scott, déjà propriétaire d'une importante scierie à Roberval, installa une pulperie sur la Petite Péribonka où il possédait d'importantes réserves forestières. Une autre fut créée à Desbiens, tout près de l'emplacement du vieux poste de traite de Métabetchouan, sur la rivière de ce nom.

Ainsi, en 1917, la région du Saguenay comptait cinq usines de pulpe, donnant du travail à onze cent personnes et à un nombre égal de bûcherons.

D'ailleurs était venue la grande guerre européenne de 1914, créant de nouveaux besoins. Il y avait une forte pénurie de papier en Angleterre et en France qui, en temps normal, se ravitaillaient en Scandinavie.

Pour faire face aux nouvelles demandes, M. Dubuc, soutenu par des capitaux britanniques, créa une nouvelle usine à l'embouchure de la rivière à Mars, sur la baie des Haha, à quelques pas du site où avait pris naissance le Saguenay agricole par l'arrivée des Vingt et Un. Une ville et un port furent créés de toutes pièces qui prirent le nom de Port-Alfred, en l'honneur du fondateur, M. Alfred Dubuc. Ce fut un réveil subit pour cette région qu'avait abandonnée le bois et que l'agriculture n'enrichissait pas. Dès 1921, Port-Alfred comptait 1,200 habitants et sa jumelle, Bagotville, de l'autre côté de la rivière, 2,300. La création de Port-Alfred, avec des quais bien outillés, sur la meilleure rade du Saguenay, était la plus remarquable expression de l'industrie de la pulpe.

A Port-Alfred, concurremment avec la pulpe mécanique, on commença à fabriquer de la pulpe chimique.

(1) Plus tard la compagnie de pulpe de Chicoutimi racheta l'usine et lui fit produire 110 tonnes de pulpe par jour. Plus tard encore, elle fut achetée par la Compagnie Price qui la ferma afin de réserver le bois à ses autres usines.

Il est temps de préciser la différence entre la pâte mécanique et la pâte chimique. La pâte mécanique, comme on l'a vu ci-dessus, est obtenue par de simples moyens mécaniques, en râpant les billots ou rondins contre une meule de grés.

Dans le procédé chimique, il n'y a pas de meule. Le bois ayant été, au préalable, écorcé et nettoyé, est débité en copeaux par une machine appropriée qui le réduit en fragments d'environ un pouce de large et d'un quart de pouce d'épaisseur. Ces copeaux sont ensuite broyés et jetés dans de vaste cuves d'acier intérieurement doublées de briques réfractaires aux acides.

Ils y sont soumis à l'action de l'acide bisulfite intensifié par la vapeur à très haute pression. Cette opération réduit le bois en une sorte de bouillie qui, comme la pâte mécanique, est lavée et passée sur des tamis ⁵. Le soufre et la chaux sont les éléments chimiques les plus employés; on utilise aussi les sodes caustiques, les sulfates, etc., dans chaque cas on obtient une qualité différente de papier ⁶.

Toutefois, l'usine de Port-Alfred devait connaître des jours sombres et marquer le déclin de la fortune de son fondateur. Comme elle travaillait exclusivement pour l'exportation, elle eut à faire face, la guerre terminée, à la terrible concurrence des pays scandina-

(5) C'est parce que le bois subit dans ces cuves un changement quelque peu analogue à celui des aliments dans l'estomac, que ces appareils ont reçu le nom de "digesteurs". Le procédé de fabrication de la pulpe chimique fut introduit au Canada, en 1870, par Charles Riordon qui l'avait apporté d'Autriche. Il construisit, à Merriton, une pulperie qui n'a pas cessé de fonctionner depuis.

(6) Ainsi le papier préparé au sulfate (kraft) est surtout employé pour l'emballage, les sacs, etc. . .

ves, beaucoup plus près, intensément boisés, remarquablement équipés, avec des ouvriers dont les salaires étaient inférieurs à ceux du Canada. Les grands actionnaires anglais, co-sociétaires de Dubuc, ne purent maintenir leurs commandes et l'usine dut fermer, jetant sur le pavé, des milliers d'ouvriers.

Malgré tout, l'industrie saguenéenne allait faire un pas de plus. M. Dubuc l'avait lancée dans la pulpe, les Price, anciens rois du bois, allaient la lancer dans le papier.

La vieille souche des Price avait bien perdu de son éclat. Le petit-fils du fondateur, sir William Price, né au Chili, où la famille avait des intérêts considérables, dans les mines, était revenu au Canada, en 1885, prendre la direction des affaires qu'allait libérer la mort de ses deux oncles demeurés célibataires. Le dernier mourut en 1899.

A ce moment, la situation de la maison Price était mince au Saguenay; des deux derniers moulins qui leur restaient, celui de la Grande-Baie périlait de plus en plus et allait fermer complètement en 1904. Ainsi donc la puissance industrielle de **Price Brothers** n'était plus qu'un souvenir.

Mais une chose demeurait et qui allait permettre à sir William de relever la fortune de son grand-père: les vastes limites forestières acquises à divers époques et fort bien distribuées de chaque côté du Saguenay⁷.

La compagnie possédait donc une réserve de bois, à peu près inépuisable pour peu qu'elle fût exploitée

(7) En 1927, l'étendue des limites forestières de Price Brothers, dans la région du Saguenay, était de 6,700 milles carrés, plus de trois fois la superficie de la Province de l'Île du Prince-Edouard.

avec discernement. Et, complément précieux, elle disposait aussi d'abondants capitaux. Sir William Price, seul maître, pouvait agir à sa guise; encore dans la force de l'âge, il possédait à la fois l'enthousiasme qui pousse au succès et l'expérience qui indique le meilleur chemin.

Dès 1902, il avait acheté la pulperie de Jonquière qui, mal placée au point de vue communications, périlait. Il résolut d'en faire le siège de sa nouvelle industrie. Le site était loin de valoir celui de Chicoutimi; si l'on était près des limites forestières, on était loin du port d'embarquement; or la voie de terre est coûteuse pour cette marchandise encombrante.

Sir William tourna la difficulté en joignant, à la fabrication de la pulpe, celle du papier. On commença d'abord par le carton; puis, en 1909, était installée la première grande machine à papier.

Le succès fut immédiat; dès l'année suivante, il fallut commencer la construction d'une deuxième usine, celle-ci, plus vaste et plus moderne que la première. Ce fut l'usine dite de Kénogami, tandis que la première demeurait l'usine de Jonquière.

Afin de trouver la force motrice supplémentaire, plusieurs chutes furent harnachées aux meilleurs endroits et, grâce à un aqueduc ou dalle passant au-dessus du Saguenay, les billots venant du bassin de la Shipshaw, sur la rive nord, purent être **dravés** jusqu'à l'usine.

L'usine de Kénogami commença à tourner en janvier 1913 et, dès le début, produisit 150 tonnes de papier par jour. La nouvelle formule était trouvée: la

même usine fabriquerait désormais la pulpe mécanique, la pulpe chimique et, au moyen des deux, le papier.

Du coup les usines de Chicoutimi étaient déclassées par l'équipement plus moderne de Kénogami. En 1916, au plus fort de la guerre européenne, l'usine comptait trois machines à papier; l'année suivante, il fallait en ajouter une quatrième, en 1920, une cinquième et, en 1924, la demande se maintenant, une sixième et une septième. On put produire, chaque jour, 550 tonnes de papier à journal, 25 tonnes de carton et 25 tonnes de papier commercial. Ce fut l'apogée. La ville double de Jonquière-Kénogami qui n'avait que 2,300 habitants en 1911, en compta 7,500 en 1921, elle dépasse aujourd'hui 17,000.

Ainsi la compagnie Price, jadis reine du bois, reprenait la haute main grâce à l'industrie du papier. En 1917, elle mettait la main sur l'usine de Péribonka afin de s'assurer ses limites forestières. Dans le même but, elle acquérait l'usine de Val-Jalbert et la fermait. Le village entier fut démonté et déménagé; il ne reste plus aujourd'hui que le gardien et les édifices de la pulperie; la belle chute Ouiatchouan, inutilisée, chante de nouveau son ennui et son oisiveté.

Parallèlement, d'autres usines à pulpe ou à papier étaient créées en divers endroits de la Province: La Tuque, Trois-Rivières, Québec, Donnacona, Chandler, etc. Mais la majeure partie demeurait au Saguenay où, en dépit de tout, de nouveaux centres étaient ouverts: Dolbeau, sur la Mistassini, River Bend, sur la Petite Décharge. En 1917, on avait produit, au Canada, un million et demi de tonnes de pulpe, d'une valeur de \$15 millions et demi. Par une progression constante,

on arrivait à deux millions et demi de tonnes, d'une valeur de \$90 millions en 1924. Quant au papier, on en produisait un million et trois quart de tonnes, d'une valeur de \$134 millions en 1924 qui fut l'apogée de cette industrie. Le papier à journal à lui seul, entrerait dans ce total, pour un million et quart de tonnes valant \$100 millions.

C'en était fait, le Saguenay était devenu et allait demeurer le **Royaume de la pulpe et du papier.**



— II —

Les forces hydro-électriques.

A part ses immenses forêts, le Saguenay possède une autre richesse tout aussi précieuse et comme elle inépuisable: ses forces hydrauliques. Elles allaient être mises à contribution. Que dis-je? Elles l'étaient déjà.

Tous ces développements, en effet, avaient amené un développement parallèle des forces hydro-électriques. En 1922, les chutes saguenéennes aménagées, fournissaient déjà 120,000 chevaux-vapeurs. La maison Price, pour sa part, en utilisait 70,000.

Mais on pouvait obtenir beaucoup mieux. Les rivières sont nombreuses et puissantes au Saguenay, leur débit important, leurs chutes imposantes et bien distribuées. Le grand inconvénient réside dans l'irrégularité de leur débit.

En hiver, alors que toute pluie tombe sous forme de neige, que le sol, partout gelé, n'a plus aucun écoulement, le niveau des rivières baisse d'une manière alarmante pour les usines qui leur empruntent leur force motrice; le travail se trouve réduit au minimum et souvent même, l'usine doit fermer pour plusieurs semaines. En été encore, après les jours de sécheresse, la rivière baisse de nouveau et le même chômage se produit.

Au temps des scieries, l'inconvénient était peu grave. En hiver, tout le monde était aux chantiers et

les moulins demeuraient muets. Au printemps, la débâcle, dans ses bonds désordonnés, amenait rapidement le produit des chantiers; les scies entraient en danse et l'entière provision de billots était débitée avant la période des basses eaux. D'ailleurs ils étaient bien peu nombreux, les moulins qui ne trouvaient pas, même en temps de sécheresse, assez d'eau dans la rivière pour activer le modeste moteur destiné à animer scies rondes et planeuses.

Mais avec la grande industrie, les conditions devenaient tout autres; il fallait une force motrice abondante et régulière. On ne pouvait permettre aux rivières de paresser une partie de l'année, quand les hommes devaient être au travail chaque jour, quand l'arrêt d'un seul moteur provoquait le chômage de centaines d'ouvriers et la perte de milliers de dollars aux promoteurs de l'usine.

Il y avait, il est vrai, en arrière des rivières, les lacs, ces grands régulateurs. Au printemps, alors que la fonte des neiges précipite des masses d'eau et change le moindre ruisseau en torrent, ils emmagasinent un surplus, qui s'écoule peu à peu au cours de l'été; ainsi en est-il des pluies d'automne qui permettent aux rivières de conserver un niveau suffisant durant les premières semaines de l'hiver.

Mais avec le développement rapide de l'industrie, et la force hydro-électrique toujours plus considérable réclamée par des moteurs chaque jour plus puissants, cette demi-régularité ne pouvait suffire. Il fallait obtenir un débit assez fort et assez constant pour que la vie de l'usine soit sauvegardée en tout temps; plus de ces grandes eaux qui balayent tout sur leur passage, plus de

ces basses eaux qui laissent la rivière inerte et sans force utilisable. Difficile problème qu'on ne pourrait résoudre qu'en augmentant la capacité des lacs et en réglant la sortie des eaux de manière à établir un débit constant.

C'est au lac Kénogami qu'un premier essai fut tenté. Aussi bien, ce lac, par les deux rivières qu'il alimentait : la rivière Chicoutimi, à l'est et la rivière au Sable, au nord, fournissait-il la majeure partie de toute la force hydro-électrique employée au Saguenay.

Les deux déversoirs furent donc barrés par deux digues, l'une au Portage-des-Roches d'où s'échappait la rivière Chicoutimi et l'autre à Pibrac sur la rivière au Sable. Des vannes permettaient de régler le débit à volonté. Du coup, le niveau du lac fut élevé de neuf pieds et la réserve servit à alimenter les deux rivières au moment des basses eaux d'hiver et d'été.

C'était une amélioration d'autant plus appréciables que les barrages construits avaient été aménagés de manière à produire, en même temps, une force hydro-électrique importante, qui s'ajoutant à celle déjà obtenue jusque là, permit de nouveaux développements industriels.

Toutefois, on ne tarda pas à constater que la réserve d'eau était, malgré tout, insuffisante ; les usines devaient encore chômer ou du moins ralentir aux époques des basses eaux. Un moyen radical s'imposait : endiguer le lac et lui faire contenir une quantité d'eau assez considérable pour qu'il puisse fournir à ses deux rivières-déversoirs, un débit constant tout le long de l'année. Jusque là, l'industrie serait à la merci des conditions saisonnières.

Mais des travaux aussi considérables, pour l'époque, dépassaient la capacité de compagnies privées. Des requêtes furent envoyés au Gouvernement de la Province et celui-ci, après une étude attentive, résolut de prendre l'entreprise à sa charge.



Les rivières sont puissantes, mais capricieuses au Saguenay.

On commença par fermer, au moyen de digues de terre et de béton, quatre vallées par où les eaux auraient pu se perdre. Ensuite les deux barrages de Pibrac et du Portage-des-Roches furent repris et agrandis. Celui du Portage-des-Roches, en particulier, atteignit 1,700 pieds de long et 80 pieds de haut avec une importante centrale électrique.

Le niveau du lac se trouva ainsi relevé de 32 pieds au-dessus des basses eaux. Il déborda largement sur ses rives; la vieille route qui avait vu passer tant de Sauvages, de missionnaires, de coureurs de bois, de bûcherons et de colons fut submergée et dût être reconstruite au nord du lac, près de la ligne de chemin de fer. Une paroisse entière, Saint-Cyriac, fut noyée; ses 142 familles, dûment indemnisées, allèrent s'établir ailleurs. Mais cette fois, l'entreprise était définitive. Un débit minimum de 4,000 gallons à la seconde était assuré à chacune des deux rivières; les moteurs pourraient désormais tourner vingt-quatre heures par jour et à coeur d'année.

Le succès de ces travaux amena un élan dans l'industrie, les usines marchèrent à plein rendement; en quelques années, les redevances payées par les compagnies avaient éteint la dette contractée par le gouvernement. Les industriels enthousiasmés commencèrent à concevoir de plus grands projets. Cette fois, il s'agissait ni plus ni moins que de régulariser le lac Saint-Jean, cet immense réservoir de 400 milles carrés où des rivières géantes apportaient leurs eaux et d'où s'échappait en grondant, le Saguenay.

A vrai dire, on y pensait depuis longtemps. Ce grand animateur dont on peut placer le nom à côté de celui des Price et des Dubuc, le colonel B.-A. Scott, avait appliqué son intelligence à ce gigantesque problème. Initiateur du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, propriétaire de la grande scierie de Roberval et de la pulperie de Péribonka, ses intérêts gravitaient autour du lac.

Dès 1914, de concert avec la **Quebec Development Company**, il avait procédé aux travaux de sondage et d'arpentage, en un mot, à tous les préparatifs de mise en oeuvre. En barrant le lac Saint-Jean, on capterait, par le fait même, l'énergie formidable des deux Décharges, sans compter celle des chutes situées un peu plus bas et qui pourraient être harnachées à leur tour, au fur et à mesure des besoins.

C'était une entreprise colossale et qui allait réclamer, en même temps qu'une technique savante, des millions de dollars. Il était temps d'intéresser, à l'industrie saguenéenne, les capitaux américains. Une nouvelle société fut donc formée dont le principal actionnaire, avec Price Brothers, était le roi américain du tabac, Duke. La compagnie Duke-Price⁸ reprit les travaux de la **Quebec Développement** et commença l'établissement de barrages à travers les chenaux des deux Décharges. Il ne fallut pas moins de huit barrages dont le principal, celui de l'île Maligne à la rive nord, dépassait 800 pieds. C'est là que fut placée l'usine, capable, avec ses douze turbines, de développer 540,000 chevaux-vapeurs ce qui en fit une des centrales électriques les plus puissantes du monde.

Un chemin de fer de onze milles avait été construit pour amener les matériaux et 3,000 ouvriers furent embauchés un peu partout. Le petit village de Saint-Joseph d'Alma passa brusquement de 800 à 8,000 habitants.

Commencés durant l'hiver 1923, les travaux étaient terminés au cours de 1926. Ils avaient coûté \$55 mil-

(8) En 1922, la Duke-Price étant en faillite, ses droits furent acquis par le groupe Shawinigan Power et l'Aluminum Company of America.

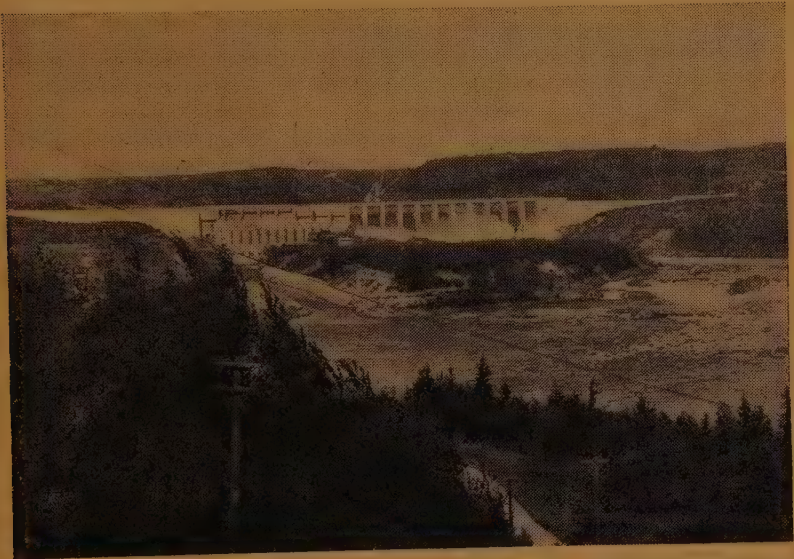
lions. A cette somme, il faut ajouter encore \$8 millions pour indemniser les riverains inondés.

En effet, le niveau du lac, relevé de 18 pieds, avait dépassé ses anciennes limites; environ quinze mille carrés de terre cultivables étaient inondés. Certes, l'aspect du lac y gagnait en grandeur, en beauté et en stabilité; mais les paysans riverains y perdaient des terres qu'il avaient créées au prix de leurs sueurs. Des procès commencèrent et traînèrent en longueur, d'où un certain ressentiment contre l'envahisseur accusé de ne pas payer assez cher ce qu'il avait pris de force.

Mais l'industrie recevait du coup un apport énorme et le Saguenay se rangeait définitivement parmi les pays industriels. Les papeteries de Kénogami-Jonquière doublèrent leur production et expédièrent leur papier non seulement au Canada et aux Etats-Unis, mais encore en Angleterre, en Amérique du Sud, en Australie et en Afrique. Une nouvelle usine était construite à River Bend, dans l'île d'Alma, petite Décharge, tout près de la grande centrale électrique de l'île Maligne. A l'autre bout du lac, sur les bords de la Mistassini, une autre papeterie ouvrait ses portes et produisait 300 tonnes de papier à journal par jour. Une ligne électrifiée de 125 milles, suivant l'ancien chemin des Jésuites, allait même porter jusqu'à Québec le fluide générateur d'énergie, de mouvement, de chaleur et de lumière.

Ainsi l'antique royaume du Saguenay était devenu une sorte de pays enchanté où les projets les plus fantastiques prenaient une apparence de facilité.

La compagnie américaine qui venait d'accomplir l'oeuvre gigantesque si heureusement terminée⁹, résolut de faire mieux encore et de harnacher tout ce qui restait des chutes du Saguenay en une centrale d'énergie qui serait la plus puissante au monde et produirait un million de chevaux-vapeurs hydro-électriques.



Le barrage de la Chute à Caron.

Les travaux commencèrent, en 1928, par un barrage de 3,000 pieds qui ferma le cours entier du Saguenay, relevant de 25 pieds le niveau de la rivière afin d'augmenter la hauteur de la chute. La centrale édifée à la

(9) Comme nous l'avons dit plus haut, la compagnie Duke-Price qui avait commencé les travaux, fut remplacée, dans la suite, par l'Alcoa Power Company. Alcoa est l'abrégié pour *Aluminum Company of America*.

Chute-à-Caron produisit immédiatement 240,000 chevaux-vapeurs.

Mais dans la pensée des dirigeants de l'entreprise, ce n'était là que la préparation à une installation beaucoup plus considérable. La digue qui barrait le Saguenay avait été construite pour amener l'eau de la rivière vers un canal de deux milles de long, creusé en plein roc, le long de la rive gauche et qui conduirait la masse formidable des eaux vers une chute de 197 pieds à l'embouchure de la rivière Shipshaw.

Ce dernier travail, exécuté en pleine guerre, par des milliers d'ouvriers travaillant jour et nuit, a été terminé dans le minimum de temps. Aujourd'hui, la centrale électrique, en effet la plus puissante du monde, développe une force qui dépasse un million de chevaux-vapeurs.

Devant ce formidable développement, cette utilisation jusqu'au dernier point des chutes d'eau, le lac Saint-Jean lui-même n'a pu suffire, sa vaste cuvette même agrandie, ne pouvait emmagasiner une masse d'eau assez considérable pour les turbines géantes qui, là-bas, devait tourner sans arrêt.

Mais là-haut, au débouché des vallées solitaires qui avoisinent le partage des bassins, à l'endroit qui fut véritablement le Saguenay, **la Source des eaux**, un immense barrage était construit, créant un lac artificiel de 300 milles de long, immense nappe d'eau qui est gardée en réserve pour la précipiter, par le lit de la Péribonka, au fut et mesure des besoins. Il faudra trois années, pour que la nature remplisse ce lac que l'art de l'homme a créé, mais ensuite, quelle que soit la saison, quelle que soit la sécheresse ou l'humidité de

l'air, le Saguenay roulera toujours la même masse d'eau entre ses rives; le génie de l'homme civilisé, aura vaincu l'inconstance de la nature aveugle ¹⁰.

L'aluminium au Saguenay.

Si les promoteurs de l'aménagement hydro-électrique au Saguenay visaient sans cesse à en augmenter la puissance, c'est que, outre les papeteries, une nouvelle industrie venait de s'installer dans la région et qui allait consommer d'énormes quantités du fluide précieux.

L'**Alcoa Power Company** n'était, en effet, qu'une filiale de l'**Alcoa** tout court, c'est-à-dire l'**Aluminum Company of America**.

Or cette puissante compagnie, dont les ramifications s'étendent au monde entier, avait décidé de faire du Saguenay, le centre principal de ses opérations, d'y construire une usine monstre qui serait la plus grande du monde entier.

On peut dire que l'aluminium est le plus répandu de tous les métaux, mais il n'est jamais pur; on le trouve combiné avec d'autres corps, argile, gneiss, feldspath, fer, etc. Certaines de ses combinaisons chimiques constituent même des pierres précieuses: rubis, saphyr, turquoise, lazulite, topaze, émeraude ne sont que de l'aluminium diversement coloré par des corps étrangers. Pourtant, jusqu'à ces dernières années, on le connais-

(10) Les centrales d'énergie hydro-électrique de la région du Saguenay développent un total de deux millions de chevaux-vapeurs contre six millions pour toute la province de Québec. Si toutes les chutes des cours d'eau de la province de Québec, étaient aménagées à plein rendement, elles développeraient dix-sept millions de chevaux-vapeur. Comme on le voit, il y a encore matière à d'autres développements. . . même au Saguenay.

sait mal et, avant la découverte de l'électricité à haute tension, il était impossible de le préparer d'une façon économique.

C'est pourtant un métal très utile, d'une belle couleur argentée, léger ¹¹, solide, très malléable ²² et bon conducteur de la chaleur et de l'électricité. Il se prête à la fabrication d'un grand nombre d'objets: ustensiles de cuisine ¹³, armature de meubles, carcasses d'automobiles ou d'avions, fils conducteurs, etc.; on a même construit, en certains pays, des tramways et des wagons de chemin de fer entièrement en aluminium ¹⁴.

C'est à un français, Sainte-Claire Deville que revient la gloire d'avoir préparé ce métal pour la première fois (1854). C'est à un autre Français, Héroult, que l'on doit la méthode de préparation actuellement en usage. C'est à un Français encore, Berthier, qu'est due la découverte de la bauxite ¹⁵, le minerai d'où on l'extrait le plus facilement.

La bauxite est une roche terreuse, d'un aspect fan-geux et rougâtre ¹⁶. On ne la rencontre que dans un

(11) L'aluminium est le plus léger de tous les métaux usuels; à volume égal, il pèse trois fois moins que le fer ou le cuivre.

(12) Comme l'or et l'argent, l'aluminium peut être réduit en feuilles aussi minces que le papier le plus fin; on s'en sert alors pour envelopper les bonbons, les chocolats, le tabac, etc. . .

(13) Les ustensiles en aluminium ont l'avantage d'être plus légers que ceux de cuivre et surtout, ils ne risquent pas de former, avec les aliments, des composés vénéneux comme cela a lieu pour le cuivre.

(14) La peinture d'aluminium qui donne à nos calorifères cette gracieuse couleur argentée, n'est autre qu'une poussière d'aluminium broyée très fin et mélangée à l'huile.

(15) Berthier découvrit ce minerai au village de Baux, en Provence, d'où le nom de bauxite qu'il lui donna.

(16) C'est au fer qu'elle contient que la bauxite doit cette coloration. Il y a aussi une bauxite blanche, mais comme elle est beaucoup plus difficile à traiter, on lui préfère la bauxite rouge.

petit nombre de pays. Jusqu'à ces dernières années, c'était en France qu'étaient situées les plus grandes mines de bauxite¹⁷. Mais depuis on a découvert des gisements très riches dans les Guyanes et c'est de ces derniers pays qu'elles est exportée en Amérique¹⁸.

Un autre minerai nécessaire à la production de l'aluminium est la cryolite. La cryolite est une roche d'un éclat vitreux, de couleur ordinairement blanche mais quelquefois colorée en jaune, ou en rouge. C'est un minerai très rare et que l'on ne trouve actuellement que sur la côte orientale du Groënland¹⁹.

Il n'entre pas dans notre plan d'expliquer en détail, la fabrication de l'aluminium; il y faudrait tout un chapitre. Disons seulement que la bauxite et la cryolite, broyées en poussière très fine, sont mélangées et placées dans des cuves réfractaires, garnies à l'intérieur d'une armature de charbon électrique. On fait alors passer un courant très fort qui produit une chaleur intense; le mélange fond. Il faut plusieurs cuites pour arriver au métal parfait.

Comme on le voit, le courant électrique est une des parties essentielles de l'opération et c'est seulement par l'emploi des chutes d'eau que l'on peut arriver à un rendement économique.

Le Saguenay, avec ses pouvoirs puissants, était donc tout désigné pour devenir le centre principal de

(17) A la veille de la guerre de 1914, la France produisait à elle seule, les trois quarts de tout l'aluminium préparé dans le monde.

(18) Les mines de la bauxite de la Guyane anglaise se trouvent à trente milles à l'intérieur des terres. Le minerai est extrait par les indigènes, trié, lavé et expédié par voie ferrée à Georgetown, port d'embarquement.

(19) L'Aluminum Company y exploite une mine qui fournit ce minerai à toutes ses usines.

cette industrie. D'un côté, il était facile d'amener par eau, jusqu'au fond de la baie des Haha, les chargements de bauxite et de cryolite qui forment la matière première, d'un autre côté, le courant électrique pouvait être produit abondamment et à bon marché.

Comme site de son usine, l'Aluminum Company fit choix d'un plateau dénudé et assez étendu situé entre Chicoutimi et les villes jumelles Jonquière-Kénogami, à proximité de son port de la baie des Haha et de ses centrales électriques. Elle y jeta les fondements d'une ville industrielle qui prit le nom d'Arvida ²⁰.

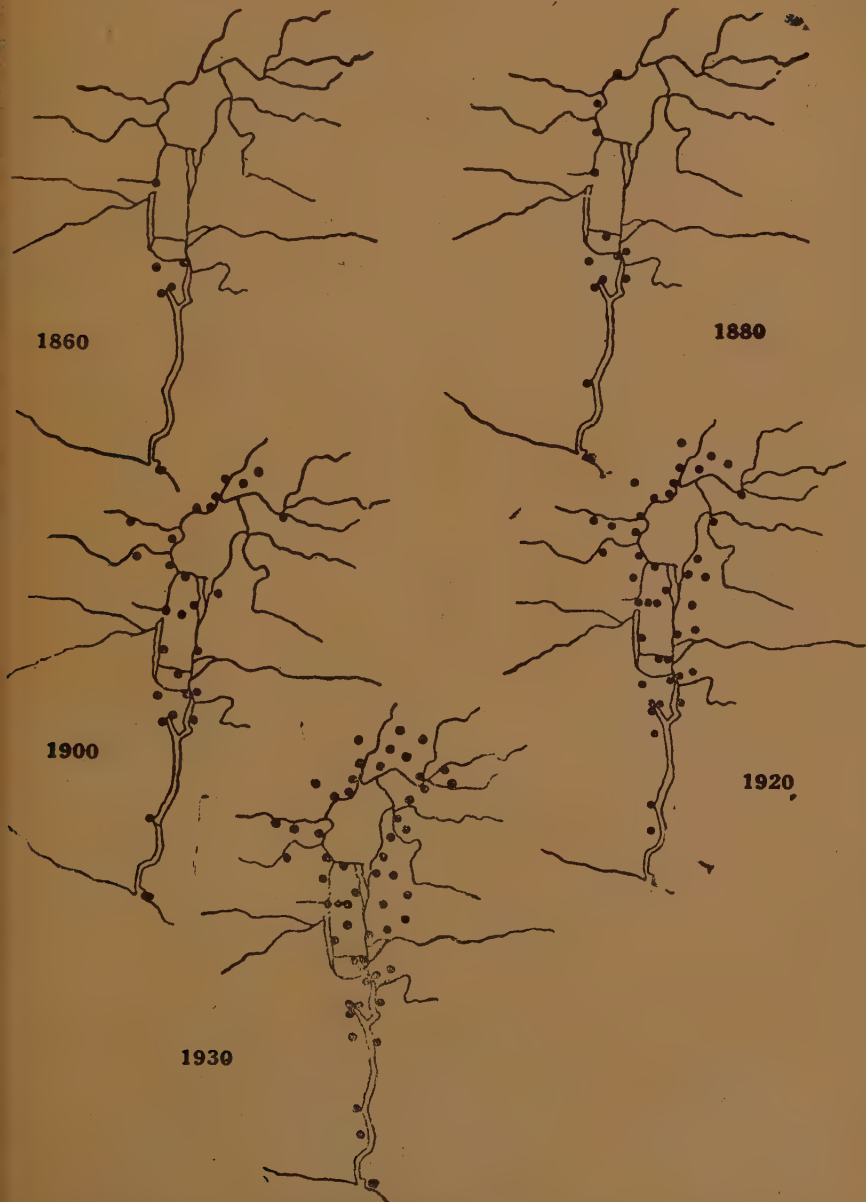
Commencés en septembre 1925, avec les mêmes équipes d'ouvriers qui avaient déjà travaillé aux chantiers de l'île Maligne, les travaux furent menés si rondement, qu'en juillet 1926, le premier lingot d'aluminium était sorti des cuves.

La mise en marche de cette usine était, pour le Saguenay, un fait d'une haute importance; c'était la première fois que son industrie s'orientait vers un produit autre que le bois et l'annonce que d'autres, de genres divers, ne tarderaient pas à venir pour profiter des mêmes avantages.

Les promoteurs avaient vu grand, mais le succès répondit à leurs efforts; la guerre d'ailleurs créa une demande grandissante du précieux métal; les équipes d'ouvriers durent se succéder jour et nuit; des ailes nouvelles étaient ajoutées l'une après l'autre à l'usine primitive ²¹, tandis que la petite ville, créée de toutes

(20) Des premières lettres du nom du président de l'Aluminum Company of America, *Arthur Vining Davis*.

(21) En 1927, l'usine d'Arvida produisait 30,000 tonnes d'aluminium par année; les agrandissements terminés en 1940 portèrent cette production à 100,000 tonnes; mais la grande demande amenée par la guerre a fait presser l'agrandisse-



Les progrès de la colonisation au Saguenay. (D'après Raoul Blanchard)
N. B. — Chaque point représente une paroisse.

pièces, pour le confort des ouvriers, avec ses larges rues, ses petites maisons individuelles entourées de pelouses fleuries, logeait déjà 4,000 personnes. Mais des extensions sont prévues pour lui permettre de loger à l'aise 30,000 habitants ²².

En attendant, les nombreux ouvriers trouvent à se loger à Chicoutimi, à Jonquière et à Kénogami. D'ailleurs les banlieues de ces quatre villes se peuplent et se rapprochent chaque jour et il n'est pas téméraire de penser et de prédire, si le succès continue à favoriser les deux industries du papier et de l'aluminium, que Chicoutimi, Arvida, Jonquière et Kénogami ne formeront bientôt qu'une seule agglomération industrielle de 150,000 âmes.

Laissons à l'avenir le soin de nous donner raison... ou tort. Mais au moment de clore ces pages, jetons un regard sur le passé que nous venons de parcourir et admirons l'oeuvre accomplie, en si peu de temps, par des hommes à l'âme solidement trempée. D'une solitude peuplée de quelques centaines d'Indiens, ils ont fait, en un siècle, un pays de 150,000 âmes. Ils ont défriché la forêt, y ont installé la plus puissante production de papier au monde et mis sur pied le plus bel aménagement hydro-électrique. Ils ont couvert la plaine de clochers, de fermes prospères et ont préparé le pays pour la plus belle éclosion industrielle qui sera l'oeuvre du siècle qui s'ouvre maintenant devant leurs yeux.

ment et aujourd'hui (1944), Arvida accumule les lingots d'aluminium au rythme de 400,000 tonnes par année, presque un demi million, ce qui est énorme, si l'on songe qu'en 1938, la production mondiale n'atteignait pas 60,000 tonnes par année.

(22) En 1943 Arvida comptait 1,800 habitations logeant une population de 12,000 âmes.

CHAPITRE NEUVIEME

Maria Chapdelaine

Nous ne saurions clore les pages de notre volume sans évoquer le visage de cette héroïne, fruit mystique de l'imagination du poète, mais qui s'est si bien incorporée à l'âme saguenéenne, qu'elle en est désormais inséparable. Il n'est pas plus possible, aujourd'hui, d'ignorer Maria Chapdelaine, quand on parle du Saguenay, que de passer sous silence, le nom de sa soeur acadienne, quand on veut redire l'histoire de Grand-Pré. De même qu'Évangéline symbolise éminemment la destinée d'un peuple malheureux, dispersé aux quatre vents du ciel, Maria Chapdelaine est la vivante incarnation de ces défricheurs dont nous venons d'esquisser la marche héroïque depuis l'estuaire du Saguenay jusqu'aux sources de ses lointains tributaires.

Et de même que le poème de Longfellow a été le principe d'une renaissance sans exemple dans l'histoire, qu'il a révélé l'existence d'un peuple malheureux tout en stigmatisant ses persécuteurs, le récit de Louis Hémon, en glorifiant la sublime épopée de nos défricheurs, a si bien attiré les yeux de la France et même

du monde entier sur ce coin du Canada, qu'on ne pourra plus désormais l'ignorer.

Finie, la légende tenace d'un Canada encore peuplé d'Indiens, finis les arpents de neige du trop fameux Voltaire, car si le romancier décrit abondamment la terre rude et neuve, aux prises avec un hiver rigoureux, il ne manque pas de noter que, non seulement au sud, vers les grandes villes, mais là, tout près, dans des paroisses bien formées, on peut, selon le rêve de la mère Chapdelaine, **faire un règne heureux.**

Il n'entre pas dans notre cadre de refaire ici, ni même de résumer un récit que tous nos lecteurs ont déjà lu; nous voudrions simplement en exposer la genèse et montrer comment Maria Chapdelaine a jailli du sol même d'où elle a été tirée. On a dit d'Évangéline, que c'était un poème historique, de même nous voudrions montrer que Maria Chapdelaine est un roman absolument vécu et dont, avec un peu de patience et de recherches, on retrouve tous les fils, on localise tous les personnages.

Un matin de juin 1912, sur le petit vapeur qui, à cette époque, assurait encore les communications à travers le lac Saint-Jean, entre Roberval et l'embouchure de la Péribonka, un jeune homme, dans la trentaine, se tenait au bastingage, regardant défilier le paysage. Il avait l'air d'un étranger.

Sur le même bateau, l'un de ces Canadiens mi-défricheurs, mi-commerçants, comme on en rencontre un assez bon nombre dans cette région où, du jour au lendemain, on passe un peu par tous les métiers, allait et venait sur le pont parmi les goupes. Grand, maigre, nerveux, laissant voir, quand il ôte son feutre mou, une

calvitie précoce, il trahit le port désinvolte de celui qui a voyagé. Homme du sud, tour à tour commerçant, bûcheron et trappeur, il a pris, pour se rapprocher de son frère, depuis quelque temps curé de Mistassini, un lot de colonisation à Péribonka. Il a nom Samuel Bédard. Aujourd'hui colon, il sera bientôt marchand général et hôtelier au village qui prend figure de centre agricole.

Pour le moment, il est installé à trois milles au nord de Péribonka, non loin de la rivière. Il brûle, coupe, taille, en un mot, il **claire** la forêt pour acquérir son titre de propriétaire du lot qu'il a choisi sur les **terres de la couronne**. Mais ce n'est pas un terrien au véritable sens du mot; la cervelle toujours hantée de grands projets, de rêves magnifiques, il regarde autour de lui prêt à saisir toute chance qui s'offrira ¹.

Et justement, il a remarqué cet étranger qui hésite à se mêler aux groupes. Samuel Bédard vient flâner autour de lui.

Après un échange de banales politesses, destinées à briser la glace, Bédard commence à parler de la nouvelle paroisse de Péribonka et de ses possibilités futures. Il sait que plusieurs Français ont passé récemment dans la région, largement munis d'argent; et, toujours à l'affût d'une affaire, croyant comprendre que, pour lui ou pour d'autres, l'étranger veut acquérir une exploitation, il lui offre spontanément la sienne, "une bonne terre, ajoute-t-il, et déjà bien commencée".

(1) Samuel Bédard avait pris sa concession en 1908; l'année suivante, il épousa Laura, la fille aînée de son voisin, le défricheur Bouchard; en 1916, il sous-loue sa terre à un parent et vient s'établir marchand général et hôtelier au village de Péribonka; il fut donc sur la terre huit ans à peine.

Le jeune homme lui répond qu'il n'a ni le dessein ni les moyens de rien acheter, mais qu'au contraire, il se cherche un emploi et puisque Bédard lui a avoué avoir besoin d'un engagé, il offre ses services et pose ses conditions ².

Bédard est d'abord décontenancé. Sans doute il est allé à Roberval pour trouver un engagé, mais il lui faudrait un homme fort et accoutumé au dur travail du défrichement. Or ce frêle étranger ne lui paraît pas de taille.

D'un autre côté, ses exigences sont vraiment modestes et quel que puisse être son rendement, au prix auquel il s'offre, c'est encore une aubaine. En effet, le jeune homme a lui-même fixé ses gages à \$8.00 par mois, au moment où les ouvriers agricoles demandent trente et quarante dollars. Il ne met qu'une restriction au contrat, c'est qu'en plus du repos dominical, il aura congé le samedi après-midi, la semaine anglaise quoi.

Bédard accepte et c'est ainsi que Louis Hémon entra sur la ferme des Bédard, à Péribonka, où il devait écrire Maria Chapdelaine.

Il s'est montré fort accommodant sur les conditions matérielles, car elles comptent peu pour lui. En effet, s'il est venu dans ce pays perdu ³ c'est pour y puiser les

(2) Bédard s'était rendu, ce jour-là, à Roberval, pour y trouver un engagé qui pourrait faire, sur sa terre, les gros travaux dont il se sentait lui-même incapable.

(3) On ignore généralement que Louis Hémon en était à son deuxième séjour au Lac-Saint-Jean; il y était venu au mois de décembre de l'année précédente et y avait passé l'hiver. A quelles occupations se livra-t-il ? S'engagea-t-il dans un chantier pour la coupe du bois ? On serait porté à le croire, vu la connaissance qu'il semble avoir des chantiers lorsqu'il en parle. Mais son journal et sa correspondance ne donnent que de vagues renseignements. Tous ce que nous savons, c'est qu'il se rendit à Péribonka, puis à Saint-Gédéon et que, vers la mi-février, il était à Kénogami, "installé dans

éléments d'un livre nouveau, un roman qui s'écartera des chemins battus et des sujets cent fois ressassés.

Dès le lendemain, tout en se livrant au travail, en compagnie de Bédard, il est à l'oeuvre; il regarde aller et venir ces gens frustes mais si sympathiques dans leur simplicité; il s'emplit les yeux du paysage aux courbes immenses et tout différent de son Europe natale qu'un travail plusieurs fois millénaire a transformée⁵.

Et le samedi venu, seul dans son coin tranquille, il note ses premières impressions.

"C'est une campagne peu ratissée, écrit-il dans son journal⁶, et qui ne ressemble pas du tout à un décor d'opéra comique; les champs ont une manière à eux de se terminer brusquement dans le bois; on peut s'en aller jusqu'à la baie d'Hudson, sans crainte d'être incommodé par les voisins ni faire de mauvaises ren-

confort et le luxe d'un hôtel peuplé d'Anglais et de *Yanks*, ne se sentant plus au Canada que géographiquement". En mai, il revient à Montréal où il passe le printemps, donnant de la copie à un journal anglais. (Ayant vécu huit ans en Angleterre, Louis Hémon parle et écrit couramment la langue anglaise.) Mais déjà, la nostalgie des grands espaces le reprend, il n'est pas encore assez documenté pour l'oeuvre qu'il médite; une force intérieure le ramène, il sent qu'il lui faut vivre la vie même des défricheurs pour la comprendre et la décrire. Aussi, vers la fin de mai, il repart pour Péribonka et entre au foyer des Bédard où il va enfanter son oeuvre immortelle. Ce deuxième séjour dura dix mois de juin 1912 à mai 1913. Il passa le dernier mois à Saint-Gédéon, lieu de naissance de madame Bédard, où vraisemblablement, il mit ses notes en ordre et établit la première rédaction de son volume.

(5) C'est le temps de spécifier que le site idéal choisi par Louis Hémon pour y placer la ferme Chapdelaine, n'est ni la maison des Bédard, ni celle des Bouchard, mais un point situé à un mille au nord, près du chemin de ceinture du lac. On s'en rend facilement compte en serrant de près l'ensemble des descriptions topographiques données ça et là au cours du volume. L'écrivain eut sans doute l'occasion de s'y rendre dès les premiers jours; il fut charmé du panorama général et de la vue sur le lac; une fois son choix arrêté, il n'en changea pas; aussi est-ce un plaisir particulier de lire là, certaines descriptions du roman qui deviennent ainsi d'une saisissante réalité.

(6) Des extraits de ce journal ont paru dans le "Bulletin de la Société de Géographie de Québec", Septembre-octobre 1917.

contres, à part les Indiens et les ours qui sont également inoffensifs”.

Et c'est ainsi que, page à page, le roman s'ébauche, se précise et sort peu à peu de la pensée de son auteur. Surtout n'allons pas croire que Louis Hémon écrit au gré de sa fantaisie, sans doute il s'agit d'un roman et l'imagination demeure la règle, mais avant tout, il veut être vrai; chaque jour il observe, note un trait, remarque une expression pittoresque, corrige une impression hâtive; et il en sera ainsi jusqu'au bout où, ayant recueilli de nombreuses esquisses, il coordonne sa matière selon le plan d'abord rêvé⁷.

Sans doute le colon de fortune qu'est Bédard ne saurait symboliser à ses yeux le type du défricheur qu'il veut fixer; mais tout près, sur la terre voisine, il voit aller et venir le père de madame Bédard; et celui-là, il réalise admirablement bien le type rêvé, défricheur invétéré, toujours prêt à prendre une nouvelle terre, sur la frontière de la forêt, lorsque la sienne,

(7) Au mois de mars 1913, Louis Hémon quittait la ferme des Bédard et allait s'installer à Saint-Gédéon, dans un modeste hôtel près de la gare. Cet hôtel était alors tenu par M. Johnny Tremblay, oncle de M. l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay. C'est dans le calme de cet asile que le roman prit sa première forme. On comprend très bien qu'il n'ait pas voulu écrire ces pages sous les yeux mêmes de ceux dont il allait parler sans cesse et dont il voulait poétiser l'existence; sans compter que la maison des Bédard vraiment trop exigüe ne pouvait lui assurer la tranquillité nécessaire à un travail de longue haleine. D'un autre côté, il tenait à garder sous ses yeux, l'horizon familier qui lui avait servi de cadre jusque là, et l'ambiance des personnages qui allaient évoluer dans le roman. A la fin du mois de mars, Louis Hémon quitte définitivement le Lac-Saint-Jean et revient à Montréal où, sans tarder, il se trouve une position qui lui permettra de vivre, tandis qu'il mettra la dernière main à son oeuvre. Ce fut dans son bureau de travail et sur une des tables de la bibliothèque Fraser, située non loin de son domicile, qu'il établit la rédaction définitive de *Maria Chapdelaine*. Quand le livre parut, Louis Hémon était déjà mort.

prête pour la grande culture, commence à lui devenir monotone. Toute sa vie, **il a fait de la terre**. Au coeur du bois, dont il **claira** bien des arpents, il fut à l'origine de plusieurs paroisses prospères et chaque fois, comme il l'avoue lui-même, au cours de la veillée funèbre, chaque fois, après avoir bâti maison et granges, alors qu'il commençait à **avoir un beau bien**, la nostalgie l'a repris et il a **mouvé** pour aller plus loin, vers la forêt, **recommencer un commencement**. Il a nom Bouchard, mais c'est bien lui le véritable Samuel Chapdelaine.

Louis Hémon n'a pas connu Madame Bouchard, celle dont il a fait Madame Chapdelaine, mais plusieurs fois les Bédard et les Bouchard lui ont fait le récit de sa mort dramatique et il n'a pas eu de peine à l'incorporer dans son récit. C'est de Bouchard lui-même qu'il tient les éléments de l'oraison funèbre prononcée par le vieux Chapdelaine, près du lit de la morte. A chaque phrase on sent l'émotion du regret, mais on sent percer aussi la vérité d'une vie héroïque vraiment vécue.

Avec les Bouchard, vivait leur plus jeune fille, Eva, la soeur de Madame Bédard. Elle avait vingt-trois ans à l'arrivée de Louis Hémon. Les deux jeunes gens se lièrent de bonne heure. Elève du couvent des Ursulines de Roberval, ancienne institutrice, elle était revenue au poyer paternel après la mort de sa mère; instruite, mais imprégnée de la vie des défricheurs, elle était la compagne idéale pour le jeune écrivain en quête d'observation. Fut-elle l'image de Maria Chapdelaine? On ne peut le croire. Sa vie est toute différente de celle de l'héroïne du roman. Ne fut-elle pas

plutôt une âme dans laquelle Louis Hémon s'efforça de lire pour connaître et assembler toutes ses soeurs et en faire jaillir l'image idéale, attachante et douce, de la jeune Saguenéenne des temps héroïques? Au cours des promenades d'été ou des longues veillées d'hiver, ils s'entretinrent longuement. D'elle il apprit ces histoires, ces légendes et ces superstitions qui, plus ou moins modifiées, passèrent dans le roman. A son école, il comprit ce sens du devoir envers Dieu, envers le pays, envers la race dont elle était issue et qui, pour ne pas être noyée par le flot du vainqueur ou les vagues pressées de colons étrangers, doit lutter et maintenir les traditions ancestrales; d'elle il apprit ce sentiment religieux profond qui imprègne toute son oeuvre, cette pudeur qui couvre d'expressions ravissantes, des sentiments que des paroles trop réalistes auraient profanés. Eva Bouchard fut d'un secours inespéré pour Louis Hémon, plus que tout autre, elle lui aida à fixer le personnage central de son roman ⁸.

Le père Bouchard ou, si l'on veut, Samuel Chapdelaine, avait un engagé. Edwige Légaré se nommait, en réalité, Joseph Murray. C'était un Ecossais, descendant des soldats de Wolfe qui vinrent prendre Québec. Né au milieu de cette population uniquement canadienne-française, il avait si bien perdu le souvenir de ses ancêtres qu'il ne connaissait même plus leur langue, son nom se prononçait **Muré**; mais sa race survivait dans **ses yeux d'un bleu étonnamment clairs — chose rare au**

(8) Après avoir été l'inspiratrice de Louis Hémon, Eva Bouchard s'est constituée la gardienne de sa mémoire au Saguenay, ayant établi sa propre demeure près du monument élevé à la mémoire de l'infortuné écrivain, tout auprès de la ferme abandonnée où il créa son oeuvre. Elle signe souvent Maria Chapdelaine et il semble bien qu'elle y ait droit.

pays de Québec⁹. Terrien depuis son enfance, il était en vérité, tout entier couleur de terre. Il était bien le



Mlle Eva Bouchard (Maria Chapdelaine) au pied du monument Louis Hémon à Pérignonka.

(9) M. l'abbé Victor Tremblay nous apprend que les Murray du Saguenay appartiennent à deux souches dont l'une a, pour chef, un Muré venu de France. Si le Murray qu'a connu Louis Hémon appartient à cette souche,

travailleur acharné que nous montre le roman, dépensant à la tâche toute sa force humaine et ne demandant, pour être heureux, qu'une nourriture substantielle et abondante. Il s'attelait chaque jour, de quatre heures du matin à neuf heures du soir, à toute besogne à faire et y apportait une sorte d'ardeur farouche qui ne s'épuisait jamais mais se soulageait à, tout propos, par des gémissements et des **blasphème**¹⁰ qui retentissaient comme des cris.

Joseph avait un frère, Ernest Murray, le plus proche voisin des Bouchard, il venait si souvent passer la soirée, avec les siens, qu'on le considérait un peu comme de la famille. Il avait deux fils qui travaillaient la terre avec lui et, l'hiver se rendaient dans les **chantiers**; c'étaient Esdras et Ernest, connus, tous deux, dans la paroisse, sous le nom de Ti-Bé et Da-Bé; ils ont été incorporés sous ce dernier vocable dans la famille Chapdelaine.

Les époux Bédard n'avaient pas d'enfants, mais ils avaient adopté deux orphelins, Roland et Thomas-Louis Marcoux; ce sont eux qui ont fourni à Louis Hémon, les personnages de Téléphore et d'Alma-Rose. On comprendra que le dernier ait mué en personnage féminin quand on saura qu'au temps du roman, Thomas-Louis ou **Tit-Homme** était encore en petite robe et que Louis Hémon prenait plaisir à le taquiner, lui disant qu'il n'était qu'une petite fille portant des robes,

c'est avec raison que son nom a été ramené, par l'usage, à son orthographe primitive. Toutefois, puisqu'il s'agit ici de roman, c'est l'opinion du romancier qui compte et c'est pourquoi nous maintenons notre texte.

(10) Entendons, et le roman le dit expressément, que le mot *blasphème* était son jurement favori.

ce qui avait le don d'exaspérer le bambin qui répondait rageusement :

—Non je suis Tit-Homme !

C'est au cours des longues veillées d'hiver que Louis Hémon eut l'occasion de voir défiler ainsi bien des gens et de les fixer dans les pages de son livre. Eutrope Gaudrault, jeune colon, établi à Honfleur, et soupirant malheureux auprès d'Eva Bouchard, est tout naturellement devenu Eutrope Gagnon, l'un des personnages importants.

C'est là aussi que vint plusieurs fois un cousin des Bédard, émigré aux Etats-Unis mais rappelé à Péribonka pour régler diverses affaires, entre autres, pour la vente d'une terre. Il avait nom Louis Bédard, c'est lui qui est si bien représenté par Lorenzo Surprenant, le beau parleur des **States**.

A ces mêmes veillées, parurent trois Français qui avaient acquis la terre de l'émigré aux Etats-Unis. Fascinés par le mirage qu'avait fait luire à leurs yeux un conférencier aux phrases sonores, ils étaient venus à Lac-Saint-Jean pensant y trouver l'Eldorado. Sans doute leur lot était déjà à demi défriché, mais pour en tirer parti, il leur aurait fallu de plus l'expérience du dur travail de la terre ; non seulement ils n'y trouvèrent pas la prospérité rêvée mais ils faillirent mourir de faim. Désabusés, ils étaient déjà décidés au retour au moment où ils rencontrèrent Louis Hémon, mais celui-ci ne connut pas la fin de leur lamentable odyssee. Après avoir quêté l'argent nécessaire à leur retour en France, ils s'embarquèrent un jour sur l'**Empress of Ireland**. Hélas ! pas plus que Louis Hémon, ils ne de-

vaient revoir le sol de leur patrie. Frappé par un charbonnier norvégien, au large de Rimouski, le superbe paquebot les entraîna avec lui au fond des eaux. Tout comme Louis Hémon, ils dorment maintenant en terre canadienne, dans la tombe commune préparée pour les victimes, au bord du fleuve, face au lieu où ils connurent leur sort tragique.

Le dimanche, en compagnie de Bédard, Louis Hémon, se rend à Péribonka, pour la messe. Bédard est au choeur de chant, Louis Hémon, mêlé aux hommes et aux femmes, observe et prie ¹¹. C'est là, en écoutant le sermon du curé, qu'il entendit et comprit cette voix du Québec, déjà devinée sur les lèvres d'Eva Bouchard, la grande voix de la race qui parle au coeur de tout vrai Canadien.

Après la messe, il regarde la foule s'écouler, il écoute les annonces du crieur public, sur le perron de l'église; il assiste, amusé, aux enchères qui s'amorcent entre paysans. Le hasard voulut que le premier dimanche, après son arrivée à Péribonka, se passât la scène des trois petits cochons déjà gros et grognants que le vieux Desjardins offre en vente au milieu des quolibets; elle a passé presque textuellement dans le roman, le vieux Desjardins étant devenu Hormisdas Bérubé.

(11) On a voulu faire passer Louis Hémon pour un incroyant. Si, comme d'autres, il eut ses faiblesses, si les accents de sa foi ne se manifestèrent pas toujours avec les mots consacrés par la routine, il n'en est pas moins vrai que, durant son séjour au Canada, il se montra toujours chrétien convaincu et pratiquant. Voici d'ailleurs le témoignage de Madame Bédard: "C'était le meilleur homme de la terre. Il faisait sa religion comme tous nous autres. (Extrait d'une conversation rapportée par M. Léon-Mercier Gouin dans le "Petit Canadien", Octobre 1918.)

Avant de regagner la ferme, Hémon et Bédard dinaient au village, chez des parents de ce dernier, comme la chose est pittoresquement rapportée dans *Maria Chapdelaine*. Même chose pour le retour, au cours duquel Bédard, l'estomac trop bien lesté, essayait vainement de lutter contre le sommeil en épuisant le répertoire des cantiques qu'il chantait au lutrin.

Quant au dîner au presbytère, il eut réellement lieu lui aussi, non à Pérobonka, mais à Mistassini, dont le curé était, comme nous l'avons dit, le propre frère de M. Bédard.

Au cours d'une randonnée dans les bois de Chibougamau, Louis Hémon et ses compagnons découvrirent le cadavre de François Lemieux, guide et agent des marchands de fourrures. C'est le François Paradis du roman, **seul, à raquettes, avec ses couvertes et ses provisions sur une petite traîne; il était allé, à travers la tempête, jusqu'à ce qu'il tomba pour mourir** ¹².

Ainsi, chaque jour, les personnages se créaient et commençaient à se mouvoir sur la scène choisie par l'auteur. Nous pourrions continuer les confrontations, mais nous en avons assez dit pour montrer que *Maria Chapdelaine* est un roman vécu, qu'il est la vie même de ce petit coin de terre.

(12) Si nous en croyons un informateur bien placé, le roman ébauché entre *Maria Chapdelaine* (Eva Bouchard) et François Lemieux (Paradis) serait réel, et la scène du presbytère aurait eu lieu dans la forme qu'elle est rapportée. Le curé Bédard de Mistassini, parent par alliance de la jeune fille, se croyait certainement en droit de la guider en cette circonstance délicate. D'autre part, le curé Bédard, ancien missionnaire chez les Sauvages de la Côte Nord du Saint-Laurent, avait pris, auprès d'eux, des manières plutôt rudes et n'y allait pas de main morte. Seulement, dans le roman, *Maria Chapdelaine* finit par épouser Eutrope Gagnon, tandis que Eva Bouchard est demeurée fidèle à son rêve, quel qu'il fût.

Qu'on ne s'y trompe pas, pourtant, Maria Chapdelaine n'est pas une simple histoire d'amour comme nous en avons tant lu; c'est la glorification sublime — et c'est par là que le roman prend figure de poème et d'épopée. — c'est la glorification de tous ces défricheurs qui, partis de Québec où Louis Hébert sema le premier blé, sont maintenant rendus aux limites du Royaume du Saguenay. **“Nous sommes venus, il y a trois cents ans, et nous sommes restés, malgré tout, envers et contre tout.**

**Lorsque le drapeau blanc, trempé de pleurs amers
Ferma son aile blanche et repassa les mers,**

Nous aurions pu partir avec lui, mais nous sommes restés, et grâce aux innombrables Maria Chapdelaine qui se sont succédé jusqu'à nos jours, nous sommes restés, quoi qu'on pense et quoi qu'on dise, les véritables maîtres du pays, parce qu'un pays sera toujours à ceux qui possèdent le sol, les autres ne sont que des passants, riches passants parfois, mais passants tout de même.

C'en était fait, l'oeuvre était terminée, un grand symbole était né au **pays de Québec**. Maria Chapdelaine incarnera désormais la race des défricheurs canadiens; ces hommes aux mains rudes, au regard clair, au coeur tenace, au courage têtu et qui, après avoir fait le Canada, l'ont gardé à l'âme française.

Mais le destin jaloux qui avait amené ce poète au Canada pour y créer un unique poème, avait décidé qu'il n'aurait pas d'autre gloire; bien plus, qu'il ne verrait pas même son oeuvre dans la forme matérielle, mul-

tipte et impérissable qu'il avait rêvée; la terre qu'il venait de chanter allait le prendre et le garder tout entier. Aujourd'hui sa tombe se dresse, en plein pays de colonisation, dans le petit cimetière de Chapleau, aux confins des limites de l'antique royaume du Saguenay¹³.

(13) Ayant envoyé son manuscrit à Paris, Louis Hémon se tourne vers une nouvelle vision; il sait que là-bas, dans l'Ouest, des Canadiens-français défrichent la prairie, avec d'autres méthodes peut-être, mais avec le même entêtement de gens qui se savent chez-eux. Il veut les connaître. Il partira donc s'installer au milieu d'eux. Sans doute, son aventure au Saguenay n'a pas garni son gousset, mais que lui importe, la route est ouverte et l'aventure aussi, léger de bagages, ayant vendu jusqu'à son sac qu'il trouvait encombrant, il part, à pied, en compagnie d'un Anglais du nom de Howley Jackson. Le 8 juillet, il est à Chapleau, en route pour Port-Arthur, adresse qu'il a donnée à sa mère pour recevoir sa correspondance. Vers les six heures et demi, les deux compagnons s'en vont sur la voie ferrée, seule route ouverte à travers ces grands espaces. Le temps est détestable, un fort vent souffle de l'Est avec de courtes ondées. A deux milles et quart de la station, la voie forme une courbe prononcée. Soudain, les deux voyageurs voient surgir devant eux la locomotive d'un convoi de chemin de fer. La surdité assez prononcée de Louis Hémon explique qu'il n'ait pas entendu le sifflet de la locomotive. Les deux voyageurs veulent se jeter de côté. Trop tard, avant que le mécanicien ait pu ralentir, ils sont frappés. Il est sept heures vingt, moins d'une demi-heure après, ils avaient cessé de vivre. Le 10 juillet, après les constatations ordinaires, les deux cadavres furent placés dans deux cercueils de pin et inhumés, Louis Hémon dans le cimetière catholique et son compagnon dans le cimetière protestant. En 1935, grâce aux démarches de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, une stèle a été placée qui marque le lieu où repose l'infortuné écrivain; un deuxième monument s'élève au bord de la route, sur la ferme des Bédard où Louis Hémon créa son oeuvre.

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos.....	5
Chapitre I: —Le Royaume mystérieux.....	9
Chapitre II: —Le Royaume des fourrures.....	25
Chapitre III: —Le Domaine du Roi.....	45
Chapitre IV: —L'Ere de la colonisation.....	79
Chapitre V: —Le Royaume du bois.....	107
Chapitre VI: —L'Ere de la grande colonisation.....	123
Chapitre VII: —L'organisation religieuse et scolaire.....	147
Chapitre VIII: —Le Royaume de la pulpe.....	165
Chapitre IX: —Maria Chapdelaine.....	193